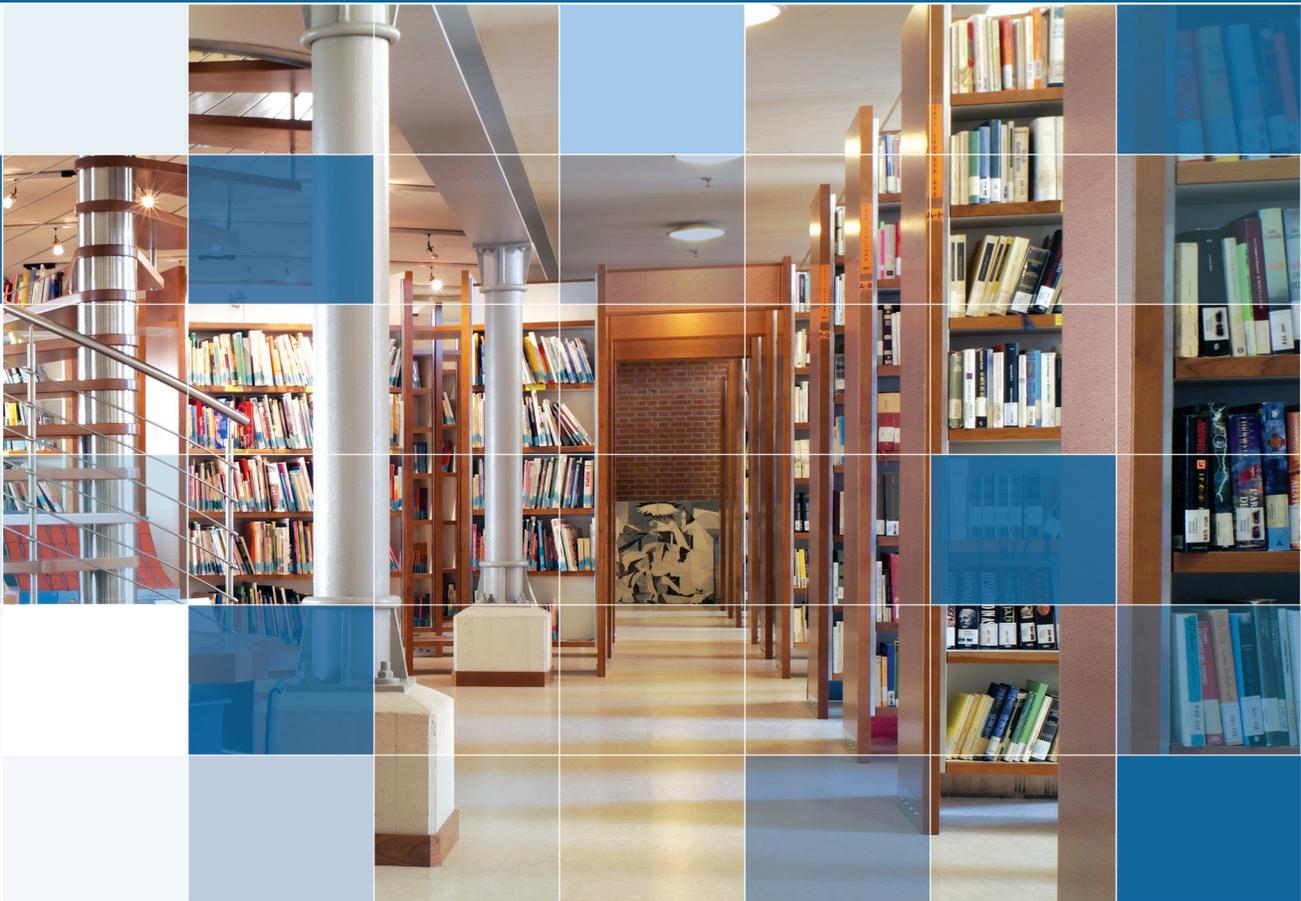


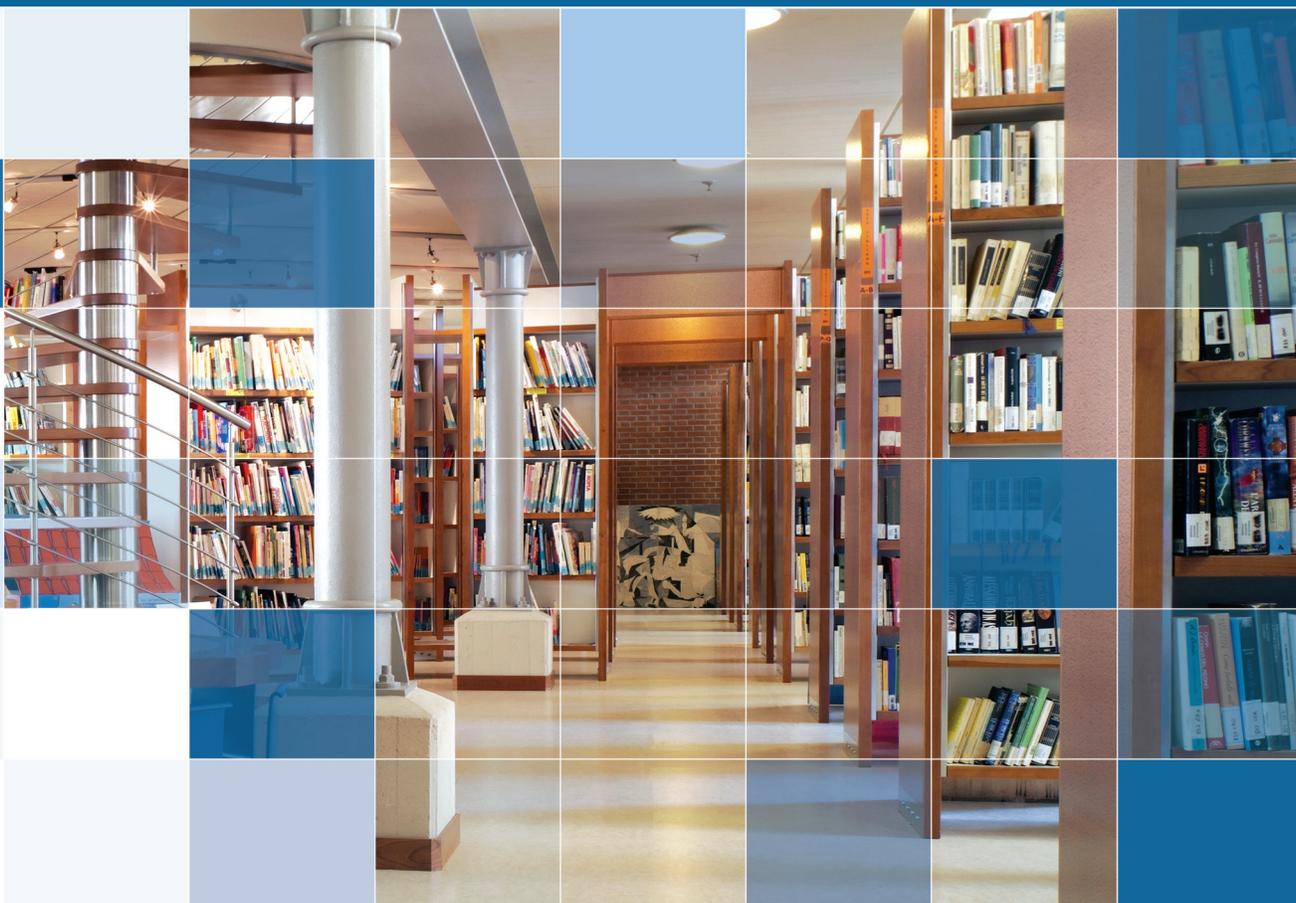
CANADIAN GRADUATE JOURNAL
OF SOCIOLOGY AND CRIMINOLOGY



CANADIAN GRADUATE JOURNAL
OF SOCIOLOGY AND CRIMINOLOGY

www.cgjsc-rcessc.uwaterloo.ca

REVUE CANADIENNE
DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
EN SOCIOLOGIE ET CRIMINOLOGIE



REVUE CANADIENNE
DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
EN SOCIOLOGIE ET CRIMINOLOGIE

www.cgjsc-rcessc.uwaterloo.ca

In conjunction with:

En conjonction avec:



TSAS

canadian network for research on
terrorism, security and society

<http://tsas.ca>

The Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology
La revue canadienne des études supérieures en sociologie et criminologie

Guest Editor / Rédactrice invitée:

Aurélié Campana, Ph.D. – *Université Laval, Canada*

Editors / Rédacteur(ice)s:

David C. Hofmann – *University of Waterloo, Canada*

Carlie L. Leroux-Demir – *University of Waterloo, Canada*

Noorin Manji – *University of Waterloo, Canada*

Assistant Editors / Rédacteur(ice)s adjoint(e)s:

Nick Athey – *Simon Fraser University, Canada*

Erin Denton – *McGill University, Canada*

Christina DeRoche – *McMaster University, Canada*

Julie Hagan – *Université de Laval, Canada*

Dikla Yogev – *University of Waterloo, Canada*

Copy Editors / Réviseur(e)s:

Jason Huang – *York University, Canada*

Asheka Jackson – *Simon Fraser University, Canada*

Ehsan Jozaghi – *Simon Fraser University, Canada*

Colin Scott – *University of Guelph, Canada*

Kim Seida – *McGill University, Canada*

Advisory Board / Conseil consultatif:

Georgios Antonopoulos, Ph.D. – *Teeside University, United Kingdom*

Martin Bouchard, Ph.D. – *Simon Fraser University, Canada*

Carolyn Brooks, Ph.D. – *University of Saskatchewan, Canada*

Jason Carmichael, Ph.D. – *McGill University, Canada*

Peter Carrington, Ph.D. – *University of Waterloo, Canada*

Christopher J. Fries, Ph.D. – *University of Manitoba, Canada*

Sylvia Fuller, Ph.D. – *University of British Columbia, Canada*

Kevin D. Haggerty, Ph.D. – *University of Alberta, Canada*

Kelly Hannah-Moffat, Ph.D. – *University of Toronto, Canada*

Marc LaFrance, Ph.D. – *Concordia University, Canada*

Barbara Mitchell, Ph.D. – *Simon Fraser University, Canada*

Carlo Morselli, Ph.D. – *Université de Montréal, Canada*

Marc Ouimet, Ph.D. – *Université de Montréal, Canada*

Jennifer L. Schulenberg, Ph.D. – *University of Waterloo, Canada*

Amy E. Swiffen, Ph.D. – *Concordia University, Canada*

Focus and Scope:

CGJSC is a peer-reviewed graduate journal seeking original content and discussion by graduate students researching within the disciplines of sociology and criminology. The scope of CGJSC is purposefully broad in order to offer a diverse range of graduate students the opportunity to submit their research for publication. Examples of acceptable submissions that fall within the journal's scope are, but not limited to: **theory pieces, conceptual pieces, critical analyses, substantive explorations and book reviews**. Qualitative, quantitative and mixed methodologies are accepted. We aim to publish insightful and well-written empirical pieces that enrich the collective knowledge within the disciplines of sociology and criminology.

CGJSC welcomes submissions from graduate students involved in research outside of, but related to, the disciplines of sociology and criminology. All fields within the social sciences (ex: Political Science, History, Psychology, Religious Studies, Women's Studies, Labor Studies, Health Sciences, Economics, Anthropology) are encouraged to submit provided that they demonstrate a direct link to a sociological and/or criminological area of study.

Peer Review Process:

Submissions selected for blind peer-review are distributed to at least two (2) graduate student or faculty reviewers within the same field of expertise. CGJSC uses a blind peer-review process where the identities of the submitting author as well as those of the peer-reviewers are unknown to each party. All efforts will be made by the managing editor(s) to keep the identities of the submitting author and peer-reviewers confidential.

Publication Frequency:

CGJSC publishes semi-annually: once in the summer and again in early winter/spring.

Open Access Policy:

This journal provides immediate open access to its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge.

Centre d'intérêt :

La RCESSC est une revue scientifique évaluée par les pairs sollicitant des textes originaux et des discussions auprès des étudiants diplômés faisant des recherches dans les disciplines de la sociologie et de la criminologie. Le domaine couvert par la RCESSC est délibérément large afin d'offrir à une gamme diversifiée d'étudiants diplômés l'occasion de soumettre leurs recherches pour publication. Les exemples de soumissions acceptables relevant du domaine couvert par la revue comprennent, sans s'y limiter, les textes théoriques, les textes conceptuels, les analyses critiques, les explorations de fond et les comptes-rendus de livres. Des méthodologies qualitatives, quantitatives et mixtes sont acceptées. Nous cherchons à publier des textes empiriques pénétrants et bien écrits qui sauront enrichir le savoir collectif à l'intérieur des disciplines de la sociologie et de la criminologie.

La RCESSC sollicite des articles des étudiant(e)s des cycles supérieurs qui participent à des recherches dans diverses disciplines qui peuvent être reliées à la sociologie et à la criminologie. Tous les étudiant(e)s des cycles supérieurs appartenant à domaines pertinents aux sciences sociales, comme les sciences politiques, l'histoire, la psychologie, les études religieuses, les études des femmes, les études du travail, les sciences de la santé, l'économie, l'anthropologie, sont encouragés à proposer des articles qui établissent un lien direct à la sociologie et à la criminologie.

Processus d'évaluation par les pairs:

Les soumissions sélectionnées pour un examen aveugle par les pairs seront distribuées à au moins deux réviseurs étudiant(e)s des cycles supérieurs dans le même champ d'expertise. La RCESSC utilise un processus aveugle de révision par des pairs où les identités de l'auteur(e) et des réviseurs sont inconnu(e)s de chaque partie. Tous les efforts seront faits par le(s) éditeur(s) en chef pour conserver les identités de l'auteur(e) et des pairs confidentielles.

Périodicité

La RCESSC publie semestriellement : une fois durant l'été et à nouveau au début de l'hiver/printemps.

Politique d'accès libre:

Cette revue fournit un libre accès immédiat à son contenu selon le principe que de rendre la recherche gratuitement accessible au public supporte un plus grand échange mondial de connaissance.

Editorial Correspondence / Contact de la Revue:

E-mail/ Courriel: cgjsc@uwaterloo.ca

Website / Site Web: <http://cgjsc.ca>

200 University Ave East

PAS Building, Office 2045

Waterloo, ON

N2L 3G1

ISSN (online / en ligne): 1927-9825

Cover design by: <http://designisyummy.com>

CGJSC / RCESSC

VOLUME 2 - ISSUE / NUMÉRO 2 - FALL / AUTOMNE 2013

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Guest Editor's Note / Note de la rédactrice invitée

Aurélie Campana

46

ARTICLES

C, B, R, or N: The Influence of Related Industry on Terrorists' Choice in Unconventional Weapons

Nicole Tishler

52

Le projet de loi antiterroriste canadien: une selection sécuritaire

Pascal Dominique-Legault

73

Les dimensions émotionnelles du terrorisme: Émotions, radicalisation violente et engagement terroriste

Benjamin Ducol

89

Les theories des mouvements sociaux et la dialectique des niveaux: un cadre d'analyse pour l'étude des évolutions d'Al-Qaïda au Maghreb islamique

Adib Bencherif

102

Editor's Note

Aurélie Campana, Ph.D.
Université Laval, Department of Political Science

This special issue is the result of a collaboration between the Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology (CGJSC) and the Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society (TSAS). TSAS is a research network funded by SSHRC and the Kanishka Project, launched in 2011 by the Ministry of Public Safety Canada. Two of TSAS's objectives converge perfectly with CGJSC's mission: to support and promote research on terrorism, its "root causes" and its effects, both in its most fundamental aspects, as well as in a perspective of sharing and knowledge transfer; and to encourage the emergence of a new generation of researchers interested in issues related to terrorism and anti-terrorism. At the same time, CGJSC, a bilingual journal created by doctoral students at the University of Waterloo, offers graduate students in criminology and sociology an opportunity to publish and disseminate their research. It should however be noted that disciplinary boundaries have been erased in the context of preparation of this special issue, to reflect the multidisciplinary approach that is at the root of TSAS's identity. As such, this special issue primarily features students in political science and criminology.

Research still in its infancy

Research on Terrorism in Canada, let us say it outright, remains at a preliminary stage of development compared to what this field of study has known in other countries such as the United States. Although Canada has been hit by several terrorist attacks since the 1970s, in the end it thankfully has quite a limited experience of terrorism (see for instance Charters, 2008; Leman-Langlois and Brodeur, 2009 and Gartenstein-Ross and Linda Frum, 2012). Moreover, the first Canadian anti-terrorism legislation was adopted in the aftermath of the September 11th 2001 attacks in the United States, even though it had already been discussed before that date. The absence of specific legislation before 2001 shows that terrorism was not considered as a public problem in Canada, and even less as a security issue. However, if the September 11th attacks represent a change in this regard, it is primarily observed in the reaction of Western states, who placed the terrorist threats as a priority in terms of public, political, and diplomatic action, and to some extent, military action as well. Canada's commitment to Afghanistan as part of the international coalition led by the North Atlantic Treaty Organization has only reinforced this trend. To a different degree, the dismantling of several terrorist plots, including the one fomented by the "Toronto 18", has changed the perception of terrorism in the country, making the threat more concrete and visible.

This lack of interest about terrorism and counter-terrorism was also reflected, until recently, in the academic world. Indeed, in contrast to the changes that have been observed in the United States and some European countries such as the United Kingdom, Canadian research has long been on the periphery of the interest generated by "terrorism" studies since 2001. While terrorism studies became a full-blown industry in a relatively short time, primarily in the United States (Silke, 2004), few Canadian researchers seemed interested in this issue. A rare fact worth pointing out, this trend is not particular to either French Canada or English Canada. Just this once, the "two solitudes" embrace the same relative disinterest of a subject of study which remains controversial even in terms of its very definition. Multiple hypotheses could be formulated to explain this inclination. The strongest, we believe, involve two converging aspects. First, the subject of "terrorism" seems historically to have had little legitimacy and little social relevance in the eyes of many Canadian researchers. It still continues to represent for some what Michel Wievorka called a "dirty subject of study" (2008: 257). Secondly, there were no research groups until recently which could create synergy around projects involving research on this subject. These are the reasons we believe most likely explain the slow uptake of research on terrorism in Canada. The funding provided by the Kanishka program

has undoubtedly greatly contributed to accelerate a movement which was just beginning to take shape around individual and/or local initiatives.

The Canadian world of terrorism research has nevertheless achieved some progress since 2010-2011. The creation of the TSAS network is certainly one of the best illustrations thereof. We will not, however, go so far as to say that “terrorism” as a subject of study has become fashionable. As marginal as it may be, we cannot help but notice the proliferation of terrorism research in various disciplines of social sciences and humanities, as well as in law and psychology, to mention only the disciplines belonging to the vast majority of researchers interested in these issues. In particular, more and more young researchers at the graduate level are undertaking the writing master and doctoral dissertations on an aspect related to terrorist violence or to anti-terrorism. In doing so, these young researchers not only contribute to the advancement of knowledge, but also to the scientific debates that continue to be borne from this field of study. Although much progress has been made and increasingly varied approaches and methodological frameworks are used to try to capture the multiple dimensions of terrorist events and anti-terrorism practices, the same questions continue to stir the researchers. We do not intend to list them because that is beyond the scope of this short introduction (on this subject, see the work of Schmid, 2011). Moreover, no field of study is free of controversies, even if it is necessary to emphasize the persistence of key debates in the field of terrorism studies concerning among others the definition and the outlines of the subject.

The involvement of young researchers in complex research involving in some cases “fieldwork in difficult-to-access terrains” (“*terrains difficiles*”) (Boumaza and Campana, 2007), seems to be one of the indicators of a yet very slow maturation of a field of study. It also brings a breath of fresh air in that it is most often based on questions reformulated in the light of progress or persistent deadlocks and new approaches. It is also driven by a desire to offer some answers to one of the main problems pervading this field of study: a lack of empirical research on terrorism and anti-terrorism, a problem which causes a certain circularity of knowledge (Dolnik, 2011). This special issue is part of this inclination to renew and expand the debate.

Quick overview of the special issue

The composition of this special issue was made at the pace and discretion of CGJSC’s peer-review process. It is not so much a showcase of discussions conducted on the three main research areas of TSAS (terrorism, security and society), rather a sample of works by graduate students on issues relating to terrorist violence, in Canada and elsewhere, as well as its potential social and societal effects. Indeed, we have decided not to limit ourselves to welcoming only discussions on terrorism or extremism in Canada. Instead we have deliberately chosen to provide publishing opportunities for graduate students interested in the issues mentioned above. This decision also stems from a willingness to reflect, as much as possible, the plurality of the “terrorism” subject of study, as well as the diversity of approaches and methodological frameworks used to understand it.

These papers are, in their vast majority, taken from broader research, as part of master's or doctorate work. They show varied and diverse theoretical and methodological backgrounds, albeit strongly influenced by various sociological trends. This is one of the biases created by the call for papers, by the disciplines belonging to the publishers and by their theoretical orientations. As such, three papers are written in French. What some might interpret as an “anomaly” is but a reflection of the results of the evaluation process, although we can not rule out the fact that young French-speaking researchers were particularly attracted by the possibility of publishing their work in French in a bilingual journal. This also reflects to some extent the vitality of Francophone research around issues related to political violence and terrorism in particular.

These four papers discuss different topics and subjects. However, they all try in their own way to overcome some of the most common criticisms leveled at previous research on terrorism and anti-terrorism. In this sense, all add a touch of originality and fit into wider debates. Benjamin Ducol's paper is primarily conceptual in nature. It suggests returning to the role of emotions to better capture why individuals enrol in a terrorist group. This long silenced aspect proves central in understanding the terms of engagement of individuals in a “terrorist organization.” After a thorough discussion of the literature on this issue, this paper

puts forward the outline of an analytical framework for integrating emotional processes within the understanding of multiple facets of individual commitment. In the second paper, Adib Benchérif presents a case study. He analyzes the evolution of a terrorist group, Al-Qaeda in the Islamic Maghreb, considered as an increasingly important threat since the events in Mali. To do this, he uses an analytical framework rooted in the sociology of social movements, an approach still (too) little used to understand the formation, structure, evolution and ultimately the disappearance of terrorist groups. Most importantly, he articulates a multi-level analysis to better understand the interactions between macro and meso analysis. Alexandra Nicole Tishler's paper discusses terrorist groups, but deals with a completely different issue, since she focuses on the factors which could promote the use of chemical, radiological, bacteriological and nuclear weapons by these actors. Its originality lies as much in the question raised as in the quantitative method chosen. Indeed, although quantitative methods are increasingly used, they remain marginal in the empirical analysis of terrorist phenomena. Finally, the paper by Pascal Dominique-Legault deals with an aspect of anti-terrorism as it relates to the development of a discourse legitimizing the adoption in Canada of a security approach to combat terrorism. Joining the current of critical studies on security, it provides a discursive analysis of the parliamentary debates that marked the adoption of the Canadian Anti-Terrorism Act in 2001. He shows thereby the effects of discourse, but also the power struggles that surround and govern these processes.

Beyond the heterogeneity of these papers and the different angles adopted by the authors to analyze a terrorist group, a form of violence or another dimension of terrorist violence or anti-terrorist practices, these studies illustrate some of the directions taken by young researchers interested in these issues.

References

- Boumaza M., et Campana A. (2007). Enquêter en « milieu difficile », introduction à l'ensemble « Enquêter en milieu 'difficile' ». *Revue française de science politique* 57 (10), 5-25.
- Charters D. A. (Ed) (2008). *The (un)peaceable kingdom? : Terrorism and Canada before 9/11*. Montréal: IRPP, 2008.
- Dolnik A. (2011). Conducting Field Research on Terrorism: a Brief Primer. *Perspectives on Terrorism* 5 (2). Retrieved from <http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/dolnik-conducting-field-research/287>
- Gartenstein-Ross D., and Frum L. (Eds) (2012). *Terror in the Peaceable Kingdom, Understanding and Addressing Violent Extremism in Canada*. Washington, DC : FDD Press.
- Leman-Langlois S., et Brodeur J.-L. (dir.) (2009). *Terrorisme et anti-terrorisme au Canada*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Schmid A. P. (2011). *The Routledge Handbook of Terrorism Research*. London: Routledge.
- Shepherd, J. (2007). The rise and rise of terrorism studies. *The Guardian*, 3 July.
- Silke, A. (2004). An introduction to terrorism research. In A. Silke (Ed.) *Research on Terrorism: Trends, Achievements and Failures* (1–29). London: Frank Cass.
- Wieviorka M. (2008). *Neuf Leçons de Sociologie*. Paris : Robert Laffont.

Note de la rédactrice invitée

Aurélié Campana, Ph.D.
Université Laval, Département de science politique

Ce numéro spécial est le fruit d'une collaboration entre la *Revue Canadienne des Études Supérieures en Sociologie et Criminologie* (RCESSC) et le *Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society* (TSAS). TSAS est un réseau de recherches financé par le CRSH et le projet Kanishka, lancé en 2011 par le ministère de la Sécurité publique du Canada. Deux des objectifs de TSAS convergent parfaitement avec la mission que s'est donnée la RCESSC: soutenir et promouvoir la recherche sur le terrorisme, ses « origines » et ses effets, tant dans ses aspects les plus fondamentaux, que dans une optique de partage et de transfert de connaissances ; encourager une nouvelle génération de chercheurs, intéressés aux problématiques liées au terrorisme et à la lutte anti-terroriste. Dans le même temps, la RCESSC, revue bilingue créée par les étudiants au doctorat de l'Université de Waterloo, offre aux étudiants des cycles supérieurs en criminologie et en sociologie une opportunité de publier et de diffuser leurs recherches. Il est toutefois à noter que les frontières disciplinaires ont été effacées dans l'optique de préparation de ce numéro spécial, afin de refléter la pluridisciplinarité qui est au fondement même de l'identité de TSAS. Ainsi, ce numéro spécial regroupe principalement des étudiants en science politique et en criminologie.

Une recherche encore embryonnaire

La recherche sur le terrorisme au Canada reste, disons-le d'emblée, embryonnaire comparativement aux développements que ce champ d'études a connus dans d'autres pays comme les États-Unis. Le Canada, bien que frappé par plusieurs attentats terroristes depuis les années 1970 a finalement, et bien heureusement, une expérience limitée du terrorisme (voir entre autres Charters, 2008; Leman-Langlois et Brodeur, 2009 et Gartenstein-Ross et Linda Frum, 2012). D'ailleurs, la première législation anti-terroriste a été adoptée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, même si elle était déjà en discussion avant cette date. L'absence de législation spécifique avant 2001 montre bien que le terrorisme n'était pas considéré au Canada comme un problème public et encore moins comme une urgence sécuritaire. Or, si les attentats du 11 septembre 2001 ont constitué une rupture, cette dernière se lit avant tout dans la réaction des États occidentaux, qui ont érigé les menaces portées par les groupes terroristes en priorité de l'action publique, politique, diplomatique et, dans une certaine mesure, militaire. L'engagement canadien en Afghanistan au sein de la coalition internationale dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'a fait que conforter cette tendance. Dans une autre mesure le démantèlement de plusieurs complots terroristes, dont celui fomenté par les « Toronto 18 », ont modifié l'appréhension des phénomènes terroristes au pays, rendant la menace plus concrète et plus perceptible.

Cette tendance à un désintérêt relatif pour le terrorisme et le contre-terrorisme s'est également reflété, jusqu'à récemment, dans le monde de la recherche. En effet, contrairement aux évolutions que l'on a observées aux États-Unis et dans quelques pays européens comme le Royaume-Uni, la recherche canadienne est longtemps restée à l'écart de l'engouement suscité depuis 2001 par l'objet d'études « terrorisme ». Alors que les études sur le terrorisme devenaient en peu de temps une véritable industrie aux États-Unis principalement (Silke, 2004), peu de chercheurs canadiens ont semblé intéressés à cette problématique. Fait rare à souligner, cette tendance n'est pas le seul fait du Canada francophone ou du Canada anglophone. Une fois n'est pas coutume, les « deux solitudes » se rejoignent autour de ce même désintérêt relatif pour un objet d'études qui reste contesté dans sa définition même. De multiples hypothèses pourraient être formulées pour expliquer cette inclinaison. Les plus solides tiennent, selon nous, à deux aspects convergents. Premièrement, l'objet « terrorisme » semble historiquement avoir eu peu de légitimité et peu de pertinence sociale aux yeux de nombre de chercheurs canadiens. Il continue d'ailleurs à représenter pour certains ce que Michel Wievorka appelle un « objet d'études sale » (2008 : 257).

Deuxièmement, il n'existait pas jusqu'à récemment de regroupements de chercheurs permettant de créer une synergie autour de projets portant sur cet objet. C'est là selon nous ce qui explique le plus sûrement le lent décollage de la recherche sur le terrorisme au Canada. Les financements proposés par le programme Kanishka ont, sans aucun doute, fortement contribué à accélérer un mouvement qui commençait tout juste à prendre forme autour d'initiatives individuelles et/ou locales.

Le monde de la recherche canadien est ainsi saisi par un frémissement réel depuis 2010-2011. La création du réseau TSAS en est certainement l'une des meilleures illustrations. Nous n'irons toutefois pas jusqu'à dire que l'objet d'études « terrorisme » est devenu à la mode. S'il reste marginal, l'on ne peut que constater la multiplication des recherches dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines, de même qu'en droit et en psychologie, pour ne mentionner que les disciplines d'appartenance de la grande majorité de chercheurs intéressés à ces problématiques. Surtout, de plus en plus de jeunes chercheurs s'engagent aux cycles supérieurs dans la rédaction de mémoires de maîtrise et de thèses doctorat portant sur un aspect lié à la violence terroriste ou à la lutte anti-terroriste. Ce faisant, ces jeunes chercheurs contribuent non seulement à l'avancement des connaissances, mais également aux débats scientifiques qui continuent à traverser ce champ d'études. Car si de nombreux progrès ont été réalisés, si des approches et cadres méthodologiques toujours plus variés sont mobilisés pour tenter de saisir les dimensions multiples des phénomènes terroristes et des pratiques antiterroristes, les mêmes questions continuent d'animer les chercheurs. Nous n'entendons pas en faire une liste puisque là n'est pas l'objectif de cette courte introduction (à ce sujet, voir l'ouvrage synthèse de Schmid, 2011). D'ailleurs, aucun champ d'étude n'en est exempt, même s'il faut ici souligner la persistance de débats fondamentaux dans le champ d'études sur les terrorismes concernant entre autres la définition et les contours mêmes de l'objet.

L'engagement de jeunes chercheurs dans des recherches complexes, impliquant dans certains cas un « terrain difficile » (Boumaza et Campana, 2007), nous semble être l'un des indicateurs d'un début de maturation d'un champ d'études encore en chantier. Il amène également un certain vent de fraîcheur en ce sens qu'il est le plus souvent basé sur des questionnements reformulés à la lumière des progrès réalisés ou des impasses persistantes et d'approches nouvelles. Il est également mu par une volonté de palier à l'un des problèmes principaux qui traverse ce champ d'études, la pauvreté empirique des recherches sur le terrorisme et l'anti-terrorisme, problème qui entraîne entre autres une certaine circularité du savoir (Dolnik, 2011). Ce numéro spécial participe de cette velléité de renouveler les débats et de les élargir.

Rapide présentation du numéro spécial

La composition de ce numéro spécial s'est faite au rythme et au gré du processus d'évaluations par les pairs. Il ne représente pas tant une vitrine des réflexions conduites sur les trois axes de recherche principaux de TSAS (terrorisme, sécurité et société), qu'un échantillon de travaux menés par des étudiants gradués sur des problématiques portant sur la violence terroriste, au Canada et ailleurs, ainsi que de ses possibles effets sociaux et sociétaux. Nous avons en effet décidé de ne pas nous limiter à accueillir des réflexions portant sur le ou les terrorismes ou extrémismes au Canada. Nous avons au contraire fait le choix d'offrir une opportunité une publication aux étudiants gradués intéressés aux problématiques évoquées plus haut. Cette décision tient également à une volonté de refléter, autant que faire se peut, la pluralité de l'objet d'études « terrorisme », ainsi que la diversité des approches et des cadres méthodologiques mobilisés pour l'appréhender.

Ces articles sont, dans leur grande majorité, tirés de recherches plus larges, qui s'inscrivent dans des travaux de maîtrise ou de doctorat. Ils présentent des horizons théoriques et méthodologiques variés et divers, quoique fortement imprégnés par différents courants sociologiques. C'est l'un des biais créé par l'appel à communications, par les disciplines d'appartenance des éditeurs et les orientations théoriques qu'ils privilégient. De même, trois articles sont rédigés en français. Ce que d'aucuns pourrait interpréter comme une « bizarrerie » n'est que le reflet des résultats des processus d'évaluation, bien que l'on ne puisse écarter le fait que des jeunes chercheurs francophones aient été particulièrement attirés par la possibilité de publier leurs travaux en français dans une revue bilingue. Cela traduit également dans une certaine mesure

la vitalité de la recherche en français autour de problématiques reliées aux violences politiques et au terrorisme en particulier.

Ces quatre articles abordent des sujets et des objets différents. Tous tentent toutefois à leur manière de dépasser quelques-unes des critiques les plus couramment formulées à l'endroit des recherches antérieures sur le terrorisme ou l'anti-terrorisme. En ce sens, tous apportent une touche d'originalité et s'insèrent dans des débats plus larges. L'article de Benjamin Ducol est avant tout de nature conceptuelle. Il propose de revenir sur le rôle des affects dans les processus d'adhésion à un groupe terroriste. Cet aspect longtemps occulté s'avère central dans la compréhension des modalités d'engagement des individus dans une « entreprise terroriste ». Après avoir fait un état des lieux de la recherche, cet article avance les contours d'un cadre analytique permettant d'intégrer les processus émotionnels à la compréhension des ressorts multiples de l'engagement individuel. Dans le second article, Adib Benchérif présente une étude de cas. Il examine ainsi les évolutions d'un groupe terroriste, Al-Qaeda au Maghreb Islamique, considéré depuis les événements du Mali comme une menace de plus en plus importante. Pour ce faire, il mobilise un cadre analytique ancré dans la sociologie des mouvements sociaux, une approche encore (trop) peu utilisée pour comprendre la formation, la structuration, l'évolution et ultimement la disparition des groupes terroristes. Surtout, il articule une analyse multi-niveaux, qui permet de mieux saisir les interactions entre les niveaux d'analyse macro et méso. L'article de Nicole Alexandra Tishler traite de groupes terroristes, mais aborde une problématique totalement différente, puisqu'elle s'intéresse aux facteurs qui pourraient favoriser l'utilisation par ces acteurs d'armes chimiques, radiologiques, bactériologiques et nucléaires. Son originalité tient tant à la question posée qu'à la méthode, quantitative, choisie. En effet, bien que les méthodes quantitatives soient de plus en plus mobilisées, elles restent encore marginales dans l'analyse empirique des phénomènes terroristes. Finalement, l'article de Pascal Dominique-Legault traite d'un aspect de l'anti-terrorisme, relatif à la construction des discours légitimant l'adoption au Canada d'une approche sécuritaire pour combattre le terrorisme. S'inscrivant dans le courant des études critiques sur la sécurité, il fournit une analyse discursive des débats parlementaires qui ont ponctué l'adoption de la loi anti-terroriste canadienne en 2001. Il montre ainsi les effets de discours, mais également les luttes de pouvoir qui entourent et encadrent ces processus.

Au-delà de l'hétérogénéité de ces articles et des angles différents adoptés par leurs auteurs pour analyser un groupe terroriste, une forme de violence ou encore une dimension de la violence terroriste ou des pratiques anti-terroristes, ces travaux illustrent quelques-unes des directions prises par de jeunes chercheurs intéressés à ces problématiques.

Références

- Boumaza M., et Campana A. (2007). Enquêter en « milieu difficile », introduction à l'ensemble « Enquêter en milieu 'difficile' ». *Revue française de science politique* 57 (10), 5-25.
- Charters D. A. (Ed) (2008). *The (un)peaceable kingdom? : Terrorism and Canada before 9/11*. Montréal: IRPP, 2008.
- Dolnik A. (2011). Conducting Field Research on Terrorism: a Brief Primer. *Perspectives on Terrorism* 5 (2). Retrieved from <http://www.terrorismanalysts.com/pt/index.php/pot/article/view/dolnik-conducting-field-research/287>
- Gartenstein-Ross D., and Frum L. (Eds) (2012). *Terror in the Peaceable Kingdom, Understanding and Addressing Violent Extremism in Canada*. Washington, DC : FDD Press.
- Leman-Langlois S., et Brodeur J.-L. (dir.) (2009). *Terrorisme et anti-terrorisme au Canada*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Schmid A. P. (2011). *The Routledge Handbook of Terrorism Research*. London: Routledge.
- Shepherd, J. (2007). The rise and rise of terrorism studies. *The Guardian*, 3 July.
- Silke, A. (2004). An introduction to terrorism research. In A. Silke (Ed.) *Research on Terrorism: Trends, Achievements and Failures* (1–29). London: Frank Cass.
- Wieviorka M. (2008). *Neuf Leçons de Sociologie*. Paris : Robert Laffont.

C, B, R, or N: The Influence of Related Industry on Terrorists' Choice in Unconventional Weapons

Nicole Tishler

Carleton University, Norman Paterson School of International Affairs

This study explores which factors, given that a terrorist has crossed the threshold over conventional weapons and into using unconventional ones such as chemical, biological, radiological, and nuclear (CBRN), will determine the likelihood that he/she chooses to use C, B, R, or N weapons. Relying primarily on data from the incident-based Monterey WMD Database, it employs multinomial logit regression with C, B, R, or N as a categorical dependent variable: a first within the relevant econometric literature. Fundamentally, the study tests the widely-held—although empirically unsubstantiated—technological deterministic assumption that the more readily CBRN technology, materials, and knowledge are accessible to terrorists, the more likely terrorists will be to use unconventional weapons of the corresponding kind: a relationship hypothesized to be stronger for serious attack perpetrators than for hoaxers. Next, the study tests the notion of a continuum of proliferation potential, hypothesizing that as states' regulatory capacity increases, biological terrorism will be most likely and nuclear terrorism will be least likely. Finally, the study assesses variables that have previously been proven as significant determinants of CBRN over conventional terrorism, to provide the groundwork for future evaluation of the extent to which terrorists may be induced to pursue C, B, R, or N over conventional weapons.

Keywords: CBRN Terrorism; WMD Terrorism; multinomial logit; technological determinism

Cette étude explore les facteurs, en supposant qu'un terroriste ait franchi le seuil des armes traditionnelles en utilisant des armes non traditionnelles comme les armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), qui détermineront la possibilité qu'il/elle choisisse d'utiliser les armes C, B, R ou N. En s'appuyant sur des données primaires de la base de données Monterey WMD, elle se sert d'une régression logit multinomial avec C, B, R ou N comme une variante dépendante catégorique : il s'agit d'une première pour la documentation pertinente économétrique. Principalement, l'étude vérifie la supposition très répandue - même si elle n'est pas empiriquement corroborée - comme quoi plus la technologie CBRN, les matériaux et les connaissances sont accessibles aux terroristes, plus les terroristes seront portés à se servir d'armes non traditionnelles pour la situation qui s'apprête : une relation censée être plus solide pour des auteurs d'agressions plus dangereuses que pour les charlatans. Ensuite, l'étude vérifie la notion d'une continuité de prolifération éventuelle, en supposant qu'avec l'augmentation de la capacité de réglementation de l'État, le terrorisme biologique serait le plus probable, alors que le terrorisme nucléaire serait le moins probable. Enfin, l'étude évalue les variantes qui ont déjà été prouvées comme déterminant de façon importante les CBRN plutôt que le terrorisme traditionnel, pour fournir un travail préparatoire pour de futures évaluations de l'étendue avec laquelle les terroristes pourraient être incités à se servir d'armes C, B, R ou N plutôt que des armes traditionnelles.

Mots-clés: Terrorisme CBRN, Terrorisme ADM, logit multinomial, déterminisme technologique

Introduction

Terrorists' interest in—and use of—chemical, biological, radiological and nuclear (CBRN) weapons are increasing. Policy officials and academics alike relate part of this increase to growth in the global spread of technology and materials, as well as dual use knowledge, in scientific research and related chemical, biological (i.e. life sciences and pharmaceuticals), radiological, and nuclear industries. Their fundamental assumption is that this spread in technology and knowledge will make CBRN materials more easily accessible to—and utilized by—a wider range of groups and individuals, including those who will use them with malicious intent. The Government of Canada's (2011) *Chemical, Biological, Radiological, Nuclear and Explosives Resilience Strategy for Canada* demonstrates no exception: "The prevalence of CBRNE materials in Canadian society for use by industry, in scientific research and medical diagnostics, among other purposes, creates a significant risk of diversion or exploitation by terrorists or criminals" (p. 2).

This study will explore which factors, given that a terrorist has crossed the threshold into using CBRN over conventional weapons, will determine the likelihood that the terrorist will choose to use chemical, biological, radiological, or nuclear (herein referred to as "C, B, R, or N") weapons.

The policy implications of this question are substantial. In Canada, for instance, policy regarding CBRN terrorism is currently aimed at resilience: ensuring that Canada can swiftly and effectively respond in the low-probability, though high-impact, event of a CBRN terrorist attack. If there is a link between the presence of technology and knowledge and the incidence of CBRN terrorism, policymakers may be able to justifiably introduce more preventive measures in terms of counter-proliferation and the control of substances and technological information; counter-CBRN terrorism efforts could be further refined, with resources aimed at areas of high CBRN industrial and scientific productivity, and weak regulation. If there is no link, steps in this direction may unnecessarily constrain industry and research, add regulatory burdens on governments, and ultimately be futile in reducing the CBRN terrorism risk.

Literature Review

The literature on CBRN terrorism is plagued with a paucity of open-source empirical data: not only have few actual CBRN attacks occurred (thankfully), but these events are often coded with incomplete information. The data challenges researchers face when studying CBRN are often addressed explicitly within the literature (see Ackerman, 2009). Koblentz (2011) has even expressed skepticism regarding quantitative methods' potential in CBRN terrorism risk assessment altogether. Most CBRN research is thus derived from general secondary sources on terrorism, or focused on anecdotal case studies. The 1995 sarin gas attacks in Tokyo and the 2001 anthrax attacks in the United States are the usual subjects of these studies. It appears that the only relevant study to have applied a rigorous multi-case methodology addresses only chemical and biological weapons (Tucker, 2000).

A major divide within the literature exists between those who dramatize the risk of CBRN terrorism, usually on the assumed premise that CBRN attacks will increase as technology and knowledge become more globalized in nature, and those who seek to devalue such arguments, usually based on CBRN terrorism's sparse historical record. Still, the historical record shows that many terrorist groups have used and considered using CBRN weapons, and there is seeming near-consensus that technology diffusion will make it easier and, thus, potentially more attractive to pursue CBRN capabilities.

This "technological determinism," a term first developed with respect to nuclear proliferation among states, is carried through to weapon-type-specific analyses (that is, works that focus on only one weapon type: C, B, R, or N). For example, Amy Smithson (2009) explores case study analyses of chemical terrorism, describing the technical advances that may facilitate chemical weapons' proliferation to terrorist groups and lone actors; she specifically notes the industry's growth in the southern hemisphere and suggests that terrorists will become increasingly likely to acquire access to—and knowledge of—chemicals that can be used in attacks. The United States' *Committee on Advances in Technology and the Prevention of Their Application to Next Generation Biowarfare Threats* (2006) makes a parallel argument with respect to the dispersion of life sciences-related knowledge and technological expertise, and the incidence of biological

terrorism. Ferguson and Potter (2004) make similar arguments with respect to nuclear terrorism, identifying ways in which terrorists can exploit military and civilian nuclear assets. It should be noted that while Ferguson and Potter's discussion is framed in terms of nuclear terrorism, two of the authors' four scenarios involve the emission or dispersion of radioactive materials (i.e. radiological terrorism), not nuclear explosions (nuclear terrorism).

Technological determinism is mediated by states' capacity to regulate relevant materials and knowledge. To this end, the *Committee on Advances in Technology and the Prevention of Their Application to Next Generation Biowarfare Threats* (2006) contributes the concept of a "continuum of proliferation potential" (pp. 53-58). According to this continuum, the correlation between the use of a C, B, R, or N weapon and its related technological base is strongest for nuclear terrorism and weakens as one moves to chemical, then radiological, and ultimately biological terrorism, because nonproliferation control regimes become increasingly weak as one progresses along the continuum.

The majority of existing research seeks to distinguish CBRN terrorist events from conventional ones, developing profiles of CBRN attackers and of likely venues. Only a notable few, however, employ econometric techniques. For instance, Coyle (2012) tests whether economic development and political risk indicators commonly used to analyze conventional terrorism apply to CBRN terrorism; and Rowlands, Littlewood, and Kilberg (2012) contribute a set of CBRN-versus-conventional explanatory variables related to terrorist group organizational structure, coded in a dataset developed at Carleton University (Kilberg, 2011). They also describe differences between hoaxes and non-hoaxes, finding that hoaxes are twice as likely to be perpetrated by individuals than by terrorist groups, and that different motivations and group organizational structures—most strongly religious motivation and "hub-spoke" organization—contribute to a group's likelihood to perpetrate hoaxes over serious attacks. Both of these studies include data from the *Monterey Weapons of Mass Destruction (WMD) Database* (Monterey Terrorism Research and Education Program, 2010)—the most comprehensive open-source data set on CBRN terrorism events—and the *Global Terrorism Database* (National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism, 2011), which includes both conventional and unconventional attacks.

In a project more proximate to this study's aims, Asal, Ackerman and Rethemeyer (2012) explain the incidence of CBRN terrorism using three sets of variables: environmental, organizational, and intrinsic. Among the environmental variables, the level of a host state's technological development (proxied by energy consumption per capita), although hypothesized to be a positive predictor of CBRN terrorism, was found to be insignificant; the authors performed multiple tests to examine if their proxy was simply a poor measure, but they failed to uncover any significant predictors. The degree of the host country's embeddedness in the global economy was a significant positive predictor of CBRN terrorism. The authors concluded that the hypothesized effect of technological development must be incorporated within the economic embeddedness effect; that a globalized and networked world makes a country's level of development unlikely to affect a terrorist's decision to use CBRN weapons.

In their first of two studies, Ivanova and Sandler (2006) use an odds ratio methodology to demonstrate a statistical association between the use of CBRN terrorism and political regime characteristics; group motives and structure; and certain factors relating to target choice. They also produce initial negative binomial regression results, which indicate that regime characteristics can generate causal explanations for the number of CBRN terrorist events a country experiences. Among these characteristics, democracy, strong rule of law, and high wealth (measured as the log of per capita income) are all found to be significant positive determinants of the number of CBRN over conventional attacks. Honesty (the absence of corruption) is found to have a significant negative influence. While each of these variables' coefficients was strongly significant, their magnitudes were of varying practical relevance. Like the studies described above, these authors use data from the *Monterey WMD Database* for their dependent variable, but they significantly reduce the scope of the database's observations in order to better align with their definition of terrorism and the period under study, which was limited to 1988-2004 due to data availability for their independent variables. Notably, the authors eliminated purely criminally-motivated attacks, along with hoaxes, pranks, and threats where the actors do not actually possess CBRN agents from the sample.

In a follow-up study, Ivanova and Sandler (2007) introduce three negative binomial regression models to test the direction of causality of their odds ratio findings from the previous year. In addition to their already-tested significant independent variables, the authors investigate whether past CBRN incidents are a determinant of future attacks. Of all the variables examined, they find that past CBRN incidents have the largest marginal impact on the likelihood of future attacks. These findings confirm the notion that once terrorists cross the CBRN threshold, they are likely to continue, due to economies of scale, diminished “set-up” costs over time, and the success of their tactics.

This present study contributes to the literature by empirically testing, for the first time, the widely held technological deterministic assumption that CBRN use by terrorists is inevitable, given the spread of technology and knowledge in related fields, and given that existing weapons may be proliferated to terrorist groups. By using a categorical dependent variable (splitting the usual incidence of CBRN terrorism as a unit into the incidence of C, B, R, or N terrorism events considered separately—also a first in the econometric literature), this study nuances Asal, Ackerman and Rethemeyer’s (2012) broad-based use of technological development as an explanatory variable for the incidence of CBRN terrorism writ large. In addition to adding five years’ worth of observations, this study also presents a refinement to Ivanova and Sandler’s (2006, 2007) findings that high national wealth increases the likelihood of CBRN terrorism; it may be that per capita income is a confounding or intervening variable, for which the true source is a large C, B, R, or N industry. To this effect, this study rescales Coyle’s (2012) application of proven econometric descriptors for conventional terrorism to CBRN terrorism, by testing previously demonstrated determinants of CBRN over conventional weapons across C, B, R, or N outcomes. This study also tests the utility of Ivanova and Sandler’s (2006, 2007) culling of their dataset, by contributing industry-related variables to Rowlands, Littlewood, and Kilberg’s (2012) discussion of the differences between characteristics of hoaxes and non-hoaxes.

Conceptual Framework

Weapon Type and Related Industry: The Technological Determinist Argument

The conventional wisdom regarding CBRN terrorism puts forth a widely-accepted assumption to explain variation in terrorists’ use of C, B, R, or N weapons: the more readily C, B, R, or N technology, materials, and knowledge are accessible to terrorists, the more likely terrorists will be to use unconventional weapons of the corresponding kind. For instance, a large chemical industrial base in a country would lead to a greater likelihood of chemical terrorism there. Likewise, a country’s lack of nuclear technology and knowledge would decrease its likelihood of experiencing nuclear terrorism.

Hypothesis 1A: Terrorist attacks using a particular weapon type will be most likely when the industry corresponding to that weapon within the country of attack is relatively large.

If Hypothesis 1A is confirmed, the relationship should be stronger for serious attack perpetrators, who rely on the presence and use of actual CBRN agents, than for hoaxers and pranksters, who are not limited by material constraints.

Hypothesis 1B: Related industry will have a greater influence on the weapon choice of serious attack perpetrators than of hoaxers or pranksters.

Regulatory Capacity and Proliferation Potential

Based on the notion of a continuum of proliferation potential (Committee on Advances in Technology and the Prevention of Their Application to Next Generation Biowarfare Threats, 2006, pp. 53-58), the correlation between the use of a C, B, R, or N weapon and its related technological base is hypothesized to be strongest for nuclear terrorism and gradually weakens as one moves to chemical, then radiological, and

ultimately biological terrorism, since industry regulation becomes increasingly difficult as one moves along the continuum. In controlling for states' regulatory capacity, this study will provide insight into the validity of the proliferation continuum hypothesis, while allowing for a *ceteris paribus* assessment of the effect of C, B, R, or N industry on terrorists' weapon choice.

Hypothesis 2: As states' regulatory capacity increases (decreases), terrorists will most (least) frequently use those CBRN agents that are most (least) difficult to regulate.

Determinants of CBRN Over Conventional Weapons

In probing the supposed link between industry and related weapon-type, this study provides the groundwork for future evaluation of the extent to which terrorists may be induced to pursue C, B, R, or N over conventional weapons. To this end, it includes the variables that are—as demonstrated in previous studies discussed in the literature review—significant determinants of CBRN over conventional terrorism. While it is expected that these variables will have little if any independent effect on the likelihood of C, B, R, or N attacks, a failure to control for them might skew the findings of key explanatory variables.

Hypothesis 3: Regime and perpetrator characteristics previously identified as significant determinants of CBRN over conventional weapons will not be significant determinants of the likelihood of C, B, R, or N.

This study does not address directly why a terrorist would choose to pursue CBRN over conventional weapons, as such an analysis would require the inclusion of data regarding conventional (i.e. non-CBRN) terrorist attacks. Although doing so would generate wider variation along the dependent variable, it would likely obscure weapon-type-specific nuances, as each of the CBRN weapon types would be dwarfed in relation to the total sample.

The Data

The Sample and the Dependent Variable: Weapon Type Used in Attack

This study's unit of analysis is terrorist events in which C, B, R, or N weapons were used; each observation thus represents a C, B, R, or N terrorism incident. To measure the dependent variable—named "*weapontype*"—this study relies on the incident-based *Monterey WMD Database*'s (Monterey Terrorism Research and Education Program, 2012) coding of primary weapon type, a categorical variable which describes the first attack weapon as biological, chemical, nuclear, radiological, or unknown.

While the *Monterey WMD Database* contains 1,729 such incidents between 1933 and 2012, the sample used in this study includes 1,431 observations from the period 1990 to 2011. The sample is reduced due to the availability of additional variables, and the removal of observations for which the country of attack and primary weapon type were either un-coded or unknown. The remaining sample, described in Table 1, thus covers a 21-year period (1990-2011), with observations spanning 90 different countries. Since most of the key explanatory variables (described below) are relatively stable within each country from year to year, variation in the type of CBRN weapon used is expected to emerge primarily from differences across countries and attack perpetrators.

Table 1: Descriptive Statistics for weapontype: C, B, R, or N

Weapon	Frequency	Percent
Biological	815	56.95
Chemical	482	33.68
Nuclear	42	2.94
Radiological	92	6.43
Total	1,431	100.00

Observations are not culled as per Ivanova and Sandler’s (2006; 2007) strict requirements. Hoaxes are retained in the sample because “they cause disruption, panic, thicken security barriers and take resources away from other threats” even if they do not involve a “human toll” (Rowlands, Littlewood, and Kilberg, 2012, 34). Criminally-motivated attacks are also retained since they are theoretically no less liable than politically- or ideologically-motivated incidents to generate human tolls, panic, disruption, and security responses. Rowlands, Littlewood, and Kilberg (2012) and Asal, Ackerman, and Rethemeyer (2012) similarly retain criminally-motivated attacks.

Measures of Related Industry

Measures of CBRN-related industry (summary statistics presented in Appendix, Table A1) are the primary explanatory variables required for testing the technological determinism argument.

Measures of biological industry, *bioindustry*, and chemical industry, *chemindustry*, are both sourced from the *World Trade Organization*’s (2012) “Time Series on International Trade.” *Bioindustry* is a continuous variable that measures the value of a country’s annual pharmaceutical exports, in US dollars at current prices, as an indicator of a country’s domestic production capacity in the life sciences (i.e. “biological” industry) and associated knowledge thereof. *Chemindustry* is a continuous variable that measures a country’s annual chemical exports minus its pharmaceutical exports, also in US dollars at current prices. It serves as a proxy measure for a country’s domestic production capacity in the chemical industry and associated knowledge thereof.

Relying on exports as a measure of production capacity presents a major limitation to this data, given that some countries may both produce and use their chemicals and pharmaceuticals domestically; export data will thus understate these countries’ production capacity. However, exports are stronger than other trade measures, since including imports (although this would reflect the presence of CBRN agents in a given country) would presumably inflate domestic know-how and technology. Using pharmaceuticals as a proxy for life sciences presents a further challenge. First, pharmaceuticals are actually listed by the *World Trade Organization* (2012) as a subset of chemical products, and thus—even though they reflect life sciences advancements—are partially correlated with chemical industry advancement. Second, this rather narrow measure is likely to underestimate the true scope and size of biologically-related industry. Furthermore, the *World Trade Organization* does not distinguish between 0 values (i.e. a country does not export any pharmaceutical or chemical products) and missing values (i.e. the country did not report such exports). As a result, all 0 and missing values have been recorded as missing values in this sample, which may underestimate the influence of a related domestic production capacity, and may also be symptomatic of a structural bias against those few countries that fail to report their exports. Despite these weaknesses, these industry measures are used here since they appear to be the strongest publicly available proxies, covering the widest range of countries and years. Alternate measures, such as data collected for OECD countries, would limit the utility of industry variables in explaining variation in terrorists’ choice in weapon, since there is likely little variation in terms of industry size across this group of countries.

Since the sources of radiological terrorism identified by Ferguson and Potter (2004) emanate from nuclear energy facilities, the size of “radiological industry” will be proxied by *radindustry*: a continuous,

absolute measure in kilowatt-hours of a country's annual nuclear electricity production, as measured by the *World Bank's* (2012) "World Development Indicators." The employment of electricity production rather than electricity use emphasizes a country's domestic production capacity and associated knowledge thereof, rather than mere presence of agents. Unfortunately, a more precise or alternate measure of "radiological industry" is impossible to quantify exhaustively, given that radioactive materials can be acquired in varying quantities from such wide-ranging sources as hospitals, science labs, and even every-day commodities such as tritium exit signs. Nuclear "industry," *nuclearindustry*, is proxied by a dummy variable that differentiates countries that possess weapons-usable nuclear materials from those that do not, as identified by the *Nuclear Threat Initiative* (NTI)'s (2012) "Nuclear Materials Security Index."

Measures of States' Regulatory Capacity

Two variables are used to measure a state's capacity to regulate or control C, B, R, or N industries (summary statistics presented in Appendix, Table A2). The first, *industryreg*, is the NTI's (2012) coding, on a scale of 0 to 100, of the degree to which countries have implemented United Nations Security Council Resolution (UNSCR) 1540, which obliges states to implement domestic legislation regarding WMD materials security. While this measure only exists as of UNSCR 1540's pronouncement in 2004, *industryreg* is applied here as a standard score per country since 1990, since it is likely that the resolution's implementation reflects a pre-existing commitment to WMD materials security and state capacity to that effect.

The second proxy measure is the *Political Risk Services Group's* (2012) "International Country Risk Guide" coding of bureaucratic quality, *bureauqual*. Measured on a four-point scale, *bureauqual* reflects the strength of a country's bureaucracy and its capacity to withstand governmental changes and maintain political autonomy. A limitation to the *bureauqual* measure is that it pertains only to a general quality of states that is likely to affect the state's regulatory capacity; it is not linked directly to regulation or any specific industries. It is used nonetheless, since it captures variation within countries over time, which the industry-specific *industryreg* measure does not.

Measures of Previously-Identified Controls

These variables (summary statistics presented in Appendix, Table A3) have been collected based on previous studies' findings and, where possible, using the same sources (summarized in Appendix, Table A4).

Country-specific controls—*gdppc* and *techdev*—are sourced from the *World Bank's* (2012) "World Bank Development Indicators." *Gdppc*, as a proxy for a country's overall wealth, measures a country's GDP per capita in thousands of constant 2000 US dollars, for the country and year in which an attack occurred. *Techdev*, as a proxy of a country's technological development, measures total energy consumption (megagrams of oil equivalent) per capita, in the country and year of attack.

Regime-specific controls measure levels of democracy (*polity2*) and corruption (*corruption*). *Polity2* is the *Polity Project's* (Marshall and Jaggers 2011) "revised combined polity score." An ordinal variable with values ranging from -10 to +10, it represents a sum of Polity's "institutionalized democracy" and "institutionalized autocracy" scores. *Corruption* is an ordinal variable with values ranging from 0 to 6, as coded by the *Political Risk Services Group's* (2012) "International Country Risk Guide." It measures corruption within a state's political system, emphasizing actual or potential nepotism, overinvolved patronage, secret funding deals, and suspicious links between business and politics.

Two perpetrator-specific variables are coded. Religious motivation, *religious*, is a dummy variable—coded here by Kilberg (2011)—that identifies those attacks perpetrated by religiously-motivated terrorist groups. Transnational orientation, *transnational*, is a dummy variable that identifies those attacks perpetrated by transnationally-oriented (as opposed to domestically-oriented) terrorist groups. It is coded here according to the method prescribed in Ivanova and Sandler (2007): if the perpetrator group is also identified in the "International Terrorism: Attributes of Terrorist Events (ITERATE): 1968-2006" dataset (Mickolus et al., 2006), it is assumed to have a transnational orientation and thus coded as 1. If the

perpetrator group is not named in ITERATE, or if the perpetrator is a lone wolf or unidentified, it is coded as 0.

Econometric Models and Estimation Methods

A multinomial logit regression is employed to test the influence of the above-defined independent variables, described in Table 2, on the categorical dependent variable, *weapontype*. Here, the variables predict the likelihoods of four possible, non-orderable, nominal outcomes—C, B, R, or N terrorism incidents—relative to a base outcome. In this study, unless otherwise specified, the base outcome used for interpretation and the presentation of results is biological incidents. Since each outcome in a multinomial logit regression signifies its likelihood relative to a given base outcome, the model’s “coefficients” are presented as relative-risk ratios (RRRs). The RRR illustrates the influence of the explanatory variable on the likelihood of an outcome relative to the base case.

Two general multinomial logit models are tested. **Model 1** addresses measures of states’ regulatory capacity (x_5 and x_6), and characteristics specific to perpetrators (x_7 and x_8), regimes (x_3 and x_4), and countries (x_1 and x_2) that have been previously identified as determinants of CBRN over conventional terrorism:

$$weapontype = \beta_0 + \beta_1gdppc_1 + \beta_2techdev_2 + \beta_3\log(polity2)_3 + \beta_4corruption_4 + \beta_5bureauqual_5 + \beta_6industryreg_6 + \beta_7transnational_7 + \beta_8religious_8 + \mu \quad (1)$$

Model 2 adds industry-specific variables (x_9 , x_{10} and x_{11}) to the previous model:

$$weapontype = \beta_0 + \beta_1gdppc_1 + \beta_2techdev_2 + \beta_3\log(polity2)_3 + \beta_4corruption_4 + \beta_5bureauqual_5 + \beta_6industryreg_6 + \beta_7transnational_7 + \beta_8religious_8 + \beta_9nuclearindustry_9 + \beta_{10}\log(chemindustry/bioindustry)_{10} + \beta_{11}(radindustry/bioindustry)_{11} + \mu \quad (2)$$

These models include most variables in their absolute form described in the previous section, except for *polity2* and the two industry ratios. The log of *polity2* is taken to narrow the variable’s range, and make it less sensitive to an abundance of high scores (72.83% of observations scored 10 in *polity2*). Instead of absolute measures of industry size, ratios are taken of both *radindustry* and *chemindustry* to *bioindustry* to capture variation across countries regarding industries’ relative sizes within them. *Bioindustry* is used as the denominator in both cases to produce estimates that are less sensitive to extreme high values of the *chemindustry* variable.

Models 1 and **2** are each tested against two forms of the *weapontype* dependent variable: one in which there are four categories, C, B, R, or N (**Models 1A** and **2A**); and one in which R and N are collapsed into a single category (**Models 1B** and **2B**). The logic for doing so is two-fold. From a practical perspective, there is no publicly available codebook for the *Monterey WMD Database* that could define how nuclear and radiological attacks were coded. Within the available literature, radiological terrorism is understood to refer to the dispersion of radioactive materials, and nuclear terrorism is understood to mean terrorists’ use of nuclear fusion or fission to produce an atomic implosion or explosion. The *Monterey WMD Database*’s inclusion of “nuclear” as an outcome with 42 observations is thus suspect, since in none of these cases did a nuclear incident, according to the conventional understanding of the term, take place. From a theoretical standpoint, it is possible that the available proxy variables, *radindustry* and *nuclearindustry*, will not clearly distinguish between nuclear and radiological “industry,” since they both pertain to a country’s nuclear energy production capacity.

Table 2: Variable Descriptions

<i>weapontype</i>	type of weapon used in terrorism incident; either with four outcomes (C, B, R, or N) or three outcomes, with radiological and nuclear combined (C, B, or R + N)
<i>bioindustry</i>	annual pharmaceutical exports, in US dollars at current prices, per country and year of terrorism incident; a proxy for the country's life sciences (i.e. "biological") industry
<i>chemindustry</i>	annual chemical exports minus pharmaceutical exports (if reported), in US dollars at current prices, per country and year of terrorism incident; a proxy for the country's chemical industry
<i>nuclearindustry</i>	= 1 if target country possesses weapons-usable materials, 0 otherwise; a proxy for the country's nuclear "industry"
<i>radindustry</i>	annual electricity production from nuclear sources, in kilowatt-hours, per country and year of terrorism incident; a proxy for the country's radiological industry
$\log(\text{chemindustry} / \text{bioindustry})$	log of <i>chemindustry</i> divided by <i>bioindustry</i> ; log transformation allows relative-risk ratio to serve as elasticity of <i>weapontype</i> with respect to this ratio; a measure of chemical industry's size relative to biological industry
$(\text{radindustry} / \text{bioindustry})$	<i>radindustry</i> divided by <i>bioindustry</i> ; a measure of radiological industry's size relative to biological industry
<i>bureauqual</i>	scale coding (0-4) of target country's bureaucratic strength and its bureaucracy's capacity to withstand governmental changes and maintain political autonomy in the year of attack; a proxy for states' industrial regulatory capacity
<i>industryreg</i>	scale coding (1-100) of the degree to which countries have implemented UNSCR 1540, current values; a proxy measure for states' CBRN industry regulation
<i>gdppc</i>	GDP per capita in \$1000 of dollars per country and year of attack, in constant 2000 US dollars; a measure of country wealth
<i>techdev</i>	total energy consumption (megagram of oil equivalent) per capita, for country and year of attack; a proxy for level of technological development in target country
<i>corruption</i>	ordinal (0 to 6) ranking of corruption within political system, per country and year of attack
$\log(\text{polity2})$	log of <i>polity2</i> ("Revised Combined Polity Score"), an ordinal variable (-10 to +10) measuring autocracy (negative values) and democracy (positive values) for country and year of attack; log transformation allows relative-risk ratio to serve as elasticity of <i>weapontype</i> with respect to <i>polity2</i>
<i>religious</i>	= 1 if perpetrator is an identified terrorist group with religious motivation, 0 otherwise
<i>transnational</i>	= 1 if perpetrator is an identified terrorist group with transnational orientation, 0 otherwise

Models 1 and 2 are each tested against two forms of the *weapontype* dependent variable: one in which there are four categories, C, B, R, or N (**Models 1A and 2A**); and one in which R and N are collapsed into a single category (**Models 1B and 2B**). The logic for doing so is two-fold. From a practical perspective, there is no publicly available codebook for the *Monterey WMD Database* that could define how nuclear and radiological attacks were coded. Within the available literature, radiological terrorism is understood to refer to the dispersion of radioactive materials, and nuclear terrorism is understood to mean terrorists' use of nuclear fusion or fission to produce an atomic implosion or explosion. The *Monterey WMD Database's* inclusion of "nuclear" as an outcome with 42 observations is thus suspect, since in none of these cases did a nuclear incident, according to the conventional understanding of the term, take place. From a theoretical standpoint, it is possible that the available proxy variables, *radindustry* and *nuclearindustry*, will not clearly distinguish between nuclear and radiological "industry," since they both pertain to a country's nuclear energy production capacity.

Finally, the more comprehensive **Model 2** is tested against two subsets of observations: hoaxes and pranks (**Model 2C**) versus only "serious" terrorism incidents (**Model 2D**). The latter is tested using the four-outcome dependent variable based on the findings of **Models 1A, 1B, 2A, and 2B** (discussed below), which demonstrate meaningful differences between terrorists' choice of radiological or nuclear weapons. **Model 2C** is tested using a general logit regression with only two dependent variable outcomes: biological and chemical. Radiological and nuclear incidents were dropped from the sample, as their low frequency—1 and 3 observations respectively—prevented the application of a multinomial logit regression. Tests indicate that the models do not exhibit any significant heteroskedasticity or multicollinearity.

Results and Analysis

Findings Across Differing Arrangements of the Dependent Variable

Models 1A, 1B, 2A and 2B yielded robust results. Given the degree to which human agency can be assumed to play a role in terrorists' weapon choice, the models' explanatory power—pseudo r-squared at 0.177, 0.179, 0.201, and 0.197 respectively—is fairly high. Results for **Models 1A and 2A**, with the dependent variable *weapontype* comprising four categories—C, B, R, or N—are presented in Table 3. Results for **Models 1B and 2B**—with three *weapontype* categories, C, B, or R + N—are presented in Table 4.

Hypothesis 1: Weapon Type and Related Industry

The data provide mixed support for the technological determinist hypothesis. In distinguishing between chemical and biological incidents, the results are compelling: in **Model 2A**, a one unit increase in $\log(\text{chemindustry}/\text{bioindustry})$ results in a 42.1% (42.5% in **Model 2B**) increase in the likelihood of a chemical attack as opposed to a biological one. The practical significance of this value is quite large, given the variable's statistical dispersion: a country with the highest logged ratio will be nearly four and a half times more likely to experience chemical attacks over biological ones than a country with the smallest proportion of biological to chemical industry.

The data are less clear with respect to nuclear and radiological terrorism. The *radindustry/bioindustry* ratio only approached significance ($p = 0.073$) for radiological incidents in **Model 2A**. Additionally, at 1.002, the RRR bears little practical significance (only 0.002%) in determining the likelihood of radiological over biological terrorism.

Table 3: Multinomial Logit Regression Results for Weapon Type – C, B, R, or N

DV	Independent Variable	Model 1A		Model 2A	
		Relative-Risk Ratio	P-Value	Relative-Risk Ratio	P-Value
BIOLOGICAL INCIDENT (Base Outcome)					
CHEMICAL INCIDENT	<i>gdppc</i>	0.980	0.145	0.928	0.000
	<i>techdev</i>	0.876	0.015	0.836	0.005
	<i>log(polity2)</i>	1.638	0.341	6.453	0.014
	<i>corruption</i>	1.888	0.000	1.382	0.028
	<i>bureauqual</i>	0.543	0.007	0.861	0.614
	<i>industryreg</i>	0.997	0.723	1.001	0.963
	<i>transnational</i>	8.741	0.000	8.471	0.000
	<i>religious</i>	4.064	0.000	3.906	0.002
	<i>nuclearindustry</i>			6.422	0.000
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			1.421	0.028
	<i>radindustry/bioindustry</i>			0.998	0.116
	Constant	0.444	0.389	0.007	0.001
NUCLEAR INCIDENT	<i>gdppc</i>	0.976	0.586	0.993	0.911
	<i>techdev</i>	0.942	0.716	0.870	0.537
	<i>log(polity2)</i>	0.576	0.507	2.084	0.667
	<i>corruption</i>	1.496	0.227	1.459	0.380
	<i>bureauqual</i>	0.269	0.008	0.154	0.010
	<i>industryreg</i>	1.026	0.247	1.033	0.260
	<i>transnational</i>	3.638	0.017	3.314	0.069
	<i>religious</i>	5.543	0.054	5.186	0.091
	<i>nuclearindustry</i>			2.932	0.262
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			0.008	0.983
	<i>radindustry/bioindustry</i>			0.999	0.636
	Constant	0.619	0.790	0.064	0.464
RADIOLOGICAL INCIDENT	<i>gdppc</i>	1.035	0.185	1.022	0.554
	<i>techdev</i>	0.706	0.001	0.629	0.000
	<i>log(polity2)</i>	0.261	0.044	5.504	0.277
	<i>corruption</i>	0.552	0.012	0.365	0.000
	<i>bureauqual</i>	0.866	0.684	1.550	0.394
	<i>industryreg</i>	1.037	0.023	1.018	0.468
	<i>transnational</i>	4.300	0.000	3.216	0.029
	<i>religious</i>	3.826	0.021	5.552	0.008
	<i>nuclearindustry</i>			2.785	0.148
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			1.071	0.798
	<i>radindustry/bioindustry</i>			1.002	0.073
	Constant	3.640	0.325	0.007	0.150
Number of observations		1246		1106	
Prob > chi-squared		0.0000		0.0000	
Pseudo r-squared		0.177		0.201	
Log likelihood		-938.239		-765.723	

Table 4: Multinomial Logit Regression Results for Weapon Type = C, B, R or N

DV	Independent Variable	Model 1A		Model 2A	
		Relative-Risk Ratio	P-Value	Relative-Risk Ratio	P-Value
BIOLOGICAL INCIDENT (Base Outcome)					
CHEMICAL INCIDENT	<i>gdppc</i>	0.980	0.145	0.928	0.000
	<i>techdev</i>	0.876	0.015	0.836	0.005
	<i>log(polity2)</i>	1.638	0.341	6.453	0.014
	<i>corruption</i>	1.888	0.000	1.382	0.028
	<i>bureauqual</i>	0.543	0.007	0.861	0.614
	<i>industryreg</i>	0.997	0.723	1.001	0.963
	<i>transnational</i>	8.741	0.000	8.471	0.000
	<i>religious</i>	4.064	0.000	3.906	0.002
	<i>nuclearindustry</i>			6.422	0.000
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			1.421	0.028
	<i>radindustry/bioindustry</i>			0.998	0.116
	Constant	0.444	0.389	0.007	0.001
NUCLEAR INCIDENT	<i>gdppc</i>	0.976	0.586	0.993	0.911
	<i>techdev</i>	0.942	0.716	0.870	0.537
	<i>log(polity2)</i>	0.576	0.507	2.084	0.667
	<i>corruption</i>	1.496	0.227	1.459	0.380
	<i>bureauqual</i>	0.269	0.008	0.154	0.010
	<i>industryreg</i>	1.026	0.247	1.033	0.260
	<i>transnational</i>	3.638	0.017	3.314	0.069
	<i>religious</i>	5.543	0.054	5.186	0.091
	<i>nuclearindustry</i>			2.932	0.262
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			0.008	0.983
	<i>radindustry/bioindustry</i>			0.999	0.636
	Constant	0.619	0.790	0.064	0.464
RADIOLOGICAL INCIDENT	<i>gdppc</i>	1.035	0.185	1.022	0.554
	<i>techdev</i>	0.706	0.001	0.629	0.000
	<i>log(polity2)</i>	0.261	0.044	5.504	0.277
	<i>corruption</i>	0.552	0.012	0.365	0.000
	<i>bureauqual</i>	0.866	0.684	1.550	0.394
	<i>industryreg</i>	1.037	0.023	1.018	0.468
	<i>transnational</i>	4.300	0.000	3.216	0.029
	<i>religious</i>	3.826	0.021	5.552	0.008
	<i>nuclearindustry</i>			2.785	0.148
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			1.071	0.798
	<i>radindustry/bioindustry</i>			1.002	0.073
	Constant	3.640	0.325	0.007	0.150
Number of observations		1246		1106	
Prob > chi-squared		0.0000		0.0000	
Pseudo r-squared		0.177		0.201	
Log likelihood		-938.239		-765.723	

The indicator *nuclearindustry* generated unexpected results: in **Model 2A**, it was not a significant determinant of nuclear or radiological incidents with any base outcome, but it did have a surprisingly strong effect (RRR = 6.421) on the likelihood of chemical over biological terrorism. That is, the presence of weapons-usable nuclear materials in a country made chemical terrorism nearly five and a half times more likely than biological terrorism. In **Model 2B**, *nuclearindustry* was significant for chemical weapons (RRR = 6.292) and the nuclear-radiological combination (RRR = 3.205), demonstrating that both chemical and nuclear or radiological attacks are more likely than biological attacks when a country possesses nuclear weapons-usable materials.

While stronger proxy measures for radiological and nuclear industry would be required to conclusively confirm or disconfirm Hypothesis 1A, the findings for $\log(\text{chemindustry/bioindustry})$ indicate that terrorists' choice in weapon is, at least in some cases, linked to related industrial capacity.

Hypothesis 2: Regulatory Capacity and Proliferation Potential

The models generate convincing support for Hypothesis 2 regarding a continuum of proliferation potential and states' regulatory capacity. In **Model 1A**, *bureauqual* is significant and with the smallest RRR (= 0.269) for nuclear industry (note that when $RRR < 1$, the closer it is to 0, the larger its negative likelihood of occurring). The RRR is even closer to 0 (RRR = 0.154) when controlling for **Model 2A**'s industry variables. As states' bureaucratic quality increases, nuclear attacks thus retain only between 15.4 and 26.9 percent chances of occurring, relative to biological attacks, which—assuming the order of proliferation potential in the continuum is accurate (i.e. biological agents are most difficult to regulate, and nuclear agents are most easily regulated)—confirms the hypothesis that higher state regulatory capacity corresponds to the use of the most difficultly regulated CBRN agents.

Bureauqual is significant with a moderately-sized, smaller-than-one RRR (0.543) for chemical incidents in **Model 1A**, thus placing chemical terrorism accurately on the continuum between the poles of biological and nuclear. While *bureauqual* does not generate significant coefficients for radiological attacks with biological as the regression's base outcome (implying that it is not statistically different from biological, and thus—as the hypothesis suggests—difficult to regulate), when the base case is switched to radiological (i.e. when RRRs are made to represent relationships between the corresponding weapon type and *radiological* incidents), a significant *bureauqual* coefficient for nuclear incidents demonstrates that radiological terrorism would lie close to biological (toward the “difficult to regulate” pole) on the continuum. When nuclear and radiological incidents are collapsed into a single category, **Model 1B** also demonstrates that biological agents are more difficult to regulate than chemical agents. The insignificant coefficient for the combination of radiological and nuclear incidents provides implicit support for Hypothesis 2, since radiological and nuclear agents are not adjacent to one another on the proliferation continuum; their combined relationship relative to the other two weapon types *should* be ambiguous if the continuum and hypothesis are correct.

Hypothesis 3: Determinants of CBRN Over Conventional Weapons

Contrary to the expectations of Hypothesis 3, some of the regime and perpetrator characteristics previously identified as significant determinants of CBRN over conventional terrorism were not only significant, but with large magnitudes.

Most notably, perpetrator characteristics—*transnational* and *religious*—were consistently, across nearly all dependent variable outcomes in **Models 1A, 1B, 2A, and 2B**, statistically significant and with RRRs ranging from 3.104 (*transnational* for nuclear incidents in **Model 2B**) to 8.753 (*transnational* for chemical incidents in **Model 1B**). While there was slight variation between models and across C, B, R, or N outcomes regarding which of the two perpetrator variables had the strongest influence on terrorist's choice in weapon, a clear trend emerged: both transnationally-oriented and religiously-motivated terrorists were significantly less likely to employ biological weapons than other weapon types.

The low likelihood of transnationally-oriented groups to pursue biological terrorism can be linked with the proliferation continuum, and lends support to the technological determinist hypothesis. Since biological agents are difficult to regulate, they are presumably more prevalent in a wider range of states and more readily available to actors within these states. Transnational terrorist groups, however, “are in a more competitive news market than domestic terrorists and this induces [them] to seek more ghastly actions” (Ivanova and Sandler, 2007, p. 282). While Ivanova and Sandler make this claim to support a hypothesis that transnational terrorists would be more inclined to pursue CBRN over conventional weapons, such competition for media attention might produce a disincentive toward using biological weapons, since they are presumably the most common CBRN weapon type (comprising 56.95% of all observations).

The available literature does not appear to present any meaningful reason for which religiously-motivated terrorists would be unlikely to pursue biological terrorism. In fact, this result runs contrary to experience with Al Qaeda, arguably the best-known religious *and* transnational terrorist group: before his death, Osama bin Laden had pursued the development of unconventional weapons—including, supposedly, biological weapons—as “a religious duty” (as cited in Yusufzai, 1999). It is likely that the above-described findings regarding religious groups and biological terrorism result from a confounding factor: the high prevalence of biological hoaxes in the sample, and the high likelihood that religious terrorists will perpetrate serious attacks more often than hoaxes. Biological incidents comprised 93.82% (729 of 777) of hoaxes, compared with 13.15% (86 of 654) of serious attacks; and religious-motivated terrorists perpetrated only 0.65% (5 of 768) of hoaxes, compared with 15.90% (104 of 550) of serious attacks. Since hoaxes are very likely to be biological, and religious-motivated terrorists are less likely to perpetrate hoaxes than serious attacks, it misleadingly appears that religious-motivated terrorists are unlikely to use biological weapons. Indeed, when hoaxes and pranks are controlled for (i.e. a hoax or prank indicator is added to **Model 2**), the significance of the coefficients for *religious* in every case is eliminated. *Transnational*, on the other hand, remains robust, and so the spurious argument does not challenge the above-described relationship with respect to transnational terrorists.

The RRRs for *gdppc* are also of note. In **Model 2A**, a smaller-than-one RRR of *gdppc* for chemical relative to biological incidents (0.928) suggests that biological is more likely than chemical terrorism when country wealth is high. When the base outcome is switched to chemical, radiological becomes 10% more likely than chemical terrorism when country wealth is high. This relationship between both biological and radiological incidents and high *gdppc* may be highlighting a weakness of the related industry measures: since life sciences or “biological industry” in addition to radiological capacity can be presumed to be generally more advanced in richer countries, it is possible that *gdppc* may be capturing the effects of related industries that this study’s limited industry proxies fail to encompass.

Overall, the surprising statistical significance of many previously-identified determinants of CBRN over conventional weapons in determining C, B, R, or N suggests that treating CBRN as a general category may obscure important differences regarding the determinants of unconventional weapon type use.

Hypothesis 1 Revisited: Hoaxes and Pranks versus Serious Attacks

When separating hoaxes and pranks from serious attacks (results presented in Appendix, Table A5), the industry explanatory variables of **Model 2**, based on pseudo r-squared values, performed better for hoaxes than for non-hoaxes. While the comparison between the two models is not perfect, given that only two weapon types were assessed in the hoax sample, it generates results consistent with Rowlands, Littlewood, and Kilberg’s (2012) findings that CBRN hoaxes are most likely to be biological, and actual attacks are most often chemical. That industry and regulation variables lack significance for all types of serious attack suggests that terrorists are not induced to actually employ particular weapons simply because they are more easily-accessed, nor are they dissuaded by difficulty in access imposed by regulation: those who aspire to perpetrate serious CBRN incidents will actively seek the weapon type they desire. While Hypothesis 1A is confirmed for the entire sample including hoaxes and serious attacks (since the former are more predominant in the sample than the latter), its null hypothesis cannot be rejected for serious attack perpetrators on their own.

While perpetrators of hoaxes and pranks appear quick to “imagine away” potential regulatory barriers (both *bureauqual* and *industryreg* are significant and positive predictors of chemical over biological incidents, contrary to the earlier findings of a proliferation continuum in the alternate direction), they are less imaginative when it comes to the type of weapon they imitate: with every 100% increase in $\log(\text{chemindustry}/\text{bioindustry})$ —that is, as *chemindustry* becomes increasingly large relative to *bioindustry*—the likelihood of a chemical over biological hoax or prank increases by more than three and a half (RRR = 4.573) times. The data thus support the alternate hypothesis to 1B: related industry has a *greater* influence on the weapon choice of hoaxers and pranksters than of serious attack perpetrators. In other words, the widely held technological deterministic hypothesis, while seemingly false for perpetrators of serious attacks, appears to be internalized by hoaxers and pranksters who may draw on the availability of technology and knowledge to make their claims and acts more believable.

That such counterintuitive results—with important policy implications—are found when the total sample of observations includes hoaxes and pranks in addition to serious attacks casts serious doubt on the utility of Ivanova and Sandler’s (2006; 2007) culling of the *Monterey* dataset. Especially given that policy responses are initiated whether or not a supposed terrorist attack is eventually uncovered as a hoax, it is imperative for future study to uncover any systematic differences that might assist in the early identification of which “attacks” are hoaxes, and which may go on to exact a human toll; such inferences cannot be drawn from a sample of serious attacks alone.

Conclusions

This study has demonstrated that the technological determinism hypothesis holds only under certain circumstances. For serious attack perpetrators, the null hypothesis cannot be rejected. For perpetrators of hoaxes and pranks, and within the broader sample of all CBRN incidents, the hypothesis holds strongly with respect to chemical and biological weapons. The fortunate lack of existing empirical evidence precludes the extension of this finding to radiological and nuclear hoaxes. Stronger proxy measures for radiological and nuclear industry—as well as a greater frequency of radiological and nuclear hoaxes—would be required for the technological determinist hypothesis for all CBRN categories to be conclusively assessed. Given the degree to which present policy in Canada and other countries is premised on the technological determinism hypothesis, such further study is necessary. While measures for chemical and biological industry appear to perform well, findings for the effect of country wealth, *gdppc*, suggest that pharmaceutical exports as a proxy for life sciences (i.e. biological) industry may underestimate the size of a country’s true “biological” industry, and thus exaggerate findings for ratios using this measure as a denominator.

Regression results for the entire sample support the hypothesis of a continuum of proliferation potential, with biological being the most difficult to regulate, followed by radiological, chemical, and nuclear proliferation: biological weapons are the most—and nuclear the least—likely weapons to be used when a state’s regulatory capacity is high. The hypothesis does not, however, hold for the sample of serious attacks only, suggesting that terrorists who aspire to perpetrate serious CBRN incidents will actively seek the weapon type they desire, irrespective of regulatory constraints and ease of access.

The study also finds significant results for regime and perpetrator characteristics previously identified as significant determinants of CBRN over conventional weapons when applied to the likelihood of C, B, R, or N. The most notable of these characteristics are country wealth and perpetrator groups’ transnational orientation. These findings suggest that further research into the likelihood of C, B, R, or N—rather than the previously emphasized likelihood of CBRN as a category compared with conventional terrorism—will be fruitful.

Ultimately, these findings support policy action in accordance with what Koblenz (2011) describes as “pragmatic”—as opposed to optimistic and pessimistic—prescriptions for CBRN terrorism. While the threat of CBRN terrorism is real, the lack of predictability for serious attack weapon type based on existing knowledge makes it difficult to tailor security responses to particular CBRN outcomes. Rather, policymakers should “provide protection against a broad spectrum of deliberate and national hazards” and

address “the conditions that enable terrorists to pursue CBRN weapons” (Koblentz, 2011, p. 504). Furthermore, policymakers would be wise to consider the evidence provided in this paper against the technological determinist hypothesis for serious CBRN incidents: as long as policymakers adhere to these beliefs, they will be more susceptible to believing hoaxes and pranks informed by the same logic. If technological determinism performed historically to induce terrorists’ use of CBRN weapons, globalized networks and economies—that is, Asal, Ackerman, and Rethemeyer’s (2012) “economic embeddedness” effect—have spread to such an extent that relying on these explanations to inform policy is unlikely to generate favourable outcomes.

About the Author: Nicole Tishler is a second year Ph.D. student at the Norman Paterson School of International Affairs. She can be reached at: nicole.tishler@carleton.ca

References

- Ackerman, G. (2009). Defining knowledge gaps within CBRN terrorism research. In M. Ranstorp & M. Normark (Eds.), *Unconventional Weapons and International Terrorism* (pp. 13-26). London and New York: Routledge.
- Asal, V. H., Ackerman, G. A., & Rethemeyer, R. K. (2012). Connections can be toxic: Terrorist organizational factors and the pursuit of CBRN weapons. *Studies in Conflict & Terrorism*, 35(3), 229-254.
- Committee on Advances in Technology and the Prevention of Their Application to Next Generation Biowarfare Threats. (2006). *Globalization, biosecurity, and the future of the life sciences*. Washington, DC: National Academic Press.
- Coyle, J. (2012). *Optimization of nuclear, radiological, biological, and chemical terrorism incidence models through the use of simulated annealing Monte Carlo and iterative methods*. (Masters thesis). Retrieved from Georgia Institute of Technology SMARTech Library. (<http://hdl.handle.net/1853/43599>)
- Ferguson, C. D., & Potter, W. C. (2004). *The four faces of nuclear terrorism*. Monterey, CA: Monterey Institute – Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute of International Studies.
- Government of Canada. (2011). *Chemical, biological, radiological, nuclear and explosives resilience strategy for Canada*. Ottawa: Government of Canada.
- Ivanova, K., & Sandler, T. (2006). CBRN incidents: Political regimes, perpetrators, and targets. *Terrorism and Political Violence*, 18(3), 423-448.
- Ivanova, K., & Sandler, T. (2007). CBRN attack perpetrators: An empirical study. *Foreign Policy Analysis*, 3, 273-294.
- Kilberg, J. (2011). Organizing for destruction: How organizational structure affects terrorist group behaviour. (Unpublished doctoral dissertation). Carleton University, Ottawa, ON.
- Kilberg, J. (2012). A basic model for explaining terrorist group organizational structure. *Studies in Conflict and Terrorism*, 35(11), 810-830.
- Koblentz, G. D. (2011). Predicting peril or the peril of prediction? Assessing the risk of CBRN terrorism. *Terrorism and Political Violence*, 23(4), 501-520.
- Marshall, M. G., & Jaggers, K. (2011). *Polity IV project: Political regime characteristics and transitions: 1800-2011*. [Data file]. Integrated Network for Societal Conflict Research (INSCR) Program, Center for International Development and Conflict Management (CIDCM), University of Maryland.
- Mickolus, E. F., Sandler, T., Murdock, J. M., & Flemming, P. A. (2006). *International terrorism: Attributes of terrorist events (ITERATE): 1968-2006*. [Data file]. Dunn Loring, VA: Vinyard Software.
- Monterey Terrorism Research and Education Program. (2012). *Monterey weapons of mass destruction terrorism database*. Monterey, CA: Monterey Institute of International Studies.

- National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START). (2011). *Global terrorism database*. [Data file]. Retrieved from <http://www.start.umd.edu/gtd>
- Nuclear Threat Initiative (NTI). (2012). *Nuclear materials security index*. Retrieved from <http://www.ntiindex.org/>
- Political Risk Services (PRS) Group. (2012). *International country risk guide*. [Data file]. Retrieved from <http://www.prsgroup.com/icrg.aspx>
- Rowlands, D., Littlewood, J. & Kilberg, J. (2012). *CBRN terrorism: Assessing the threat of CBRN terrorism by groups and individuals in Canada and worldwide*. (Unpublished manuscript). Norman Paterson School of International Affairs, Ottawa.
- Smithson, A. E. (2009). "Indicators of chemical terrorism." In M. Ranstorp & M. Normark (Eds.), *Unconventional Weapons and International Terrorism* (pp. 67-94). London and New York: Routledge.
- Tucker, J. B. (2000). *Toxic terror: Assessing terrorist use of chemical and biological weapons*. Cambridge, MA: MIT Press.
- World Bank. (2012). *World development indicators*. [Data file]. Retrieved from <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>
- World Trade Organization. (2012). *Time series on international trade*. [Data file]. Retrieved from <http://stat.wto.org/Home/WSDBHome.aspx?Language=E>
- Yusufzai, R. (1999, January 11). Conversation with terror. *TIME*. Retrieved from <http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,17676,00.html>

Appendix:

Table A1: Summary Statistics for Measures of CBRN-Related Industry

Variable	Observations (missing values)	Mean	Standard Deviation	Minimum	Maximum
<i>bioindustry</i>	1278 (153)	1.33e+10	1.33e+10	5147	7.03e+10
<i>chemindustry</i>	1378 (53)	4.77e+10	4.22e+10	104571	1.64e+11
<i>nuclearindustry</i>	1425 (6)	.8140351	.3892149	0	1
<i>radindustry</i>	1319 (112)	1.39e+10	3.13e+10	0	1.19e+11
<i>log(chemindustry / bioindustry)</i>	1278 (153)	1.658799	.8669452	-1.169022	9.735541
<i>(radindustry / bioindustry)</i>	1197 (234)	35.97924	157.9776	0	2311.407

Table A2: Summary Statistics for Measures of States' Regulatory Capacity

Variable	Observations (missing values)	Mean	Standard Deviation	Minimum	Maximum
<i>industryreg</i>	1425 (6)	70.69053	14.96852	16	100
<i>bureauqual</i>	1368 (63)	3.435459	1.021634	0	4

Table A3: Summary Statistics for Previously Identified Controls

Variable	Observations (missing values)	Mean	Standard Deviation	Minimum	Maximum
<i>gdppc</i>	1409 (22)	23.46556	14.7182	.1394099	50.06353
<i>techdev</i>	1385 (46)	5.370031	2.84183	.1573904	10.40798
<i>corruption</i>	1360 (71)	3.665594	1.14898	0	6
<i>log(polity2)</i>	1303 (128)	2.182019	.3430105	0	2.302585
<i>religious</i>	1431 (0)	.0761705	.2653635	0	1
<i>transnational</i>	1431 (0)	.1516422	.3587991	0	1

Table A4: summary of Control Variables Collected Based on Previous Studies'

Variable Name	Results from Previous Studies (CBRN vs. Conventional Attack)
Country Wealth (<i>gdppc</i>)	Significant positive predictor of CBRN (Ivanova and Sandler, 2007)
Democracy (<i>polity2</i>)	Significant positive predictor of CBRN (Ivanova and Sandler, 2007). Note: While Asal, Ackerman, and Rethemeyer (2012) use the <i>polity2</i> score, Ivanova and Sandler (2006; 2007) use only Polity's "institutionalized democracy" variable. <i>Polity2</i> is used here since, as a combination of democracy and autocracy elements, it is more comprehensive than the democracy score alone. Furthermore, it converts instances of "standardized authority scores" (i.e. -66 for foreign "interruption"; -77 for cases of anarchy; and -88 for transitional periods) to conventional scores, therefore not negatively skewing results or requiring the elimination of observations for which standardized scores are recorded from the analysis.
Corruption (<i>corruption</i>)	Inverse of corruption (i.e. regime honesty) found to be a significant negative predictor of CBRN (Ivanova and Sandler, 2007)
Technological Development (<i>techdev</i>)	Asal, Ackerman and Rethemeyer (2012) did not find significant results for this measure, on the assumption that its effects were subsumed under their "McDonald's Effect" measure for a country's embeddedness in the global economy. Since that measure was publically unavailable over the period of time required, this variable is used in its place.
Perpetrator - Religious Motivation (<i>religious</i>)	Ivanova and Sandler (2007) found that religious cults were a large and significant predictor of CBRN attacks. However, these findings are based on a flawed methodology, and false distinction between religiously-motivated cults and fundamentalists (of the 314 observations under study, only 28 were perpetrated by cults, and all but one were perpetrated by a single cult: Aum Shinrikyo. It is misleading to extrapolate findings from this group to the entire category of religious cults). This measure thus includes all religiously-motivated actors.
Perpetrator - Transnational Orientation (<i>transnational</i>)	Ivanova and Sandler (2007) found transnational orientation to be a significant predictor of CBRN only for religious fundamentalists (they introduce an interaction term that multiplies transnational orientation with religious motivation – it is not significant when looking only within CBRN attacks)

Table A5: Results for Logit Regression on Hoaxes and Pranks and Multinomial Regression on Serious Incidents

DV	Independent Variable	Model 2C - Hoaxes		Model 2D - Serious	
		Relative-Risk Ratio	P-Value	Relative-Risk Ratio	P-Value
BIOLOGICAL ATTACK (Base Outcome)					
CHEMICAL ATTACK	<i>gdppc</i>	0.918	0.033	0.939	0.063
	<i>techdev</i>	0.653	0.002	0.970	0.780
	<i>log(polity2)</i>	8.698	0.812	9.054	0.112
	<i>corruption</i>	0.571	0.196	1.615	0.056
	<i>bureauqual</i>	18.342	0.011	0.545	0.258
	<i>industryreg</i>	1.141	0.015	1.001	0.970
	<i>transnational</i>	11.095	0.001	2.004	0.140
	<i>religious</i>	2.117	0.676	0.863	0.793
	<i>nuclearindustry</i>	59.798	0.003	3.094	0.156
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>	4.573	0.002	0.850	0.557
	<i>radindustry/bioindustry</i>	0.999	0.939	0.998	0.292
	Constant	6.03e-13	0.154	0.138	0.522
NUCLEAR ATTACK	<i>gdppc</i>			0.963	0.610
	<i>techdev</i>			0.909	0.711
	<i>log(polity2)</i>			7.998	0.366
	<i>corruption</i>			1.238	0.661
	<i>bureauqual</i>			0.180	0.063
	<i>industryreg</i>			1.046	0.240
	<i>transnational</i>			0.829	0.799
	<i>religious</i>			1.271	0.816
	<i>nuclearindustry</i>			2.281	0.507
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			0.754	0.532
	<i>radindustry/bioindustry</i>			0.999	0.522
	Constant			0.051	0.559
RADIOLOGICAL ATTACK	<i>gdppc</i>			1.019	0.690
	<i>techdev</i>			0.741	0.043
	<i>log(polity2)</i>			14.784	0.272
	<i>corruption</i>			0.469	0.023
	<i>bureauqual</i>			0.959	0.952
	<i>industryreg</i>			1.031	0.357
	<i>transnational</i>			0.856	0.801
	<i>religious</i>			1.146	0.849
	<i>nuclearindustry</i>			1.618	0.613
	<i>log(chemindustry/bioindustry)</i>			0.743	0.392
	<i>/bioindustry</i>			1.002	0.338
	Constant			0.011	0.383
	Number of observations	688		414	
	Prob > chi-squared	0.0000		0.0000	
	Pseudo r-squared	0.155		0.133	
	Log likelihood	-119.344		-339.138	

Le projet de loi antiterroriste canadien : une sélection sécuritaire

Pascal Dominique-Legault
Université Laval, Département de sociologie

La manière dont est défini le terrorisme en tant que problème public détermine la manière de concevoir les solutions à ce problème. Ainsi, la perception que des mesures sécuritaires sont adéquates, nécessaires, efficaces, proportionnelles ou, au contraire, qu'elles sont abusives ou déséquilibrées, est largement tributaire d'un processus définitionnel. Dans cet article, nous identifions comment les parlementaires canadiens ont défini le problème du terrorisme dans le cadre des débats sur le projet de loi antiterroriste canadien, qui ont eu lieu du 15 octobre 2001 au 18 décembre 2001. Plus encore, nous examinons l'impact que ces différentes constructions discursives a eu sur ce que les solutions préconisées par les parlementaires, solutions qui transparaissent dans les mesures proposées par et dans le projet de loi. Cet article traite ainsi de la sélection sécuritaire qui s'est opérée dans le projet de loi C-36, c'est-à-dire de la stratégie sécuritaire générale qui a été priorisée. Nous qualifierons la forme particulière que prend cette sélection en la situant au sein des alternatives proposées qui ont été écartées, avec pour objectif de mieux comprendre ce choix sécuritaire et ses implications. Au final, seront proposées des pistes de réflexion sur les effets de pouvoir des discours sélectionnés et institués dans le projet de loi antiterroriste canadien.

Mots clés : discours, parlementaires, terrorisme, construction sociale, Canada

The way in which terrorism is defined as a public problem determines how solutions are designed to address this problem. Thus, the perception that security measures are adequate, necessary, effective, proportional or how they are perceived unfair or unbalanced, is largely dependent on a definitional process. In this paper, we identify how Canadian parliamentarians have defined the problem of terrorism in the context of the discussions on the proposed Canadian Anti-Terrorism Bill, which took place from October 15th, 2001 to December 18th, 2001. Furthermore, we examine the impact that these different discursive constructions had on the solutions proposed by parliamentarians, and on the solutions that are reflected in the proposed measures and the Bill. Therefore, this article discusses the selection process that took place in the creation of Bill C-36, and thus discusses the overall security strategy that has been prioritized in it. We describe the particular form of this selection by placing it within the proposed alternatives that were rejected, with the aim of better understanding the choices made in the creation of Bill C-36 and their implications. We will conclude with a discussion on the effects of power of the discourses that were chosen and instituted in the Canadian Anti-Terrorism Bill.

Keywords: discourse, parliamentary, terrorism, social construction, Canada

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la criminologie à perspective critique s'intéresse aux processus de criminalisation primaire, soit aux différentes forces qui s'affrontent dans la production d'une norme pénale (Landreville, 1986). Dans une lignée théorique similaire à celle avancée par la criminologie critique s'établissent, depuis les années 1990, les « études critiques de la sécurité » qui privilégient, à différents degrés, des approches critiques et/ou constructivistes à la sécurité (Macleod, 2004; Moffette, 2012). Ces études comprennent « l'École de Copenhague » qui se rassemble principalement autour des contributions théoriques de Barry Buzan et d'Ole Weaver sur « les processus de sécurisation ». Cette « école » s'intéresse

à l'étude des constructions discursives des enjeux de sécurité et des processus par lesquels des élites politiques cadrent des situations en enjeux sécuritaires. Ces élites chercheraient, par le discours et à travers un processus complexe, à légitimer l'octroi de pouvoirs considérables à l'État par des tentatives de « sécurisation », dans un contexte donné. La réussite des processus de sécurisation dépend notamment de l'acceptation des discours sécuritaires par l'auditoire. « L'École de Paris », inspirée de concepts foucauldien, s'inscrit aussi dans ces études critiques de la sécurité, mais complexifie l'analyse de « l'École de Copenhague » en priorisant les effets des discours et les relations de pouvoir entre les acteurs. En plus de s'intéresser aux dispositifs de « sécurisation » et aux discours, cette école, notamment incarnée par Didier Bigo, Jef Huysmans et Bill McSweeney, cherche à replacer l'analyse « (...) vers [la] multitude de pratiques situées qui forment et appliquent une variété de techniques de gouvernement modulant la conduite de la liberté en situations d'insécurité. » (Huysmans, 2006 : 43, trad. par Mofette, 2012) Cette « école » cherche à replacer les discours de sécurisation à l'intérieur de l'univers complexe des relations de pouvoir entre acteurs et des « luttes » de discours, plutôt que de considérer ces discours selon la forme d'émetteur-récepteur linéaire typique de la pensée de Weaver (Macleod, 2004; Mofette, 2012).

C'est dans une telle perspective d'étude critique de la sécurité que cet article se propose d'analyser les discours de parlementaires canadiens prononcés lors de l'adoption du projet de loi antiterroriste canadien en 2001. Plus spécifiquement, il se propose de comprendre comment ce projet de loi incarne une sélection sécuritaire particulière. Sachant que la définition d'un problème limite et encadre les réponses formulées (Delumeau, 1978; Beauchamp, 1996), la manière d'articuler la menace terroriste circonscrit, elle aussi, les solutions et réponses privilégiées pour y répondre. Ainsi, la perception que des mesures sécuritaires sont adéquates, nécessaires, efficaces ou proportionnelles pour répondre à la menace terroriste, ou à l'inverse, qu'elles sont abusives ou déséquilibrées, est largement tributaire de la construction discursive du problème. À cet égard, les débats parlementaires lors de l'adoption de projets de loi antiterroristes constituent un lieu fort intéressant pour observer ces différentes constructions discursives de problèmes sécuritaires. Le droit, en étant un champ de bataille politique de l'incertitude, en arrive, par un processus complexe, à institutionnaliser une seule version de l'analyse du problème, en l'occurrence ici le terrorisme, malgré les divergences entre partis politiques et témoins experts prenant part au processus législatif. « This power of assigning privilege in each case decision inevitably serves some interests and not others. For the unprivileged, it is a power that hurts, causes resentment, provokes a sense of injustice, produces insecurity, and poses again the problem of uncertainty » (Ericson, 2007: 205-6). Dans cet article, le projet de loi antiterroriste canadien (C-36) servira d'exemple concret d'une solution sécuritaire proposée par le gouvernement libéral majoritaire de l'époque en réponse aux attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Cette recherche contribue à la littérature scientifique portant sur le terrorisme : (1) en offrant une analyse d'un contenu canadien en matière de terrorisme et de lutte antiterroriste; (2) en appliquant une approche théorique critique de la sécurité qui privilégie une analyse discursive des constructions sociales du problème du terrorisme formulées par les parlementaires canadiens, des rapports de force qui permettent l'institutionnalisation d'une stratégie sécuritaire spécifique permettant ultimement de penser le problème et les solutions écartées; et (3) en fournissant une première analyse des discours parlementaires sur le terrorisme pendant l'adoption du projet de loi antiterroriste canadien. En effet, bien qu'un recueil important d'articles portant sur les mesures sécuritaires prévues dans la loi antiterroriste ait été rédigé en 2001 (*The Security of Freedom : Essays on Canada's Anti-Terrorism Bill*), il ne fournit aucune véritable analyse des discours politiques prononcés durant le processus législatif, présentant principalement des articles rédigés pour une conférence qui a eu lieu avant que ne soit adopté C-36 à l'étape du comité parlementaire de la Chambre des communes. Notre article constitue donc, à notre connaissance, la première recherche portant sur les discours des parlementaires canadiens prononcés lors de l'adoption du projet de loi antiterroriste canadien.

Ainsi, à l'aide d'une analyse documentaire des discours politiques officiels transcrits par la Chambre des communes et le Sénat du Canada, nous identifierons comment les parlementaires canadiens ont défini la menace terroriste dans le cadre des débats sur le projet de loi antiterroriste canadien qui ont eu lieu du 15 octobre 2001 au 18 décembre 2001. Nous préciserons par la suite les impacts que ces définitions de la menace ont eus sur ce que certains parlementaires ont présentés comme des solutions équilibrées ou

justifiées au terrorisme. Nous exposerons ainsi la sélection « sécuritaire » qui en découle, soit le choix stratégique sécuritaire général qui a été priorisé pour « assurer » la sécurité nationale avec C-36 et, par conséquent, les alternatives qui ont été laissées dans l'ombre lors de cette sélection. En dernier lieu, nous proposons des pistes de réflexion sur les effets de pouvoir que peuvent entretenir ces discours sélectionnés. Cela nous permettra de situer les pratiques sécuritaires canadiennes actuelles. Toutefois, avant de faire l'état de ces sélections sécuritaires, nous commençons par exposer le contexte dans lequel la menace terroriste a été érigée en priorité de l'agenda politique de plusieurs pays comme le Canada.

Le politique et la sélection des risques

Les attentats du 11 septembre 2001 ont poussé spectaculairement la lutte contre le terrorisme en tête des agendas politiques de nombreux pays occidentaux, permettant la mise en place d'une panoplie de mesures sécuritaires. Selon Ericson (2007), l'obsession contemporaine à diminuer les risques au sein des démocraties néolibérales aurait favorisé ce processus. Les sécurités économique, sociale, nationale et domestique, qui figurent au sommet des agendas politiques, encouragent des investissements massifs au niveau de l'évaluation du risque et, trouvant aisément leurs échos dans les médias, alimentent paradoxalement l'insécurité et les perceptions du danger dans la population, et donc les demandes pour augmenter la sécurité dans différents domaines (2007 : 1). Cette insécurité perpétuée par la constante réponse sécuritaire est confirmée par Douglas et Wildavsky (1983) qui soutiennent que la simple perception du risque est suffisante pour engendrer le risque. Alors, par la surintellectualisation du processus de décision et par l'exagération d'obstacles irrationnels, particulièrement par le relais médiatique, on arrive à produire nous-même de l'insécurité. Une telle analyse fait résonance avec les positions des tenants de « l'École de Copenhague » qui soutiennent que « (...) les discours ont une capacité performative importante capable d'objectiver la réalité » (Macleod, 2004; Moffette, 2012 : 44).

Si dans nos démocraties occidentales nous avons tendance à tolérer de moins en moins l'incertitude dans toutes les sphères de la vie, Ericson nous dit que c'est particulièrement le cas face la menace terroriste nouvellement priorisée. Le savoir scientifique serait utilisé moins comme source de certitude et plus fréquemment comme source d'incertitude pour prévenir les risques et essayer de contrôler ou d'atténuer ces derniers (2007 : 204). Similairement, Beauchamp est d'avis que beaucoup ont davantage tendance à éviter le risque plutôt que de l'assumer (1996 : 20). Mais avant de poursuivre, clarifions ce que Beauchamp entend par les concepts de danger (ou de menace), de peur et de risque. Le danger c'est la réalité extérieure liée à la précarité de l'existence humaine et les menaces objectives qui pèsent sur elle. La peur, quant à elle, c'est ce qui est ressenti par l'humain qui se trouve face au danger qu'il perçoit. Et lorsqu'on parle de risque, c'est la mesure du danger qui est calculée, étudiée et prévue (1996 : 171). Le risque émane souvent d'un contexte d'incertitude et d'angoisse qui l'amène à jouer le rôle d'un carrefour qui oblige une décision : soit celle de risquer quelque chose au nom de valeurs ou de ne pas risquer au nom d'autres valeurs (1996: 20).

Il importe également de comprendre que le risque n'est pas quelque chose d'objectif en soi : tout un processus de sélection régit les risques au niveau individuel, mais également au niveau collectif et donc au niveau de l'État (1996 : 23). Le risque fait partie de la rhétorique politique et, comme nous l'avons vu, certaines élites politiques cherchent, selon « l'École de Copenhague », à nous « sécuriser » en cadrant des situations pour en faire des enjeux sécuritaires qui légitimeraient des pouvoirs supplémentaires. Dans cet ordre d'idées, Mueller (2006) et Kassimeris (2007) ont tous deux démontré comment la présentation de la problématique du terrorisme pouvait être utilisée pour faire des gains politiques. Avec la quantité de dangers qui pèse sur l'être humain, il est clair que ce dernier ne peut prendre tous les risques au sérieux sans devenir terrorisé et non fonctionnel (Beauchamp, 1996: 22). Alors, d'un individu et d'une société à l'autre, une sélection des risques s'effectue, consciemment ou inconsciemment, par un processus complexe. Dans cette perspective, nous soutenons, suivant en cela les affirmations de Beauchamp, que « [...] chaque culture sélectionne et privilégie des risques, se fait une représentation de la bravoure et de la couardise, du risque à affronter et du risque à fuir. » (1996 : 23).

Ainsi, le risque qui est mobilisé dans un discours parlementaire n'a rien d'absolu. Le discours sert à sélectionner certains risques plutôt que d'autres, à blâmer certaines entités plutôt que d'autres. Certains

risques sont mis en évidence lorsque d'autres sont occultés. C'est ainsi que nous définissons le projet de loi antiterroriste canadien comme une institutionnalisation d'une sélection qui est le résultat d'un processus où différents acteurs s'affrontent de manière discursive et parviennent à mobiliser différemment le risque. Chacun s'efforce de convaincre un auditoire de croire (ou pas) en cet enjeu sécuritaire construit et de faire accepter (ou pas) des pouvoirs supplémentaires pour gérer le risque. Il faut dire que de nos jours, nous avons tendance à utiliser à profusion les institutions sociales, les forces de l'ordre, les lois, les droits, l'armée et les assurances pour se rassurer et se protéger des peurs collectives. « Quand le niveau de peur augmente, nous exigeons de l'État des protections accrues : une répression plus grande à l'égard des contrevenants (emprisonnements plus longs, peine de mort), un meilleur contrôle des frontières, moins d'immigration. [...] Devant les grands cataclysmes, la rumeur invente des causes, parfois des boucs émissaires, et demande des actions spectaculaires. » (Beauchamp, 1996 : 28).

Ainsi, autant l'adoption d'une loi permet d'exprimer le mythe de la certitude à court terme, en nommant un risque, en l'expliquant, en diabolisant certains acteurs et en prévoyant des solutions, autant la loi peut contribuer à l'incertitude, en l'incubant et en manufacturant des incertitudes (Ericson, 2007 : 206). Même si ces lois que nous adoptons offrent la promesse de la certitude et de la sécurité à court terme, il faut comprendre, à l'instar d'Ericson, qu'elles ont un mandat impossible à long terme, car des dangers catastrophiques sont inévitables et chaque événement « terroriste » confirme les limites d'un tel régime, qu'Ericson nomme de « gouvernance par le crime » (2007 : 219). L'un des effets pervers d'un tel régime, qui veut gouverner l'incertitude le plus efficacement possible, réside non seulement dans la désignation de « responsables » de l'acte terroriste, mais dans la désignation de « responsables », au sein des structures de gestion du risque créées, qui ont manqué à leur devoir de prévoir et de gouverner le futur adéquatement. On peut aisément comprendre la position délicate des gestionnaires de l'État et des agences sécuritaires, qui, à la suite d'un attentat, pourraient être rapidement mis sur la sellette pour ne pas avoir, aux yeux de certains, efficacement géré le risque.

Au Canada comme ailleurs, nous avons vu le terrorisme se hisser à la tête des agendas politiques. Avant les attentats du 11 septembre 2001, le Canada était déjà dans une période de transformation institutionnelle sécuritaire initiée et entretenue notamment par la chute du communisme, la globalisation des marchés, l'intensification de la concurrence internationale, l'explosion et la miniaturisation des technologies de communication qui ont généré une forte concurrence entre les services de renseignement et de sécurité (SRS), les organes de presse et les services de renseignements privés (Baud, 2000). En effet, la perception politique de ce qui constituait une menace à la sécurité nationale était en train de se redéfinir lentement et graduellement, comme dans les autres pays, lorsque les attentats terroristes américains en 2001 sont venus accélérer le processus dans son ensemble. La menace terroriste a donc remplacé la menace communiste comme cible dominante des institutions chargées d'assurer la sécurité nationale et ce, à l'intérieur d'un nouvel environnement mondialisé avec toutes ses complexités (Baud, 2000; Brodeur, 2003). À ce sujet, Bigo suggère même que se constitue un discours dominant qui présente des insécurités mondiales et qui cherche à nous sécuriser contre elles par une mondialisation (ou une transnationalisation) de la sécurité (2005).

C'est dans cette logique que des initiatives sécuritaires diverses sont développées au Canada et que des ressources sont attribuées à différents organismes sécuritaires (pour le détail de ces initiatives après les attentats du 11 septembre 2001, voir : Wark, 2004). Le projet de loi antiterroriste canadien (C-36) est, quant à lui, soumis à la Chambre des Communes en première lecture le 15 octobre 2001, soit seulement 34 jours après les attentats meurtriers de New-York par le gouvernement libéral, alors majoritaire. C-36 obtient l'approbation de la législature et la sanction royale le 18 décembre 2001, soit 61 jours après sa soumission à la Chambre des communes. À première vue, ceci peut sembler un délai plus raisonnable que les lois antiterroristes française (16 jours), britannique (32 jours) et allemande (36 jours) (Haubrich, 2003 : 19). Cependant, il s'agit tout de même d'un court délai pour une pièce législative de 175 pages qui propose des amendements à plus de dix lois différentes et qui vise la ratification de deux traités onusiens : soit la *Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif* de 1997 et la *Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme* de 1999. Il faut comprendre que le contexte des débats politiques sur C-36 en est un (1) de pressions sécuritaires domestiques (lié au sentiment

d'insécurité au pays); (2) de pressions sécuritaires internationales (lié à la ratification des dites conventions internationales, au sentiment d'insécurité de nos alliés sur la scène internationale, mais également lié à l'importance de choisir son camp dans le cadre de la «guerre contre le terrorisme» qui venait d'être déclenchée par le président George W. Bush avec sa formulation : «(e)ither you are with us, or you are with the terrorists » (White House, 20-09-2001)); mais également (3) de pressions internationales économiques occasionnées par le ralentissement des échanges à la frontière entre le Canada et les États-Unis suite aux attentats.

Tel que souligné par Gross (2001), les perceptions d'une menace physique substantielle, le sentiment d'insécurité croissant d'être une victime potentielle, les sentiments de frustration et de haine envers les terroristes responsables des attentats du 11 septembre combinés à une interprétation que les restrictions seront plus ou moins temporaires et que la majorité des mesures viseront des gens de l'extérieur (« outsiders »), ont certainement pu encourager une adoption législative rapide qui laisse place davantage aux émotions qu'aux analyses calculées et rationnelles. À ceci s'est ajouté l'argumentaire gouvernemental qui insistait sur le fait que la *Loi antiterroriste* était conforme à la *Charte canadienne des droits et libertés*; qu'elle était devenue nécessaire pour remplir nos obligations internationales dans le cadre de plusieurs conventions (nommées ci-haut); que plusieurs alliés du Canada avaient adopté des dispositions similaires dans leurs propres législations domestiques; et enfin que cette nouvelle loi offrait plus de garanties et de protections aux droits et libertés que l'ancienne *Loi sur les mesures de guerre* (Weinrib, 2001).

Malgré ces argumentaires de « sécurisation » libéraux, l'analyse des débats parlementaires met en évidence la difficulté à parvenir à un consensus sur un sujet central, celui de l'équilibre entre un idéal de sécurité et les droits et libertés. Il est clair que tous les parlementaires prônent un équilibre entre ces deux idéaux; cependant, leurs conceptions des mesures sécuritaires qui sont adéquates, nécessaires, efficaces, proportionnelles, voire abusives, diffèrent. Nous soutenons que ces divergences naissent, en grande partie, des divergences dans la construction discursive du problème du terrorisme.

Une sélection « sécuritaire »

Maintenant que nous comprenons en quoi le projet de loi antiterroriste canadien est une sélection sécuritaire d'un risque particulier parmi tant d'autres en société, nous allons qualifier la sélection qu'elle constitue en analysant les discours des parlementaires canadiens sur le terrorisme. Notons qu'au moment des débats, cinq partis politiques s'affrontaient : le Parti libéral, l'Alliance canadienne, la Coalition du Parti progressiste-conservateur / Caucus de la représentation démocratique (PC/RD), le Bloc québécois (BQ) et le Nouveau parti démocratique (NPD). Notre analyse est basée sur une approche inductive combinée à la grille d'analyse élaborée par Martin, Fichelet et Fichelet (1977) qui proposent un examen en trois temps : 1) l'identification de l'acteur du discours (qui?); 2) l'identification de son contenu (dit quoi?); 3) l'identification de la perspective qu'il privilégie soit (pour dire quoi?/dans quel but?). Notre analyse des discours parlementaires permet de confirmer notre prémisse de base qui sous-tend que la manière d'identifier les problèmes et les menaces à notre sécurité dicte, encadre et limite dans une large mesure les solutions prônées pour y faire face. En effet, en analysant le contenu et la teneur des débats, nous constatons que tous les parlementaires ne se représentent pas les « causes profondes » du terrorisme pareillement. Conséquemment, ils ne proposent pas les mêmes solutions et moyens pour y faire face.

En effet, tous les partis se représentent, à différents degrés, une menace terroriste essentiellement incarnée par des individus ou des groupes, parfois prêts à mourir pour leur cause, qui viennent davantage d'ailleurs que d'ici et qui se réfugient dans des pays libres comme le Canada, en utilisant de fausses identités et de faux papiers pour entrer au pays, afin d'orchestrer des attentats terroristes. C'est notamment sur une perception du problème permanent, non exceptionnel et global, incarné par des individus fanatiques entraînés dans des camps à l'étranger, que les Libéraux justifient le projet de loi C-36 qu'ils déposent à la Chambre des communes.

Nous protégeons nos valeurs et définissons la menace posée par le terrorisme aux nations libres et civilisées du monde. [...] Le projet de loi C-36 est un des éléments du plan d'action global

du gouvernement du Canada en vue de préserver la sécurité de notre pays, un plan dont les objectifs sont d'empêcher les terroristes d'entrer au Canada et de protéger les citoyens contre les actes terroristes, de mettre en place les outils nécessaires pour identifier, poursuivre, condamner et punir les terroristes, de maintenir la sécurité aux frontières, de travailler avec la communauté internationale afin que les terroristes soient traduits en justice et de s'attaquer avec elle aux racines de la haine. [...] Que nous habitions en Amérique du Nord ou ailleurs dans le monde, le terrorisme représente une menace globale [...] Nous devons sans hésiter travailler avec nos voisins et nos alliés afin que ceux qui choisissent de terroriser des innocents et d'appuyer des terroristes comprennent que nous allons interrompre leurs sources de financement. Nous allons les trouver et nous allons les punir pour les actes de violence qu'ils ont posés (Anne McLellan, Libéral, Hansard 16-10-2001, p.6164-5).

C-36 est un projet de loi omnibus qui modifie une dizaine de lois, en crée une nouvelle et confère de nouveaux pouvoirs policiers et ministériels. On y retrouve notamment : la criminalisation non seulement de l'activité terroriste nouvellement définie, mais également de la facilitation d'une telle activité. On y ajoute le pouvoir policier de l'arrestation et de la détention préventive d'une personne *soupçonnée* d'avoir l'intention de commettre une telle activité, et ce, combiné avec un critère juridique (« le soupçon ») moins exigeant au niveau de la preuve que le traditionnel « motif raisonnable de croire ». Toute personne soupçonnée de détenir des informations sur de potentielles activités terroristes peut également se voir contrainte, par un juge, de comparaître et de répondre à des questions visant à recueillir des éléments de preuve. Cette loi définit également un pouvoir ministériel de délivrer un certificat interdisant la divulgation de toute information qui pourrait nuire à la sécurité nationale ou aux relations internationales, ainsi que celui de fournir, le cas échéant et pendant des poursuites judiciaires, un résumé des preuves plutôt que l'entièreté des preuves détenues. Le projet de loi C-36 prévoit aussi la « modernisation » de la *Loi sur les secrets officiels*. On y octroie, au gouverneur en conseil, le pouvoir d'établir une liste officielle d'entités terroristes et, au Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), un accroissement des pouvoirs de surveillance électronique, notamment pour surveiller des transactions financières, pour assurer leur archivage et d'autres pouvoirs pour saisir, bloquer et confisquer les biens appartenant aux « terroristes ». On y prévoit le pouvoir ministériel de retirer le statut officiel d'organisme de bienfaisance dans certains cas et un certain pouvoir de prélever l'ADN des personnes reconnues coupables d'activité terroriste (à l'exception de ceux qui financent ces activités), etc. Ainsi, le projet de loi C-36, qui présente le discours libéral, semble être une solution qui transpose sur des individus la menace et la responsabilité, ce qui permet de justifier une solution qui prône, notamment, la criminalisation et une surveillance accrue d'individus directement impliqués dans une activité terroriste, ou de personnes soupçonnées d'aider et de financer des groupes terroristes.

L'analyse montre que plusieurs parlementaires ont davantage tendance à limiter leur définition des problèmes terroristes à ces individus et à leur réseau. C'est notamment le cas de l'Alliance canadienne et de la PC/RD, qui, rappelons-le, s'uniront en 2003 pour former le Parti conservateur du Canada. La PC/RD présente surtout une image terroriste qui met en scène des personnes extrémistes qui viennent d'ailleurs, qui veulent détruire les sociétés occidentales, qui s'entraînent pour leur mission et qui bénéficient d'un certain financement pour y arriver.

J'entends toujours dire que des personnes foncièrement mauvaises profitent de ces droits. Je songe aux gens qui, dès qu'ils mettent le pied au Canada, sont malheureusement couverts et protégés par notre charte des droits et libertés, qui a été mise en place avec les meilleures intentions du monde. Il y a des gens qui en abusent. Pour contrebalancer cela en ces temps de crise pour notre pays, il faudra empiéter sur les droits de ces individus (Jay Hill, PC/RD, Hansard 16-10-2001: 6219).

D'autres estiment, à l'image de Peter Goldring que :

[L]es ennemis d'aujourd'hui sont des lâches qui se cachent dans des cavernes, derrière des rochers et qui bénéficient des libertés pour lesquelles nous nous sommes battus dans le passé. [...] Avec l'aide de nos alliés, nous viendrons à bout de ces terroristes. Nous démasquerons et nous traduirons en justice toutes les personnes déterminées à anéantir les efforts et les réussites de nos nations civilisées. Nous appliquerons une justice vengeresse à l'égard des coupables de ce lâche assassinat de milliers de civils pacifiques qui vauquaient simplement à leurs activités professionnelles pour faire vivre leur famille (Peter Goldring, AC, Hansard 16-10-2001: 6240-1).

Par conséquent, il n'est pas étonnant de voir l'Alliance canadienne prôner des « mesures législatives sévères et efficaces pour améliorer la sécurité nationale » (Vic Toews, AC, Hansard, 16-10-2001 : 6169) contre des individus qu'elle juge sans scrupules. Cela explique également pourquoi l'Alliance a offert son appui au gouvernement libéral présentant comme « raisonnables » deux des mesures libérales les plus controversées, soit les arrestations préventives et l'audience d'investigation (décrites précédemment). De plus, l'Alliance ajoute que « [...] l'obligation de respecter une procédure équitable même pendant les audiences d'investigation pourrait nuire à la divulgation de renseignements en temps opportun et nous empêcher de réagir rapidement à toute menace d'activité terroriste imminente » (Vic Toews, AC, *Idem*). Ainsi, en plus de montrer l'insuffisance du nouveau pouvoir conféré, l'Alliance canadienne a dénoncé le fait « [...] que le projet de loi ne refuse pas la libération conditionnelle aux terroristes reconnus coupables de meurtres multiples » (Vic Toews, *Ibid.* : 6168). Ce parti, clairement insatisfait de la sévérité des mesures et de l'étendue des pouvoirs prévues par le projet de loi C-36, a également accusé le gouvernement libéral d'avoir réagi trop lentement à la menace, d'avoir rejeté nombre de ses recommandations au cours des années passées et, depuis le 11 septembre 2001, de ne pas avoir criminalisé, dans sa série de nouvelles infractions, « l'appartenance » à un groupe terroriste comme l'a fait le Canada dans le projet de loi C-24 sur le crime organisé. De plus, l'Alliance canadienne a critiqué le gouvernement libéral pour ne pas avoir inclus de dispositions prévoyant un octroi annuel automatique et obligatoire de ressources destinées aux services de police et de sécurité de première ligne afin d'« [...] être en mesure de réagir face aux ressources, aux fonds et aux connaissances technologiques quasi illimités des organisations terroristes » (Vic Toews, AC, *Ibid.* : 6169). Elle s'est en outre plainte que le projet de loi C-36 ne contenait aucune mesure pour expulser les réfugiés, les personnes soupçonnées de terrorisme, ou encore, les gens qui menacent la sécurité du Canada. Stockwell Day a enfin réclamé « [...] le pouvoir de détenir les demandeurs d'asile qui arrivent au Canada sans papiers d'identité ou que nous avons des motifs raisonnables de croire associés au terrorisme ou au crime organisé » (Stockwell Day, AC, *Ibid.*: 6209). Somme toute, selon l'Alliance canadienne, « [l]e gouvernement a finalement répondu de façon significative à la menace que constitue le terrorisme international, mais il reste beaucoup à faire. Les députés de l'Alliance canadienne, qui forment l'opposition, sont déterminés à s'assurer avec le gouvernement que les mesures nécessaires soient prises pour protéger la paix et la sécurité au Canada » (Vic Toews, AC, *Ibid.* : 6170). Comme solution, ces parlementaires, qui définissent le terrorisme comme un problème essentiellement individuel et centré sur quelques extrémistes de l'extérieur, ont davantage tendance à accepter le sacrifice ou la réduction des droits et libertés des Canadiens au nom de la sécurité nationale.

Il n'est pas étonnant de constater que la PC/RD adopte des définitions de la menace et des solutions similaires à celles proposées par l'Alliance canadienne. Nous avons observé que la PC/RD accueille favorablement les mesures les plus controversées comme l'arrestation préventive et l'audience d'enquête. Elle souligne également qu'il est justifié de donner des pouvoirs accrus aux organes de surveillance, de faciliter l'obtention des mandats et autorisations d'interception et d'octroyer des pouvoirs supplémentaires au Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC). Il faut dire que, tout comme l'Alliance canadienne et les autres partis de l'opposition, ce parti insiste lui aussi sur l'ajout de protections afin de limiter les abus du pouvoir exécutif lors de l'éventuelle application de la loi. L'ajout de dispositions de temporisations, qui obligerait le Parlement à se reprononcer sur la légitimité de ces pouvoirs après un délai d'expiration prévu, a été débattu comme l'instauration d'une structure de surveillance continue. Malgré les protections suggérées, on voit tout de même comment ces deux partis conservateurs se représentent le

terrorisme comme un problème avant tout individuel. On voit comment cette perception du problème les amène à soutenir C-36, ses mesures les plus controversées et même à proposer d'autres avenues sécuritaires qui, si non adoptées dans l'immédiat, devraient, selon eux, compléter ultérieurement la stratégie antiterroriste canadienne. Bref, les restrictions des droits et des libertés et l'orientation sécuritaire donnée à la lutte antiterroriste sont rendues acceptables et possibles en vertu d'une conception très individualisante de la menace terroriste.

Quant au gouvernement libéral, il insiste aussi sur le fait que ce projet de loi vise les gens qui commettent des activités terroristes, les gens qui les facilitent et qui les financent, prétendant ainsi agir à la source du problème. Toutefois, comme le suggère un membre du Parti libéral « [l]e projet de loi s'attaque directement aux causes profondes de la haine et de son expression [...] [en permettant aussi] aux tribunaux d'ordonner la suppression de la propagande haineuse diffusée publiquement par des moyens informatiques [...] » (Gurbax Malhi, Libéral, *Ibid.*: 6240). De plus, il crée une nouvelle infraction de méfait pour des actes commis contre un lieu de culte et motivés par la haine ou par des préjugés. Ainsi, selon la position libérale ici défendue par Gurbax Malhi, le « [...] projet de loi fait tout ce qu'il faut pour arrêter les terroristes et faire cesser les actes terroristes, pour combattre la haine qui engendre le terrorisme, et pour protéger nos valeurs et notre style de vie » (Gurbax Malhi, Libéral, *Idem*). Notre analyse révèle toutefois que tous les membres du caucus libéral ne se sont pas rangés derrière cette position. Certains ont tenté de faire valoir des pistes de solutions qui, selon eux, devraient être débattues et ne devraient pas être écartées. Si ces dernières n'ont pas été intégrées au projet de loi porté par le gouvernement, ils évoquent une définition de la problématique terroriste différente et proposent une réponse tout aussi différente que celles analysées jusque-là. Parmi les aspects évoqués figurent les conditions socio-économiques qui formeraient un terreau fertile du terrorisme:

Est-il trop tôt pour discuter de l'histoire des relations internationales et de la politique étrangère dans un contexte plus large? Est-il trop tôt pour établir un dialogue sur les responsabilités de chacun d'entre nous en tant que citoyens du monde? Pour vaincre le terrorisme, nous devons discuter des causes profondes des activités terroristes et nous y attaquer. Il est question des iniquités qui sont la source de mécontentement. Nous devons reconnaître les disparités politiques et économiques qui entraînent un vide socio-culturel et la famine dans certaines régions du monde (Stan Keyes, Libéral, *Ibid.*: 6214).

Andrew Telegdi, du Parti libéral, poursuit en ce sens :

L'éradication du terrorisme sera une tâche longue et pluridimensionnelle, et c'est pourquoi nous devons nous efforcer d'éliminer les conditions propices à l'émergence du terrorisme. [...] Il faut aussi réduire les différences de richesse entre les habitants de l'Ouest et ceux du reste du village planétaire. Notre sécurité et notre bien-être ne dépendent pas que de la création et du maintien de conditions politiques et sociales, d'institutions qui peuvent se maintenir et jouissent de la confiance de ceux qu'elles doivent servir. L'Ouest doit aussi consentir des ressources accrues pour le développement humain dans les sociétés troublées, si nous voulons combattre efficacement le terrorisme (Andrew Telegdi, Libéral, *Ibid.*: 6230).

Toutefois, malgré une tentative de définir le problème du terrorisme et ses causes profondes en termes de conditions sociales, « d'iniquités à la source de mécontentements », de « différences de richesse entre les citoyens du monde », etc., c'est un problème et des solutions définies comme individualisées qui dominent de manière générale les discours des parlementaires libéraux, alliancistes et conservateurs-progressistes. Leurs solutions, plutôt que de travailler à réduire le mécontentement, d'agir sur les conditions sociales créatrices de misère et d'injustices ou d'encourager le développement humain des sociétés troublées, répondent de manière individualisante à un problème défini comme individuel. Cette construction du risque les mène à privilégier notamment des pouvoirs accrus aux forces de l'ordre et aux

ministères, un accès restreint à la libération conditionnelle, des peines plus sévères et consécutives, la criminalisation de comportements supplémentaires (comme l'activité terroriste et la facilitation d'une telle activité, par exemple) comme moyens efficaces de combattre le terrorisme, solutions d'autant plus envisagées lorsqu'il s'agit, dans leurs discours, de protéger les Canadiens « innocents » contre ces « autres ».

Les députés du BQ et du NPD proposent, quant à eux, une définition élargie du problème. Bien évidemment, ils font peser sur les individus, les « terroristes responsables » une grande partie de la responsabilité et du problème terroriste. Par contre, nous remarquons une tendance accrue, au fur et à mesure de l'avancement des débats, à questionner la nécessité de certains articles prévus dans le projet de loi C-36 et à remettre en cause leur efficacité à toucher aux causes profondes du terrorisme.

Puisqu'il est possible d'améliorer la sécurité des Québécois et des Canadiens en appliquant d'une manière rigoureuse les mesures de sécurité existantes, est-il nécessaire d'aller aussi loin que de modifier le Code criminel pour donner plus de pouvoir à la police dans le domaine de la détention préventive, de la surveillance électronique ou de la lecture du courrier postal ou électronique? [...] Enfin, il faut s'interroger aussi sur l'efficacité à long terme de la stratégie globale proposée. Croit-on vraiment qu'avec les frappes aériennes américaines, on pourrait, avec une loi antiterroriste, empêcher de tels actes soient posés dans l'avenir? Il faut aller au-delà des solutions qui sont uniquement militaires et policières. Il faut apporter une solution politique au problème (Christiane Gagnon, BQ, *Ibid.*: 6241).

Des solutions politiques sont d'ailleurs proposées par un membre du Bloc québécois :

Je peux comprendre des pays comme l'Afghanistan, qui vivent dans un état de pauvreté épouvantable. La racine de l'intégrisme est sûrement alimentée par des problèmes sociaux. Quand on voit que là-bas, des petites filles n'ont pas accès à l'éducation, des garçons non plus, que des gens n'ont pas accès à une vie épanouie, qu'ils n'ont pas accès à un degré légitime de richesse, qu'ils n'ont pas accès à des biens de base, il faut s'attendre à ce que, à un moment donné, cela saute. Cela a toujours été ma thèse, que j'ai probablement tirée de gens comme Nelson Mandela qui disait : « La sécurité pour quelques-uns, c'est l'insécurité pour tous. » [...] Au sujet de l'accès à l'éducation, je suis un de ceux qui croient qu'un des antidotes aux problèmes de ce monde, à la pauvreté et au terrorisme, c'est l'éducation (Stéphan Tremblay, BQ, Hansard, 18-10-2001: 6298).

Bien évidemment ces composantes définitionnelles du terrorisme se heurtent à celles d'autres partis comme l'Alliance canadienne qui a ouvertement remis en question l'idée que la pauvreté puisse être l'une des causes du terrorisme : « Il n'était pas question de pauvreté. Oussama ben Laden possède des millions de dollars. Les talibans sont un groupe corrompu qui s'est enrichi grâce aux profits de la vente d'héroïne, accumulés depuis des années pour financer ses efforts de guerre et sa guérilla » (Keith Martin, AC, *Ibid.* : 6307). Malgré les désaccords, l'analyse montre que le BQ, le NPD et, à quelques reprises les Libéraux, ont tenté d'élargir la définition du risque au-delà des individus « terroristes responsables ». En effet, les positions défendues par ces trois partis politiques tiennent compte de nombreux facteurs qui alimenteraient potentiellement le terrorisme, comme la pauvreté, les lacunes en éducation et les inégalités économiques entre les pays. Toutefois, cet effort de ne pas restreindre la définition du problème qu'à de simples individus, plus ou moins organisés et financés, n'a pas été intégré au projet de loi C-36, outre les dispositions abordées précédemment, qui visent la criminalisation de gestes haineux et le pouvoir de retirer des propos haineux d'Internet.

Ainsi, la sélection d'une solution au problème du terrorisme, liée à sa manière particulière de le définir, émerge au cours des débats. Le projet de loi antiterroriste en arrive à privilégier et à encadrer une stratégie sécuritaire générale que l'on peut qualifier d'individualisante, car elle vise principalement des individus identifiables qui facilitent, financent, complotent, planifient ou commettent des activités dites terroristes. Il s'agit d'une solution qui prône notamment la criminalisation et qui privilégie différents

pouvoirs de recherche, d'enquête et de prévention, tels que nous avons vu plus tôt. Ces solutions conduisent à une individualisation du problème. L'institutionnalisation de cette solution reflète une perspective avant tout libérale-conservatrice et rejette une conception plus large du projet, soutenue par le BQ, le NPD et quelques rares membres du Parti libéral. Les contre-discours du BQ et NPD définissent l'acte terroriste comme le symptôme d'iniquités socio-économiques plus profondes qui, selon eux, demandent à être traitées. Le fait que le projet de loi C-36 ne prenne pas en considération les conditions qui favoriseraient le terrorisme et mette de côté la conception que s'en font le BQ et le NPD, explique pourquoi le NPD l'a rejeté en deuxième lecture et le BQ en troisième lecture.

En refusant de considérer la source des problèmes ailleurs que dans des individus « terroristes », il a été plus difficile pour ces partis de percevoir comme légitimes l'octroi de nouveaux pouvoirs policiers et ministériels intrusifs et les restrictions de droits et libertés qui pourraient s'en suivre. De plus, tant le BQ que le NPD considéraient C-36 davantage comme un projet de loi qui avait comme objectif de rassurer les Canadiens, nos alliés politiques, économiques et la communauté internationale. Il s'agissait ainsi, selon eux, d'un moyen pour le gouvernement canadien de montrer qu'il était proactif, plutôt que de constituer des mesures adéquates au regard des sources du problème. Enfin, les membres des Caucuses bloquistes et du NPD ont estimé que la nécessité de restreindre les droits et les libertés n'a pas été démontrée par les Libéraux. Comme le remarque Svend Robinson,

Avant d'invoquer ces nouveaux et vastes pouvoirs que prévoit le projet de loi C-36, il est extrêmement important que le gouvernement apporte aux Canadiens la preuve que les pouvoirs déjà accordés à la Gendarmerie royale du Canada, au SCRS, au Centre de la sécurité des télécommunications et aux Forces armées du Canada ne suffisent pas face à la menace terroriste (Svend Robinson, NPD, Hansard, 16-10-2001: 6247).

Pour le BQ comme pour le NPD, l'augmentation de la sécurité ne se résume pas à l'adoption d'une panoplie de mesures visant à cibler des individus considérés comme dangereux, mais repose également sur une amélioration des conditions socio-économiques qui, selon leurs dires, pousseraient des individus à devenir des terroristes.

Mais pourquoi la vision conservatrice-libérale du problème a-t-elle été priorisée dans C-36 à l'encontre de ces contre-discours? Il faut comprendre que l'environnement politique dans lequel se sont joués ces luttes pour la « sécurisation antiterroriste » est caractérisé par des rapports de force propres à un gouvernement majoritaire libéral qui influent sur la capacité même d'imposer un autre point de vue. En effet, les règlements de l'institution parlementaire canadienne octroient aux partis du temps de parole et un nombre de votes proportionnels au nombre de sièges remportés lors de l'élection. Fort de sa position majoritaire, le Parti libéral pouvait faire adopter son projet de loi sans négocier avec l'opposition. Notre examen des amendements apportés au projet de loi antiterroriste confirme que les Libéraux ont utilisé leur majorité pour décider de l'adoption de C-36, de sa teneur et donc de la stratégie sécuritaire générale qu'elle contient. Lors de l'étude article par article du projet de loi devant le Comité de la justice et des droits de la personne (JUST), un amendement au projet de loi a été concédé au BQ, un à l'Alliance canadienne, dix à la PC/RD (qui étaient majoritairement des concordances entre la version française et anglaise) et aucun au NPD. Pendant cette même réunion, le gouvernement Libéral a adopté, à lui seul, 122 amendements desquels au moins 28 ont fait l'objet d'une dissidence officielle. Le déséquilibre perçu entre les voix discordantes et le point de vue libéral a provoqué l'ire des députés du BQ, qui ont relevé un « manque de sérieux » de l'étude (Michel Bellehumeur, BQ, Hansard, 26-11-2001 : 7476). Lors de l'étude du rapport à la Chambre des communes, neuf amendements ont été rejetés, un seul a été accepté et, en troisième lecture, les trois amendements proposés seront écartés du revers de la main. Au Sénat, les sept amendements conservateurs proposés en comité seront rejetés, tout comme les cinq autres qui seront proposés en troisième lecture.

On peut donc constater que la sélection de la stratégie sécuritaire présente dans C-36 s'est faite au profit de la perspective individualisante défendue par le Parti libéral qui a trouvé écho dans les rangs des partis conservateurs. Il est donc pertinent de se demander quelles sont les conséquences d'une telle sélection sécuritaire individualisante? Ici, nous quittons le registre du contenu des discours parlementaires pour poser

la question des effets de pouvoir potentiels de ces discours présentant cette stratégie sécuritaire individualisante. Pour ce faire, nous revenons au champ des « études critiques de la sécurité » pour proposer une série d'hypothèses sur les effets de pouvoir que peuvent potentiellement occasionner ces discours sécuritaires individualisants institués par C-36.

Réflexions sur les effets de pouvoir de cette sélection sécuritaire

D'abord, il saute aux yeux que le discours de la sélection sécuritaire prévue dans C-36 a un effet majeur, soit celui de limiter le regard des parlementaires, de l'État et des Canadiens à l'individu terroriste et à son réseau, empêchant ainsi un regard analytique qui voudrait poser comme problématiques les conditions sociales de pauvreté, d'exclusion et d'inégalités mondiales ou qui chercherait à solutionner ces dernières dans un effort antiterroriste. Notre analyse ne vise pas à confirmer ou à infirmer qu'il existe objectivement un lien causal notamment entre les inégalités sociales et le terrorisme, ni à dire que telle ou telle manière de définir le terrorisme présentée dans les discours par un parti ou un autre est vraie ou fausse, fondée scientifiquement ou non, voire même qu'on devrait privilégier une définition au détriment d'une autre. Plutôt, à l'instar du théorème de Thomas, qui soutient que « (q)uand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (Thomas et Thomas, 1932 cité dans Delas et Milly, 2010: 432), nous soutenons que, dès que certains parlementaires définissent des éléments à caractère social comme réellement problématiques pour eux, cette construction sociale du problème devient réelle dans ses conséquences. Nous avons déjà vu comment ces perceptions du problème du terrorisme ont favorisé soit un vote parlementaire contre le projet de loi ou contre certaines des mesures sécuritaires proposées en son sein. À l'inverse, les discours individualisants sur le terrorisme sont tout aussi réels dans leurs conséquences pour d'autres parlementaires qui appuient le projet de loi et plusieurs de ses mesures. Une fois institués par C-36, nous postulons que ces discours individualisants peuvent potentiellement avoir des effets de pouvoirs sur l'État et ses appareils, qui doivent prendre cette loi comme une directive et doivent structurer leurs propres discours et pratiques en conséquence. Mais nous croyons également à la possibilité d'effets de pouvoir de ces discours individualisants institués sur la manière dont les Canadiens perçoivent le problème du terrorisme et sa solution. En effet, étant une technologie par laquelle on tente de démontrer la certitude, l'autorité et la légitimité (Ericson, 2007 : 18), la loi impose une vision du problème particulière et encourage l'État, ses appareils et les Canadiens à se rallier à ces définitions et solutions. C'est en ce sens que nous pouvons affirmer que la sélection sécuritaire opérée par et dans C-36 a pour effet de limiter le regard des parlementaires, de l'État, mais aussi des Canadiens à l'individu terroriste, son réseau et d'exclure des éléments à caractère socio-économique de la réflexion. En effet, la loi parle avec autorité et tranche. Ce faisant, elle participe activement à la structuration de la manière dont les Canadiens pensent le problème du terrorisme. Une analyse complète de la réception et des réactions des différents acteurs à cette stratégie sécuritaire reste à faire, car nous ne postulons en aucun cas que tous les Canadiens acceptent *de facto* cette tentative de structuration. Nous voyons ici, dans cette stratégie sécuritaire, une tentative particulière d'instituer un regard sur le terrorisme et une solution au niveau de différents acteurs.

De plus, alors que C-36 propose surtout de criminaliser des individus « terroristes », il exclut une réflexion sur les mécanismes qui pourraient rassurer la collectivité sans un recours systématique aux institutions coercitives (comme le droit, la police ou les services de renseignement). Par exemple, qu'en est-il du recours aux discours rassurants, aux pratiques qui visent le développement d'un sentiment de courage envers le risque ou aux pratiques qui cherchent à corriger des facteurs qui alimenteraient les problèmes socio-économiques? Cet effet d'exclusion de la stratégie sécuritaire prévue par C-36 nous pousse à nous interroger sur l'état de la situation canadienne actuelle. Est-ce que la stratégie sécuritaire antiterroriste canadienne se limite à une telle stratégie individualisante? Ou, au contraire, le Canada a-t-il mobilisé, avant ou après les attentats du 11 septembre 2001, des éléments d'une pratique qui définissent comme problématiques les inégalités socio-économiques ou certaines sources de mécontentement qui alimenteraient, aux dires de certains, le terrorisme? Notre objectif n'est pas de faire ici une analyse et un inventaire complet de ces initiatives, mais nos résultats de recherche nous invitent à poser cette question du potentiel déploiement de stratégies qui permettraient de rassurer la collectivité autrement que par le droit et

les institutions coercitives. Notre objectif n'a pas été non plus de faire une analyse exhaustive de la nature du lien existant entre les conditions socio-économiques et le terrorisme. Plutôt, nos résultats démontrent, par une analyse de discours, le déploiement d'une stratégie sécuritaire et d'un discours essentiellement individualisants en C-36 qui sont confrontés à un contre-discours qui problématise différemment le terrorisme. Nous avançons que ces discours sécurisants, peu importe leur fondement (criminologique, psychologique, sociologique, politique, historique, etc), participent différemment à la construction de la problématique et des solutions au terrorisme. Ainsi, ceux-ci auraient des effets de pouvoir différents. L'un de ces discours étant institutionnalisé, il reçoit un sceau de légitimité supplémentaire, ce dont le contre-discours ne bénéficie pas.

Outre le fait que le discours institué par cette stratégie sécuritaire a pour effet de détourner le regard de la problématisation des conditions sociales, économiques et politiques, avec ou sans raison, on constate qu'il a également pour effet d'empêcher une réflexion approfondie sur la construction socio-politique de ce qu'est le terrorisme. Qui définit le comportement de qui comme étant terroriste? En utilisant des notions de base en sociologie de la déviance et la théorie de l'étiquetage, on comprend que l'État appose une étiquette négative de « terroriste » pour condamner certains gestes violents qu'il n'approuve pas. Sans entrer dans le détail de ce qui constitue une « activité terroriste » selon le projet de loi, l'État aurait théoriquement la légitimité d'étiqueter certaines formes de violence de « terrorisme », car il détiendrait ce que Max Weber a nommé le « monopole légitime de la violence ». L'État déciderait donc de la violence acceptable, des acteurs qui peuvent l'utiliser (la police, l'armée, sécurité privée, etc.) et à quelles conditions ils peuvent l'utiliser. Cette question du monopole légitime de la violence de l'État doit être interrogée en tant qu'elle ne problématise pas les situations où un gouvernement utilise lui-même certaines formes de violences contre sa propre population ou celle d'un autre gouvernement. Il faut dire que ce sont les États eux-mêmes qui fixent les formes légitimes de la violence; dans cette perspective, peu s'autoproclament « terroristes ». Ce monopole de la violence ou, du moins, la nature construite du terrorisme ne peut pas être plus visible que lorsque C-36 donne le pouvoir, au gouverneur en conseil, de dresser une liste d'entités terroristes et définit ce qu'est une activité terroriste pour la première fois au Canada. En fait, une large proportion des débats sur C-36 s'est déroulée autour de la définition d'activité terroriste proposée sur laquelle se fondait la majorité des pouvoirs supplémentaires accordés par la loi. Tous les partis ont émis des préoccupations face à une définition qu'ils jugent trop large et trop floue. Certains parlementaires ont également estimé qu'elle risquait d'inclure des activités de revendication légitimes, ainsi que des usages de la violence dans le cas de luttes armées contre des régimes tyranniques. En effet, lors des débats, plusieurs parlementaires ont fait référence à Nelson Mandela et au Congrès national africain (ANC) qui ont utilisé la lutte armée contre le régime raciste et discriminatoire que constituait l'Apartheid. Ces interventions avaient pour objectif d'ébranler la confiance en l'objectivité perçue du libellé « activité terroriste » et de souligner la construction politique d'une telle catégorie. À l'époque, Mandela a été défini et étiqueté par certains États comme un « terroriste », mais ces parlementaires rappellent qu'il a été, par la suite, élu démocratiquement Président de l'Afrique du Sud. Ainsi, les discours qui individualisent le problème du terrorisme, institués dans C-36, ont pour effet de détourner l'attention de la qualité construite du terrorisme, plutôt que de présenter la complexité des processus par lesquels ces « terroristes » sont désignés comme tels. Bigo nuancerait certes le concept de Weber en disant que les politiciens ne sont plus les seuls à discourir sur la question des insécurités et donc à participer à la construction du terrorisme (2005). En effet, les experts et les professionnels du champ de la sécurité compétitionnent eux aussi dans des luttes discursives pour « le monopole du savoir légitime » sur l'insécurité et sur la sécurité. Bien que notre étude se concentre sur les parlementaires, Bigo nous rappelle l'importance d'analyser l'ensemble des luttes discursives entre acteurs tout comme la multiplicité des pratiques en situations d'insécurité (2005). En d'autres termes, le discours de la stratégie sécuritaire individualisante institué par C-36 aurait potentiellement pour effet de détourner le regard de l'État et de ses appareils, ainsi que celui des Canadiens de la qualité construite du terrorisme. Encore une fois, il reste à voir comment ont été reçues, *in situ*, ces tentatives d'institution d'un regard sécuritaire particulier par les différents acteurs.

Ainsi, on voit bien comment, d'une part, la sélection sécuritaire individualisante présente dans C-36 semble avoir pour effet d'exclure une réflexion plus large sur les inégalités sociales dans le « village

planétaire » qui peuvent potentiellement alimenter le terrorisme et, d'autre part, avoir pour effet d'exclure une réflexion sur la construction socio-politique de la catégorie « terroriste ». Un troisième effet du discours de la stratégie sécuritaire individualisante semble découler du deuxième. En occultant la construction socio-politique de ce qu'est le terrorisme, la stratégie sécuritaire ne semble pas encourager une véritable réflexion sur la légitimité de la violence utilisée par les « terroristes » et les motifs qui le poussent à agir. S'est-on vraiment arrêté pour réfléchir aux attentats du 11 septembre 2001? Quels en étaient les motifs? Pourquoi les États-Unis ont-ils été ciblés? Les États-Unis et le Canada avaient-ils un rôle à jouer ou une part de responsabilité quelconque? Si oui, lesquels? Par exemple, à l'instar de Baudrillard, on peut se demander si c'est « (...) cette superpuissance mondiale (...) qui, de par son insupportable puissance, a fomenté toute cette violence infuse de par le monde, et donc cette imagination terroriste (sans le savoir) qui nous habite tous » (2002: 10-11)? Baudrillard va même jusqu'à soutenir que :

Quand la situation est ainsi monopolisée par la puissance mondiale, quand on a affaire à cette formidable condensation de toutes les fonctions par la machinerie technocratique et la pensée unique, quelle autre voie y a-t-il qu'un *transfert terroriste de situation*? C'est le système lui-même qui a créé les conditions objectives de cette rétorsion brutale. En ramassant pour lui toutes les cartes, il force l'Autre à changer les règles du jeu. Et les nouvelles règles sont féroces, parce que l'enjeu est féroce (Baudrillard, 2002: 15).

Cet auteur fait clairement un lien entre l'environnement international dans lequel nous évoluons et le terrorisme. Il estime ainsi que « (l) le terrorisme est immoral. L'événement du World Trade Center, ce défi symbolique est immoral, et il répond à une mondialisation qui est elle-même immorale » (Baudrillard, 2002: 20). Cependant, notre argument ici ne va pas aussi loin que celui de Baudrillard qui cherche à convaincre que l'islam serait devenu, ni plus ni moins, « le front mouvant de cristallisation de cet antagonisme » (2002: 23), qui serait en chacun de nous et qui prolongerait, à sa manière, la contestation communiste à l'hégémonie de la puissance libérale qui a triomphé mondialement suite à la chute du mur de Berlin. Notre argument affirme plutôt que C-36 et son discours semblent avoir pour effet de présenter à l'État, à ses appareils et aux Canadiens, des cibles floues en la personne d'individus terroristes et de leurs réseaux, alors que restent dans l'ombre la question de la légitimité de la violence et des motifs sous-jacents. L'introspection a eu lieu dans la mesure où les Libéraux se sont demandés ce que le Canada devait faire pour gérer le problème terroriste, plutôt que s'interroger sur les pratiques quotidiennes canadiennes et leurs impacts potentiels. Il faut dire que la rédaction du projet de loi de 175 pages en 34 jours et son adoption en 61 jours témoignent davantage d'importantes pressions environnantes et d'insécurités perçues que d'une véritable occasion d'introspection.

Alors, si le discours de la stratégie sécuritaire individualisante prévue dans le projet de loi antiterroriste canadien semble avoir des effets de pouvoir qui excluent des réflexions et détournent le regard, notamment des conditions socio-économiques qui entourent potentiellement les gestes de violence, de la construction politique de ce qu'est un terroriste et de la légitimité de la violence, à quoi cette stratégie sécuritaire individualisante est-elle utile? En effet, autant ces discours individualisants semblent présenter des effets « fantômes » qui laissent dans l'ombre plusieurs réflexions, autant ces discours semblent avoir des effets de pouvoir « producteurs ». Si nous avons déjà évoqué l'effet de produire et construire la problématique terroriste de manière particulièrement individualisante pour l'État, ses appareils et les Canadiens, on peut également penser que C-36, comme solution particulière, en vient à produire un certain sentiment de sécurité chez ceux qui adhèrent à ce discours individualisant. Sans prétendre faire le tour de la question et vérifier concrètement comment se matérialise ce sentiment de sécurité, nous posons l'hypothèse que ce sentiment de sécurité se concrétise différemment chez les gens qui voient les limites définitionnelles de ce discours individualisant. Le discours institué par C-36 constituerait ainsi autant un parapluie rassurant pour les alliés politiques et économiques du Canada que pour les Canadiens qui partagent cette définition individualisante du terrorisme.

Cependant, les discours institués dans C-36 semblent avoir pour effet de faire exister la problématique du terrorisme et de lui donner une crédibilité. Par sa forme légale, ce discours, qui est à la

fois technologie, se réclame légitime. Ainsi, dans le même mouvement que le discours cherche à rassurer en proposant des solutions individualisantes, il fait exister objectivement la problématique nécessitant cette sécurisation. En ce sens, autant la solution repose sur un sentiment d'insécurité, autant elle reconferme le problème défini initialement. En participant à sa définition, en la diffusant, en la présentant, en mobilisant l'agenda législatif et en bloquant celui-ci pendant un temps sur cette problématique, C-36 et ses discours seraient autant d'instances de création et de reproduction du problème terroriste. Un des effets de pouvoir de ces discours ne serait donc pas tant de protéger la population, ni de la rassurer, mais de produire une certaine forme de sentiment d'insécurité, condition *sine qua non* de la sécurisation et de sa légitimation. Ainsi, de la même manière que la prison crée, selon Foucault (1975/1998), la criminalité à laquelle elle dit vouloir mettre un terme, C-36 produirait des individus différents, terroristes, mauvais, ennemis de la nation, qui sont non confinés par des frontières géographiques et contre qui nous devons nous rallier, nous protéger. Ainsi, nous pouvons nous demander à quel prix C-36 et ses discours insécurisent-ils pour sécuriser?

Si la section précédente offre un début de réflexion sur quelques effets de pouvoir des discours individualisants institués par C-36, nous comprenons que cette réflexion ne dit rien sur la négociation *in situ* de ces exercices de pouvoir par les différents acteurs comme l'État, ses appareils et les Canadiens, par exemple. Il s'agit d'une série d'hypothèses provisoires, inspirées par le courant des « études critiques de la sécurité », qui méritent d'être complétées, spécifiées et situées dans des travaux ultérieurs, mais qui permettent, d'ici là, d'entamer une réflexion provisoire sur les effets de pouvoir des discours de la sélection sécuritaire privilégiée dans C-36.

Conclusion

L'objectif de notre recherche était d'abord d'identifier comment les parlementaires canadiens ont défini la problématique terroriste dans le cadre des débats sur le projet de loi antiterroriste canadien et comment ceci cadrerait leur réponse à cette problématique. Nous avons constaté que l'Alliance canadienne et la PC/RD se sont limités à une définition du problème individualisante, ce qui a contraint leur réponse individualisante, autorisant l'octroi de pouvoirs plus importants aux forces de l'ordre et aux ministères pour cibler les individus malfaiteurs, malgré les restrictions plus importantes des droits et libertés que cela implique. Ils ont cherché à promouvoir cette définition pour que soient adoptées des mesures sécuritaires plus importantes que prévues dans C-36. Les Libéraux, quoiqu'ils cherchent à adopter des mesures contre la haine et la discrimination et qu'ils problématisent discursivement les conditions sociales qui participent au problème, n'intègrent pas cette conception sociale à C-36. C'est en définissant le problème de manière plus large que le BQ et le NPD en arrivent à voter contre la solution législative qui ne répond pas, quant à eux, aux causes profondes du problème. Nous avons également comme objectif d'entamer une réflexion sur les effets de pouvoir des discours institués par C-36. Pour ce faire, nous avons démontré que la stratégie sécuritaire individualisante sélectionnée détournait la réflexion (1) des tensions socio-économiques qui peuvent potentiellement alimenter le problème; (2) de la construction socio-politique de ce qu'est le terrorisme; et (3) de la légitimité éventuelle des motifs derrière le terrorisme. Nous avons proposé que C-36 et ses discours, bien qu'ils constituent un parapluie protecteur et rassurant pour les Canadiens, leurs alliés politiques et économiques sur la scène internationale, participent en même temps à la mise en forme individualisante du problème terroriste, à une certaine forme d'insécurisation, et donc à la construction de l'averse terroriste même que ces discours institués prétendent prévenir.

À propos de l'auteur : Pascal Dominique-Legault est un étudiant au doctorat en sociologie à l'Université Laval. Il peut être contacté au pascal.dominique-legault.1@ulaval.ca. L'auteur aimerait remercier le soutien de Line Beauchesne de l'Université d'Ottawa et celui du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Références

- Baud, J. (2000). Défis du renseignement contemporain. *Éthique publique*, 2 (1), 151-157.
- Baudrillard, J. (2002). *L'esprit du terrorisme*. Paris : Galilée.
- Beauchamp, A. (1996). *Gérer le risque, vaincre la peur*. Montréal : Bellarmin.
- Bigo, D. (2005). La mondialisation de l'(in)sécurité? *Cultures & Conflits*, 58, Suspicion et exception, 53-101.
- Brodeur, J.-P. (2003). Bleu et gris: L'alliance méfiante. In J.P. Brodeur (Ed.), *Les visages de la police* (pp. 255-279). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Canada (2001) Projet de loi C-36 : Loi modifiant le *Code criminel*, la *Loi sur les secrets officiels*, la *Loi sur la preuve au Canada*, la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme, Ottawa, Parlement du Canada, 37^{ième} législature, 1^{ère} session, sanctionné.
- Canada, Parlement, Chambre des communes. *Débats de Débats de la Chambre des Communes*, compte rendu officiel (hansard), Ottawa, 37^{ième} législature, 1^{ère} session, vol 137 (095), 16 octobre 2001, 6250 p.
- Canada, Parlement, Chambre des communes. *Débats de Débats de la Chambre des Communes*, compte rendu officiel (hansard), Ottawa, 37^{ième} législature, 1^{ère} session, vol 137 (096), 17 octobre 2001, 6291 p.
- Canada, Parlement, Chambre des communes. *Débats de Débats de la Chambre des Communes*, compte rendu officiel (hansard), Ottawa, 37^{ième} législature, 1^{ère} session, vol 137 (097), 18 octobre 2001, 6357 p.
- Canada, Parlement, Chambre des communes. *Débats de Débats de la Chambre des Communes*, compte rendu officiel (hansard), Ottawa, 37^{ième} législature, 1^{ère} session, vol 137 (118), 26 novembre 2001, 7529 p.
- Delas, J. et B. Milly (2010). *Histoire des pensées sociologiques*. 3^e édition, Paris : Armand Colin.
- Delumeau, J. (1978). *La peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècles)*. Paris : Fayard, Pluriel.
- Douglas, M. et A. Wildavsky (1983). *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*. Berkeley: University of California Press.
- Ericson, R.V. (2007). *Crime in an Insecure World*. Cambridge: Polity Press.
- Foucault, M. (1975/1998). *Surveiller et punir. La naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Gross, O. (2001). Cutting Down Trees: Law-Making Under the Shadow of Great Calamities. In R.J. Daniels, P. Macklem & K. Roach (Eds.), *The Security of Freedom-Essays on Canada's Anti-Terrorism Bill* (pp. 39-61). Toronto: University of Toronto Press.
- Haubrich, D. (2003). September 11, Anti-Terror Laws and Civil Liberties: Britain, France and Germany Compared. *Government and Opposition*, 38 (1), 3-28.
- Huysmans, J. (2006). *The Politics of Insecurity. Fear, Migration and Asylum in the EU*. Londres: Routledge.
- Kassimeris, G. (2007). *Playing politics with terrorism: a user's guide*. New York: Columbia University Press.
- Landreville, P. (1986). Évolution théorique en criminologie: l'histoire d'un cheminement. *Criminologie*, 19 (1), 11-31.
- Macleod, A. (2004). Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. *Cultures & Conflits*, 54, 1-24.
- Martin, D., M. Fichelet et R. Fichelet (1977). Si la violence existe. Discours du violent. *Déviance et Société*, 1 (3), 291-308.
- Mueller, J. (2006). *Overblown: how politicians and the terrorism industry inflate national security threats and why we believe them*. New York: Free Press.
- Moffette, D. (2012). Études critiques de la sécurité : quelques contributions théoriques pour une anthropologie de la sécurité. *Aspects sociologiques*, 19 (1), 39-68.

- Thomas, W.I. et D.S. Thomas (1932). *The Child in America: Behavior Problems and Programs*. New York: Knopf.
- Wark, W. (2004). Learning lessons (and how) in the war on terror. *International Journal*, 60 (1), 71-90.
- Weinrib, L.E. (2001). Terrorism's Challenge to the Rule of Law. In R.J. Daniels, P. Macklem & K. Roach (Eds.), *The Security of Freedom-Essays on Canada's Anti-Terrorism Bill* (pp. 93-108). Toronto: University of Toronto Press.
- White House. *Address to a Joint Session of Congress and the American People*, Office of the Press Secretary, 20-09-2001. Consulté le 10-06-2013. URL: <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2001/09/20010920-8.html>

Les dimensions émotionnelles du terrorisme

Benjamin Ducol

Université Laval, Département de science politique

Par une volonté louable de rompre avec des approches psychologisantes du phénomène terroriste dominantes au cours des années 1960-70, les recherches contemporaines en matière de terrorisme(s) et de violence(s) politique(s) ont très largement mis l'emphase sur la figure du « terroriste » comme acteur rationnel et stratégique. Face aux limites des approches rationalistes de l'engagement radical qui envisagent de manière réductionniste les individus au travers d'un calcul rationnel univoque en terme de coûts et d'incitatifs à l'action, il nous apparaît important de réintégrer dans les réflexions théoriques sur les phénomènes terroristes, les émotions afin d'en interroger le rôle dans la production d'une trajectoire violente. Le présent article entend proposer à cet égard un bilan critique des travaux universitaires actuels autour de l'engagement terroriste et une réflexion théorique mettant en lumière les contours d'un futur agenda de recherche accordant une place plus importante aux ressorts émotionnels de la violence politique clandestine.

Mots clés : terrorisme, violence politique clandestine, radicalisation violente, émotions, croyances

Contemporary research on terrorism(s) and political violence(s) have largely put the emphasis on the figure of the "terrorist" as rational and strategic player, in a break with psychoanalytical approaches to terrorism that were dominant from the 1960-1970's. Given the limitations of rationalist approaches to radical commitment, and considering how reductionist is the understanding of individual participation to terrorism related activities through a rational calculation framework in terms of costs and incentives to action, it is important to reintegrate in the theoretical reflections on terrorist phenomena how emotions can play a role in leading potential terrorists down a violent path. This paper presents a critical assessment of current academic work surrounding the issue of violent radicalization and involvement in terrorism, and engages in a theoretical debate that highlights potential future research that could better integrate a prominent role for emotions in our understanding the process of terrorist radicalization and clandestine political violence.

Keywords: terrorism, clandestine political violence, violent radicalization, emotions, beliefs

Introduction

Comment un individu s'engage-t-il dans la pratique d'une violence armée clandestine à des fins politiques ? Quelles motivations sous-tendent son entrée dans une forme de militantisme radical, son affiliation à un mouvement clandestin prônant l'usage de la violence armée et dans certains cas la poursuite d'une véritable « carrière » terroriste ?¹ Quels facteurs peuvent expliquer *in fine* les processus de radicalisation violente tant à une échelle individuelle que collective ? Par une volonté louable de rompre avec les approches

¹ Le terme de *carrière* est mobilisé dans son acception sociologique. Le concept de *carrière* fût initialement introduit par Everett C. Hughes, sociologue de l'École de Chicago qui l'appliqua à de nombreux sujets de recherches aussi hétéroclites que les organisations religieuses, les associations philanthropiques, les partis politiques ou encore les institutions médicales. Repris par les tenants d'une approche interactionniste, il connaîtra un véritable succès dans le champ scientifique suite à l'ouvrage d'Howard S. Becker *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance* (1963). Sur l'intérêt du concept de carrière comme instrument d'objectivation sociologique des trajectoires individuelles et des parcours militants, consulter notamment : Della Porta, 1995a; Darmon, 2008; Felices-Luna, 2008; Fillieule, 2010; Tanner, 2011.

psychologisantes pour ne pas dire pathologisantes (Morf, 1970; Pearce, 1977) du terrorisme qui prévalaient au cours des décennies 1960-70 (Silke, 1998; Victoroff, 2005), les recherches contemporaines en matière de terrorisme(s) et de violence(s) politique(s) clandestine(s)² ont très largement mis l'accent sur la figure du terroriste comme acteur rationnel et stratégique (Crenshaw, 1998; Lake, 2002 ; Kydd & Walter, 2006 ; Abrahams, 2008). Ces perspectives théoriques ont toutefois eu pour effet pervers de « sur-rationaliser » (De Haan & Vos, 2003) les comportements des acteurs terroristes et dans le même temps de « sous-socialiser » les individus qui les endossent, excluant du même coup les dimensions expérientielles, cognitives et affectuelles qui entourent l'engagement dans l'action violente. Conséquence directe, la perspective rationaliste de l'engagement militant, que celui-ci s'avère de nature radicale ou non, conduit trop souvent à appréhender ce phénomène de manière réductionniste occultant les états affectifs qui s'y rattachent. Un regard plus attentif sur les récits biographiques et les trajectoires individuelles d'ex-militants radicaux et/ou terroristes nous permet toutefois d'entrevoir à quel point une dimension émotionnelle (Della Porta, 1995b: 150-152 ; Cottee & Hayward, 2011: 964 ; Bartlett & Miller, 2012: 13-14 ; Orsini, 2012: 676), voire quasi-existentielle (Pessin, 1996; McBride, 2011), s'avère quasiment toujours présente en arrière-plan de l'engagement militant radical. Exclure cette perspective affectuelle revient du même coup à appauvrir notre propre compréhension des phénomènes terroristes. Alors même que les sciences sociales se sont collectivement emparées des émotions comme des éléments intrinsèquement constitutifs de phénomènes sociaux les plus divers (Von Scheve & Von Luede, 2005) — qu'il s'agisse des relations internationales (Crawford, 2000; Moïsi, 2008 ; Bleiker & Hutchison, 2008), des mouvements protestataires (McAdam, 1986; Jasper, 1997; Aminzade & McAdam, 2002 ; Godwin, Jasper & Polletta, 2001; Gould, 2004; Traïni, 2009, 2010), des mouvements religieux (Lofland & Skonovd, 1981 ; Riis & Woodhead, 2010) des phénomènes révolutionnaires (Pearlman, 2013), des activités criminelles (Katz, 1988 ; De Haan & Loader, 2002) ou encore des violences de masses (Petersen, 2005; Sémelin, 2005; Chirot & McCauley, 2006 ; Straus, 2006) —, le champ des études sur le terrorisme et la violence politique clandestine semble paradoxalement peu réceptif aux échos de ce « tournant émotionnel » (Wetherell, 2012).

Si plusieurs auteurs mentionnent les émotions comme des facteurs sous-jacents à l'engagement terroriste (Taylor & Quayle, 1994: 19 ; Della Porta, 1995a; Taylor & Horgan, 2006: 592; Speckhard & Ahkmedova, 2006: 486; Silke, 2008: 113 ; Wright-Neville & Smith, 2009; Wilner & Dubouloz, 2011; Cottee, 2011: 737-738; Crettiez, 2011a: 55; Lindemann, 2012; McCauley & Moskalkenko 2011: 221-222; Bartlett & Miller, 2012: 13-14), ils n'offrent en retour que de vagues avenues conceptuelles et théoriques. À de rares exceptions près (Rice, 2009; Tosini, 2010; Cottee & Hayward, 2011; Rice & Agnew, 2013), les émotions ne sont évoquées qu'au détour d'un paragraphe sans jamais être sérieusement prises en compte. La littérature scientifique souligne leur existence sans pour autant tenter les incorporer dans les modèles explicatifs actuels. En l'absence d'un examen plus abouti, il semble difficile d'entrevoir l'influence véritable de ces logiques émotionnelles en matière de radicalisation violente. Face à ces lacunes, il nous apparaît déterminant de réintégrer dans la compréhension des phénomènes terroristes les émotions afin d'en interroger le rôle dans la production de carrières militantes violentes.

C'est à cette contribution singulière que souhaite s'attacher le présent article sous la forme d'un bilan critique des travaux universitaires actuels autour de l'engagement terroriste et d'une discussion mettant en lumière les contours d'un futur agenda de recherche accordant une place plus importante aux ressorts émotionnels de la violence politique clandestine. En conséquence, notre contribution se divisera en trois sections. Premièrement, il s'agira de proposer une brève présentation des travaux contemporains autour de l'engagement terroriste et de ce qu'il est désormais convenu d'évoquer sous le vocable de « radicalisation violente ».³ Après avoir exposé la montée en puissance d'un paradigme axé sur une

² Nous reprenons ici la définition du *terrorisme* de Charles Tilly (2004 : 5): « le déploiement asymétrique de menaces et de la violence contre des ennemis, en utilisant des moyens qui ne relèvent pas des formes routinisées de lutte politique existantes dans un régime ». Si d'autres auteurs utilisent les termes de *violence politique clandestine* (Della Porta, 2013) ou de *violence révolutionnaire* (Sommier, 2008), nous préférons l'utilisation du terme de *terrorisme* qui recouvre ces formes de violence politique extraordinaires perpétrées à fins politiques par des individus ou groupements d'individus clandestins.

³ Nous définissons la notion de *radicalisation violente* comme : « un processus individuel mais plus traditionnellement collectif de socialisation idéologique de jeunes individus (parfois récemment convertis) vers l'usage de tactiques violentes de conflictualité, parfois auto-destructrices, ayant pour objectif de nuire à des opposants politiques (comme dans le cas des attentats-suicides) » (Schmid, 2011: 217). À ce titre, la notion de

compréhension processuelle et phénoménologique des carrières terroristes, nous adresserons dans une seconde section la problématique des émotions dans les études sur le terrorisme et l'engagement militant radical. Dans une troisième section, nous discuterons les contours d'une réflexion théorique autour des dimensions affectuelles de l'engagement terroriste. D'une part, il s'agira d'évoquer le rôle des émotions dans la formation d'une intentionnalité sous-tendant l'action terroriste et de l'autre, le passage concret à l'action terroriste. Dans une dernière sous-section, nous évoquerons la construction collective des affects qui justifient le recours à la violence armée et la nécessité pour les chercheurs de se pencher sur la construction collective des émotions.

Vers une compréhension processuelle et phénoménologique de l'engagement terroriste

Alors que les études sur le terrorisme et la violence politique clandestine ont considérablement évolué au cours des dernières décennies (Silke, 2004; Ranstorp, 2006; Jackson, 2009; Schmid, 2011), nombreux sont les chercheurs qui tendent actuellement à délaisser une grille de lecture en terme de « pourquoi » au profit d'un questionnement centré sur le « comment » de l'action radicale (Sommier, 2012: 15). Passant du même coup d'une recherche d'hypothétiques « causes racines » du terrorisme à une compréhension plus circonstanciée des processus d'engagement dans le militantisme radical (Sedgwick, 2010: 480), cette montée en puissance d'un paradigme axé sur les processus de radicalisation violente n'est pas anodine. Elle s'explique en partie par l'échec des approches théoriques centrées sur l'identification des racines structurelles du terrorisme (Campana & Lapointe, 2012). Face à l'incapacité de comprendre l'engagement terroriste au travers de déterminants — économiques, sociaux ou encore démographiques — universels et invariables, les chercheurs se sont progressivement réorientés vers une compréhension plus fine, contextuelle et située de l'engagement dans la violence armée, entendue en terme de processus et de trajectoires militantes (Taylor & Horgan, 2006; Horgan, 2008). Comme le rappelle Xavier Crettiez (2011b: 49-50): « Le genre, le niveau d'instruction ou l'insertion économique peuvent avoir de l'importance pour comprendre les logiques de l'engagement [terroriste], mais ils ne peuvent être lus de façon universaliste tant ils prennent sens au sein de cultures locales qui leur donnent sens ». Parallèlement, la disqualification des approches psychologiques centrées autour de l'identification d'une « personnalité terroriste » (Horgan, 2003: 10-14) n'a fait qu'accentuer ce basculement vers une analyse processuelle des logiques d'engagement dans l'action terroriste. Alors que de multiples études indiquent clairement l'absence d'un profil ou d'un parcours-type d'engagement dans le terrorisme (Horgan, 2003, 2005, 2008), les chercheurs tentent aujourd'hui de cerner les facteurs contextuels, circonstanciels et relationnels qui entrent en ligne de compte dans les trajectoires individuelles vers la violence politique clandestine.

Cette analyse processuelle du phénomène renvoie à une perspective théorique plus micro-sociologique, centrée sur l'individu et dépassant à la fois les biais des approches structuralistes (Schmid, 2011: 248-255) et rationalistes (Crenshaw, 1998; Lake, 2002; Kydd & Walter, 2006; Abrahams, 2008) du terrorisme. En rupture avec la figure de l'homo strategicus, elle permet d'envisager l'engagement dans le militantisme radical comme le résultat d'un processus de socialisation à la fois graduel, multidimensionnel et non téléologique (Silke, 2003; Horgan, 2005; Psoiu, 2011). Cette « radicalisation pas à pas » (Collovald & Gaïti, 2006: 32) s'explique dès lors davantage par les contextes sociaux, les réseaux personnels et les influences relationnelles que par des variables déterministes ou une intentionnalité pré-déterminée de la part des individus (Dalgaard-Nielsen, 2010: 810). Au regard de 172 profils de militants jihadistes étudiés, Marc Sageman (2004, 2008) affirme que les relations interpersonnelles constituent en réalité un facteur primordial de basculement dans le terrorisme. Dans 68 % des cas étudiés, le processus d'engagement terroriste est favorisé par l'entourage amical et dans 14 % par des liens familiaux préexistants (Sageman, 2004: 111-112). Un constat largement partagé par d'autres auteurs ayant décortiqué les parcours de militants jihadistes en Europe (Bakker, 2006) ou de combattants appartenant à des groupes armés

radicalisation violente est avant tout envisagée comme un processus de socialisation — tant des appétences que des compétences individuelles — tourné vers l'action violente. Si l'objet du présent article n'est pas de discuter la pertinence théorique du concept de *radicalisation violente*, il convient néanmoins d'en souligner plusieurs problématiques conceptuelles et empiriques. Sur ce point, consulter plus spécifiquement Sedgwick (2010).

clandestins en Turquie (Dorronsoro & Grojean 2004), en Inde (Gayer, 2009), au Pakistan (Blom, 2008) en Irlande du Nord (Horgan, 2013) ou encore au Pérou (Felices-Luna, 2008). La permissivité des milieux de socialisation primaire — principalement l'environnement familial — et secondaire — groupe d'amis, associations politiques ou religieuses, etc. — vis-à-vis de l'usage de la violence s'avère également pointée du doigt comme un facteur d'influence déterminant pour comprendre l'affiliation d'un individu à un mouvement clandestin armé (Lee, 1983 ; Della Porta, 1995a: 66 ; Post, Sprinzak & Denny, 2003: 177; Bosi, 2012: 176 ; Della Porta, 2013: 125-126).

Bien que ces perspectives processuelles jettent un éclairage plus raffiné sur les facteurs constitutifs d'un « savoir-faire » et d'un « savoir-être » terroriste, elles n'en demeurent pas moins piégées dans une difficulté récurrente à saisir les transitions biographiques et les mécanismes cognitifs qui sous-tendent les processus de radicalisation violente. Bien souvent, l'insistance est davantage mise sur des variables contextuelles d'ordre général — famille, amis, entourage professionnel, etc. — justifiant l'engagement, la poursuite ou la sortie de l'action terroriste. Les éléments contextuels objectifs — que sont la stabilité d'emploi, le cercle familial, le lien amoureux, etc. — s'avèrent trop souvent désincarnés sans que les processus cognitifs et infra-individuels à l'oeuvre soient clairement explicités. Comme le remarquent justement Alex S. Wilner et Claire-Jehanne Dubouloz (2011 : 149 ; traduction de l'auteur) : « Ce que ces études n'explorent pas c'est la transformation de la perspective de sens — la construction psycho-cognitive individuelle de nouvelles définitions du soi — qui est nécessairement associée au processus de radicalisation et aux changements de comportements ». C'est plus précisément cette transformation subjective des « perspectives de sens » et des « croyances » en arrière-plan de l'engagement terroriste qu'il nous apparaît important d'appréhender afin d'étendre notre compréhension des trajectoires terroristes. À notre sens, cette tâche ne peut néanmoins s'effectuer sans une sérieuse prise en compte de la subjectivité des acteurs engagés dans la protestation violente. Elle nécessite par conséquent d'entrer dans cette « boîte noire » des processus cognitifs qui conduisent certains individus à embrasser une « pensée extrême » (Bronner, 2009) faisant de la violence armée non seulement un moyen politique, mais une fin légitime en soi. Cette perspective phénoménologique (Goffman, 1974) suppose une étude des phénomènes terroristes permettant d'éclairer cette « intentionnalité émergente » (Tanner, 2012; Verdeja, 2012) qui conduit un individu à s'engager graduellement dans les formes les plus radicalisées du militantisme politique. À ce titre, les approches biographiques s'avèrent extrêmement bien calibrées pour être appliquées à de tels phénomènes. De nombreuses études mobilisent ce type d'approches méthodologiques qui permettent de saisir au plus près des individus à la fois les séquences de vie objectives et les dimensions cognitives plus subjectives s'attachant aux parcours radicalisés de militantisme (Felices-Luna, 2008; Gayer, 2009; Fillieule, 2010). Cette compréhension processuelle et phénoménologique du terrorisme contraint du même coup les chercheurs à envisager les processus de radicalisation violente non plus comme des variables indépendantes, mais bien comme des variables dépendantes (Tanner, 2011: 270). Parallèlement, les émotions ne peuvent être occultées puisqu'elles apparaissent en grande partie constitutive de ces transformations subjectives des perspectives de sens et des croyances sous-jacentes aux trajectoires vers le militantisme radical (Taylor & Horgan, 2006: 588). Parce qu'elles sont au coeur de la cognition humaine, de la construction du sens et des croyances qui orientent les actions individuelles (Sauvayre, 2012: 16-17), les émotions doivent faire partie intégrante du cadre explicatif des phénomènes terroristes. De manière communément admise, les émotions constituent un élément indispensable à la cognition et au déploiement du raisonnement humain dans toute sa globalité (Elster, 1999). L'exclusion des affects dans la compréhension des phénomènes sociaux n'est donc pas justifiable ni philosophiquement, ni scientifiquement. Les émotions constituent en effet non seulement une condition de l'action humaine, mais plus encore l'un des éléments moteurs de nos interactions en groupe(s) et en société(s) (Damazio, 1994). À cet égard, il convient de constater que les études contemporaines sur le terrorisme et la violence politique ne réservent pourtant que de maigres efforts à une théorisation du rôle des émotions dans ces phénomènes, comme nous le verrons dans la section suivante.

Les émotions dans les études contemporaines sur le terrorisme et la violence politique clandestine

Une compréhension affinée des configurations cognitives et sociales complexes qui sous-tendent les processus d'engagement dans le terrorisme ne peut faire l'économie d'une prise en compte des dimensions émotionnelles qui traversent tout phénomène social. Si les perspectives théoriques processuelles et phénoménologiques évoquées ci-dessus soulignent l'importance de porter une attention particulière aux croyances et aux perspectives de sens qui s'expriment chez les individus engagés dans des formes radicalisées de militantisme, elles laissent néanmoins en suspens la question des ressentiments et des émotions enchevêtrées dans ces phénomènes (Wright-Neville & Smith, 2009: 88). De manière plus générale, les affects transparaissent comme un problème épineux pour les sciences sociales allant à l'encontre d'une conception classique de la rationalité supposée des actions individuelles (Boudon, 2012). Prenant racine dans une forme de dualisme intellectuel traversant la pensée occidentale qui tend trop systématiquement à séparer 'raison' et 'affect' (Sommier, 2010: 188), mais également dans une volonté affichée de rompre avec l'héritage d'un « psychologisme des foules », cette occultation des affects demeurera persistante tout au long du XXe siècle, à l'exception près du champ restreint de la sociologie des émotions (Kemper, 1978; Turner & Stets, 2006). En conséquence, il n'est pas étonnant de constater que les études sur le terrorisme et la violence politique clandestine ont pu connaître une forme de désaffection analogue pour les émotions, sans doute en partie explicable par une volonté de « dé-psychologiser » un champ d'études en plein développement et de fonder le terrorisme comme un objet d'étude scientifique à part entière.

Une revue non-exhaustive de la littérature scientifique contemporaine éclaire cependant le constat partagé par nombre de spécialistes du champ d'une nécessité urgente de reconsidérer les émotions comme une variable trop souvent marginalisée dans la compréhension des phénomènes étudiés. Ainsi pour Wright-Neville et Smith (2009: 88 ; traduction de l'auteur): « Au cours des dernières années, plusieurs chercheurs travaillant dans le champ de la science politique ont tenté de redynamiser l'étude des émotions, illustrant leur importance dans les défis politiques contemporains. Néanmoins, les études sur le terrorisme demeurent une exception notable à cette tendance, même s'il est communément admis que les émotions constituent une dynamique importante du comportement terroriste ». Plusieurs auteurs reconnaissent les émotions comme des éléments centraux aux processus de radicalisation violente (Taylor & Horgan, 2006: 589; McCauley & Moskalkenko, 2008, 2011: 221-222), mais peu s'engagent en définitive dans une théorisation de leur(s) rôle(s). Si John Horgan (2008: 84) identifie par exemple les émotions comme faisant partie intégrante des facteurs dispositionnels sous-jacents à l'engagement radical, il ne précise toutefois pas le fonctionnement concret qu'il entrevoit pour ces mécanismes affectuels. D'autres auteurs s'attachent pour leur part à évoquer diverses émotions négatives comme autant de motifs d'engagement dans la violence politique clandestine sans pour autant être en mesure d'offrir une compréhension concrète de leur influence. À cet égard, l'humiliation et les affects qui s'y rattachent — désir de revanche, volonté de réparation, etc. — constituent des motifs très souvent mis en lumière dans la littérature en vue d'expliquer les phénomènes protestataires violents (Kristof, 2002; Stern, 2003: 32; Khosrokhavar, 2009: 199). La vengeance est également couramment citée par certains auteurs comme facteur influent en matière d'engagement dans la violence politique clandestine (Crenshaw, 1981: 394 ; Silke, 2003, 2008: 113-114; Speckhard & Ahkmedova, 2006). D'autres auteurs inspirés du courant de la "cultural criminology" font quant à eux des désirs existentiels et affectifs divers — excitation, gloire et quête de sens — les fondements d'un parcours vers le terrorisme (Cottee & Hayward, 2011). Antérieurement, Taylor et Quayle (1994) avaient déjà mis l'accent sur cette même dimension existentielle dans les parcours de terroristes étudiés (McBride, 2011), sans toutefois proposer des pistes avancées de théorisation. De son côté, Lindemann (2012: 209-224) s'inscrit quant à lui dans un questionnement plus macro du rôle des dimensions affectuelles dans les dynamiques terroristes. Dans son étude de cas sur les attentats de Londres en 2005, Lindemann fait du « déni de reconnaissance » et des émotions qui s'y rattachent l'un des fondements explicatifs du basculement de Mohammad Sidique Khan et ses complices dans un processus de radicalisation violente. Cette approche macro-théorique pose néanmoins une série de problèmes quant à une opérationnalisation

concrète de l'influence des émotions identifiées au niveau des individus engagés dans une trajectoire radicale.

Cette problématique du « déni de reconnaissance » soulevée par Lindemann renvoie très largement à un autre concept plus connu dans la littérature : celui de « privation relative » — relative deprivation en anglais. Fortement mobilisée dans plusieurs modèles explicatifs du terrorisme (Borum, 2003; Moghaddam, 2005), cette notion théorique de « privation relative » s'avère complexe et multidimensionnelle comme le démontre son utilisation abondante en sciences sociales (Walker & Smith, 2002). Elle renvoie en premier lieu à l'expérience éprouvée par un individu d'un sentiment de discrimination relative à ses propres conditions — matérielles et/ou sociales — d'existence, et ce comparativement à d'autres individus et/ou groupes dans un contexte ou une situation donnée (King & Taylor, 2011: 609). Cette expérience de discrimination est avant tout d'ordre subjective et émotionnelle. Elle résulte d'une comparaison opérée par l'individu lui-même et non d'une analyse objective de sa situation. Indépendamment du statut socio-économique de l'individu, c'est bien dans cette perception d'une discrimination relative à autrui et non pas une privation réelle qu'il faut chercher un motif d'indignation agissant dans certains cas comme une justification au passage à l'action violente. Malgré les nombreuses critiques adressées au concept de « privation relative », sa compréhension a été considérablement raffinée par la psychologie sociale au cours des dernières années, tout particulièrement en y intégrant la problématique des dimensions collectives et identitaires (Smith & Ortiz, 2002). King et Taylor (2011: 610) mentionnent d'ailleurs la très forte pertinence de cette notion de « privation relative » dans la compréhension des carrières militantes violentes soulignant au passage l'importance d'éclairer les logiques émotionnelles qui rentrent en ligne de compte dans la cristallisation d'un tel ressenti: « La privation relative est souvent intégrée dans les modèles théoriques du processus de radicalisation vers le terrorisme. Ce qui a cependant été négligé par ces modèles, c'est la distinction entre les dimensions cognitives et émotives de cette privation relative » (King, 2012: 155). Ce sont les émotions suscitées par la discrimination ressentie, et non seulement sa conscience qui peut potentiellement susciter l'engagement militant, que celui-ci s'avère de nature radicale ou non. À notre sens, King (2012) offre plusieurs pistes fructueuses de réflexion, autour des dimensions affectives liées à une perception de privation relative envisagée dans une dimension identitaire collective — en anglais group-based relative deprivation — qui mériteraient d'être reprises et plus amplement développées par les chercheurs. Les travaux de McCauley et Moskalkenko (2008) s'inscrivent dans cette même veine en tentant d'identifier les divers mécanismes de radicalisation violente qui s'expriment tant à un niveau individuel que collectif. Si ces deux auteurs mentionnent de manière récurrente les émotions, ils refusent néanmoins de leur accorder une dimension ontologique dans l'explication des trajectoires vers le terrorisme (McCauley & Moskalkenko, 2011).

Émotions et terrorisme : quelles pistes d'enrichissements pour comprendre la violence politique clandestine ?

Au regard des éléments présentés ci-dessus, il semble communément admis qu'une meilleure prise en considération des émotions s'avère indispensable pour mieux évaluer la nature des processus de radicalisation violente et des trajectoires d'engagement dans la violence politique clandestine. Dans le même temps, cette théorisation des dimensions affectuelles du terrorisme s'avère une entreprise complexe et pour l'heure trop peu engagée par les chercheurs (Wright-Neville & Smith, 2009: 89). D'une manière générale, les émotions sont appréhendées comme des variables flottantes opérant tantôt au niveau individuel tantôt au niveau collectif, sans jamais être matérialisées dans les modèles explicatifs prévalant au sein de la discipline. En l'absence d'une théorisation plus poussée des dimensions affectuelles du terrorisme, il nous apparaît difficile d'enrichir notre compréhension processuelle et phénoménologique de la violence politique clandestine. Il est néanmoins important de préciser qu'une approche émotionnelle du terrorisme ne constitue en rien un paradigme théorique inédit, encore moins une perspective concurrente visant à se substituer aux modèles explicatifs existants. Au contraire, elle s'insère dans une démarche de complexification des modèles théoriques permettant d'intégrer les émotions comme des variables

complémentaires dans l'analyse des « carrières terroristes ». Plusieurs pistes d'enrichissement seront par conséquent évoquées dans les sections suivantes.

Vers une catégorisation des dimensions émotionnelles du terrorisme

À notre sens, il convient tout d'abord de distinguer le fait que les émotions ne procèdent pas toutes d'une même temporalité et ne jouent, par conséquent, pas nécessairement le même rôle vis-à-vis du phénomène terroriste. En s'inspirant de la littérature sur les mouvements sociaux, une première étape consiste à proposer une catégorisation temporelle des émotions (Aminzade & McAdam, 2002; Jasper, 1998). La première catégorie renvoie aux affects individuels, des logiques émotionnelles durables, méta-conscientes et profondes qui structurent le cadre général de la rationalité et de l'intentionnalité individuelle. Ces affects agissent comme autant d'éléments déterminant durablement les cadres interprétatifs des individus, ce que Traïni (2010: 338) entrevoit comme la formation d'un « tempérament » soit « un ensemble de sensibilités, ou si l'on préfère de prédispositions à privilégier certaines manières de sentir et de réagir ». Pour Traïni, ces sensibilités se distinguent des émotions dans la mesure où elles s'avèrent durables et le produit d'expériences répétitives de la part des individus, conduisant ceux-ci à incorporer un type singulier d'affects. La seconde catégorie est celle des émotions dites réactives renvoyant à des logiques émotionnelles temporaires dans le cadre de situations expérimentées par les individus. Ces émotions dites réactives peuvent avoir une influence dans les prises de décision et la rationalité individuelle. À titre d'exemple, l'excitation émotionnelle est bien connue pour entraver, ou plus simplement altérer, la prise de décision augmentant notamment la prise de risque, une piste qui pourrait ici s'avérer pertinente dans la compréhension d'un basculement soudain dans l'action radicale (Bouffard, 2002). Ces deux catégories d'émotions renvoient chacune à une autre forme de distinction parallèlement opérée par Taylor et Horgan (2006: 592) dans la compréhension du terrorisme, entre d'un côté l'engagement dans une intentionnalité de l'action terroriste et de l'autre, la réalisation d'une action terroriste concrète. En définitive, il s'agit de proposer une distinction analytique entre une intentionnalité sous-jacente à l'engagement dans la violence politique clandestine et le passage concret à l'action terroriste en tant que tel. Cette distinction est à mettre en relation avec la distinction opérée précédemment pour les types catégoriels d'émotions (Figure.1). À notre sens, cette démarcation analytique s'avère porteuse de pistes de recherche fécondes permettant de mieux désagréger les différentes dimensions émotionnelles du terrorisme.

Figure.1 : Tableau de catégorisation des dimensions émotionnelles du terrorisme

Catégories d'émotions	Affects/sensibilités	Émotions réactives
Catégories d'actions	Intentionnalité de l'action terroriste	Action terroriste concrète (attentats, etc.)

Affects et croyances: la formation de l'intentionnalité de l'action terroriste

L'un des premiers avantages à réintégrer les émotions dans le champ des études sur la violence politique clandestine revient à pouvoir dépasser l'opposition stérile entre approches rationalistes et approches cognitivistes de l'intentionnalité de l'action terroriste. Comme le note Stephen Vertigans (2011: 21-22) : « Les approches émotionnelles et rationnelles sont intrinsèquement erronées quand elles s'avèrent examinées de manière indépendante. Pris séparément, ces deux approches partagent une incapacité à saisir la multi-dimensionnalité socialement construite du terrorisme et des processus qui le sous-tendent, échouant à comprendre pourquoi seul un nombre relativement limité de personnes d'un groupe apparemment générique deviennent terroristes ». Cette volonté d'intégrer les émotions dans l'étude de la violence politique clandestine ne doit cependant pas conduire à retomber dans une lecture de l'engagement terroriste

tentée d'une forme de psychologisme. Faire des terroristes des individus mus par des émotions ne revient pas automatiquement à exclure toute forme de rationalité. Au contraire, elle doit conduire à envisager la rationalité — ou plutôt l'intentionnalité — de l'action terroriste dans une dimension plus holistique. En intégrant les affects comme faisant partie de la rationalité intrinsèque à toute action individuelle, cette perspective permet d'entrevoir sous une plus grande complexité cette « intentionnalité émergente » (Tanner, 2012; Verdeja, 2012) qui accompagne graduellement l'adoption de formes radicalisées du militantisme politique par un individu. Dans la mesure où les processus de radicalisation violente réfèrent à une transformation progressive du cadre interprétatif de la réalité au travers duquel l'individu oriente ses préférences, ses motivations et ses actions, il semble indispensable de comprendre comment les dimensions émotionnelles influencent à un niveau individuel les croyances, les interprétations et les processus de catégorisations cognitifs. Comme le note Petersen (2005: 18), les sensibilités doivent être envisagées comme des filtres cognitifs procédant d'une fonction sélective pour les individus : « Les émotions aident dans la sélection de volontés concurrentes ». Les affects procèdent d'une fonction de sélection et de sédimentation des croyances et des visions du monde (Frijda, Manstead & Bem, 2000). Cette perspective émotionnelle met en avant l'hypothèse selon laquelle les affects individuels joueraient un rôle dans la formation d'une intentionnalité de l'action terroriste au travers de processus émergents de requalification des croyances et des perspectives de sens (Wilner & Dubouloz, 2011: 419). Intégrer les sensibilités dans la compréhension des carrières militantes violentes n'équivaut pourtant pas à leur faire jouer un rôle mécanique qui reviendrait par exemple, à mettre en équation affects et engagement radical. Si cette équation capture sans doute la généralité des processus à l'oeuvre, les mécanismes de résonance cognitive et de cadrage émotionnel s'avèrent en réalité plus complexes et contrastés qu'ils n'y paraissent (Sauvayre, 2011). Il conviendrait ici d'entrevoir comment se cristallisent certaines sensibilités négatives — haine, vengeance, ressentiment, etc. — et les processus catégoriels qui les accompagnent — amis vs ennemis, justification morale vs refus absolu de la violence — dans la formation de l'intentionnalité de l'action terroriste. Un passage par la littérature des phénomènes génocidaires et des violences de masse pourrait s'avérer ici prolifique afin de prendre en considération les développements théoriques les plus récents liés à l'analyse des sensibilités négatives, telles que la peur (Straus, 2006) ou le ressentiment (Petersen, 2005; Tanner, 2011), dans la formation d'une intentionnalité — individuelle ou collective — à l'action violente. Si le présent article ne nous permet pas de discuter en détail ces avenues de recherche, elles nous apparaissent comme extrêmement fécondes dans une compréhension processuelle et phénoménologique de l'engagement terroriste.

Emotions réactives et passage à l'action terroriste

Si les dispositions émotionnelles — ou affects — d'un individu s'avèrent structurées par son parcours personnel et ses interactions en société tout au long de la vie, ils ne sont pas nécessairement invariables et laissent la place à des dimensions émotionnelles réactives apparaissant le plus souvent comme le produit de situations critiques. Ainsi, la réflexion de Jasper (1997) autour de la notion de « choc moral » pourrait par exemple être utilisée dans le cadre des parcours de radicalisation afin de mieux conceptualiser les bifurcations biographiques critiques et le passage soudain à l'action terroriste. Isabelle Sommier (2010: 195) abonde en ce sens lorsqu'elle évoque le basculement dans l'action terroriste des groupes d'extrême gauche durant les années 1960 : « Dans le cas de l'extrême gauche des années 1968, on peut remarquer que c'est souvent un événement répressif ou violent d'une grande portée émotionnelle, au-delà du groupe latent, qui lance le processus de radicalisation qu'emprunte l'ensemble des groupes et les fait entrer dans un cycle provocation-répression-violence » Dans cette perspective, il s'agit au final d'identifier les processus de cadrage opérant entre des événements catalyseurs (Silke, 2008: 114) — que ceux-ci soient de nature publique ou privée — et les émotions soudainement expérimentées par les individus et qui agissent comme des mécanismes déclencheurs de la violence armée. À partir des discussions autour des processus de cadrage et de sensibilisation, les théoriciens des mouvements sociaux ont tenté de développer une palette de recherches autour d'émotions spécifiques — colère, indignation, honte, etc. — et de leur rôle dans les processus de mobilisation militante. Toutes les émotions ne s'avèrent en effet pas également mobilisables

et il revient en définitive au chercheur d'éclairer la mise en adéquation contextuelle des émotions, des causes et des mobilisations (Sommier, 2010: 195).

Le partage des émotions : dimensions affectuelles collectives du terrorisme

Envisagées le plus souvent dans une perspective individuelle, les émotions ne s'avèrent jamais uniquement structurées au niveau des relations interpersonnelles, mais dépendent parallèlement des milieux et contextes culturels dans lesquels les individus s'insèrent. Notre vie émotionnelle et sa structuration autour de sensibilités sont le fruit d'un long processus interactionniste au contact d'autres individus, mais également au travers d'« institutions de sens » (Descombes, 1996) qui contribuent à modeler durablement nos affects. À ce titre, une des pistes de recherche futures les plus prometteuses pour le champ des études sur le terrorisme et la violence politique clandestine s'ancre autour de la compréhension de cette construction collective des affects. Il s'agit en définitive non seulement d'envisager l'impact cognitif des sensibilités au niveau infra-individuel, mais également — et de manière plus complexe — d'en percevoir les déploiements dans le monde social à un niveau plus collectif. Faire des émotions un objet seulement infra-individuel et non un objet socialement construit conduit à retomber dans une forme pauvre de psychologisme. À l'inverse, envisager la multidimensionnalité des émotions — au niveau micro, méso et macro — permet de prendre au sérieux la dimension sociale et collective des émotions. Pour Bernard Rimé (2005), les émotions participent en effet à la construction de communautés d'appartenance. Partager des émotions devient l'occasion de former une communauté d'appartenance avec ses valeurs et ses liens. Si dans un cadre quotidien, le partage social des émotions peut renvoyer à un échange émotionnel de souvenirs d'événements familiaux ou amicaux, cet échange trouve son équivalence dans les structures collectives du militantisme armé (Orsini, 2012). Finalement, le travail politique visant à susciter chez les individus des émotions réactives particulières en vue de les rallier à une cause spécifique constitue un autre champ d'investigation. Construits autour de « registres émotionnels⁴», les dispositifs de sensibilisation tels qu'évoqués par Traïni (2010) visent à susciter des réactions affectives et à former des sensibilités militantes, en vue d'orienter l'adhésion des individus à une vision du monde ou une cause particulière. C'est justement cette dimension d'interpellation émotionnelle qui nous semble critique d'aborder à la lumière des affects et des sensibilités des individus engagés dans des processus de radicalisation violente. On pourra ici citer l'exemple des discours et vidéos de propagande comme des dispositifs de sensibilisation produisant une interpellation émotionnelle particulière de la réalité contemporaine, et ce à travers une série d'arguments de cadrage et de paralogismes (Matsumoto, Hwang & Frank, 2012). Enquêter sur ces dispositifs pourrait permettre aux chercheurs de mieux appréhender les registres affectifs mobilisés par les organisations militantes et leur incidence sur les parcours d'engagement dans la violence politique clandestine.

Conclusion

En postulant que les émotions procèdent à la fois de ressorts personnels et collectifs, sociaux et individuels, nous invitons ici les chercheurs à adopter un regard décentré sur les phénomènes de radicalisation violente et d'engagement terroriste. En dépassant à la fois une lecture strictement individuelle des émotions qui tendrait à piéger l'analyse dans une dimension psychologisante des parcours d'engagement dans la violence politique clandestine et une lecture strictement sociologique mettant l'accent sur des variables structurelles générales aux dépens des logiques de préférences individuelles, il nous apparaît possible d'explorer des voies de recherche inédites. Qu'il s'agisse d'interroger le rôle d'émotions spécifiques dans les dynamiques de radicalisation violente et la formation des croyances qui soutiennent l'engagement prolongé dans un activisme terroriste, ou alternativement d'éclairer l'usage stratégique des émotions de la part d'entrepreneurs de causes, la réintroduction des dimensions émotionnelles dans l'investigation des

⁴ Le terme de « registre émotionnel » est ici entendu comme un faisceau d'éléments linguistiques et symboliques orienté à l'expression d'une émotion particulière. Il revient dès lors au chercheur d'identifier les différents registres émotionnels auxquels font appel des dispositifs de sensibilisation spécifiques, tels que le répertoire émotionnel de l'attendrissement, celui de l'indignation, de la honte, de la tristesse ou encore celui de la colère.

phénomènes terroristes ouvre de nombreuses pistes de recherche fructueuses. Contrairement à une idée reçue, les émotions ne s'avèrent pas plus que d'autres phénomènes forcément résistantes à un effort de conceptualisation et d'investigation empirique. Il revient cependant aux chercheurs de trouver les outils adéquats pour explorer les dimensions affectuelles des phénomènes sociaux. La catégorisation de dimensions émotionnelles du terrorisme proposée ci-dessus en constitue un exemple. Si la réintégration des émotions dans l'étude des phénomènes terroristes contemporains constitue un défi majeur, elle n'est pas impossible. En prenant appui sur les travaux développés au cours des dernières décennies dans d'autres domaines des sciences sociales, il nous semble possible de dégager de nombreuses pistes de recherches permettant d'affiner notre regard sur les phénomènes terroristes et les logiques de radicalisation violente.

À propos de l'auteur : Benjamin Ducol est un étudiant au doctorat à l'Université Laval. Il peut être contacté au benjamin.ducol.1@ulaval.ca

Références

- Abrahams M. (2008) « What Terrorists Really Want : Terrorist Motives and Counterterrorism Strategy » *International Security* 32(4), p.78-105.
- Aminzade R. et McAdam D. (2002) « Emotions and Contentious Politics » dans Aminzade R et McAdam D. (dir.) *Mobilization : Special Issue on Emotions and Contentious Politics* 7(2), p.107-109.
- Bakker E. (2006) *Jihadi Terrorists in Europe: Their Characteristics and the Circumstances in Which They Joined the Jihad*. Netherlands Institute of International Relations, Clingendael.
- Barlett J. et Miller C. (2012) « The Edge of Violence: Towards Telling the Difference Between Violent and Non-Violent Radicalization » *Terrorism and Political Violence* 24(1), p.1-21.
- Becker H. S. (1963) *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York, Free Press of Glencoe.
- Bleiker R. et Hutchison E. (2008) « Fear no More: Emotions and World Politics » *Review of International Studies* 34(1), p. 115 - 135
- Blom A (2008) « le Hizb-ul-Mujahidin du Cachemire » dans Gayer L., Jaffrelot C. (dir.) *Milices armées d'Asie du sud*. Paris, Presses de Science Po.
- Boudon R. (2012) *La Rationalité* Paris, PUF.
- Bouffard J. (2002) « The Influence of Emotion on Rational Decision Making in Sexual Aggression » *Journal of Criminal Justice* (30), p.121-124.
- Borum R. (2003) « Understanding the Terrorist Mindset » *FBI Law Enforcement Bulletin* 72(7), p.1-10.
- Bosi L. (2012) « État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique » *Critique Internationale* 54(1), p.171-189.
- Bosi L. et Della Porta D. (2012) « Micro-mobilization into Armed Groups : Ideological, Instrumental and Solidaristic Paths » *Qualitative Sociology* 35(4), p.361-383.
- Bronner G. (2009) *La Pensée extrême : comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*. Paris, Éditions Denoël.
- Campana A. et Lapointe L. (2012) « The Structural 'Root Causes' of Non-Suicide Terrorism : A Systematic Scoping Review » *Terrorism and Political Violence* 24(1), p.79-104.
- Chirof D. et McCauley C. (2006) *Why Not Kill Them All?: The Logic and Prevention of Mass Political Murder*. Princeton, Princeton University Press.
- Collovald A. et Gaiti B. (2006) (dir.) *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. Paris, La Dispute.
- Cottee S. (2011) « Jihadism as a Subcultural Response to Social Strain : Extending Marc Sageman's 'Bunch of Guys' Thesis » *Terrorism and Political Science* 23(5), p.730-751.
- Cottee S. et Hayward K. (2011) « Terrorist (E)motives : The Existential Attractions of Terrorism » *Studies in Conflict and Terrorism* 34(12), p.963-986.
- Crawford N. C. (2000) « The Passion of World Politics: Propositions on Emotion and Emotional Relationships » *International Security* 24(4), p. 116-156.

- Crenshaw M. (1998) « The Logic of Terrorism : Terrorist Behaviour as a Product of Strategic Choice » dans Reich W. (dir.) *Origins of Terrorism: Psychologies, Ideologies, Theologies, States of Mind*. Washington DC, Woodrow Wilson Centre Press, p.7-24.
- Crettiez X. (2011a) « “High Risk Activism” : Essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) » *Pôle Sud* 1(34), p.45-60.
- Crettiez X. (2011b) « “High Risk Activism” : Essai sur le processus de radicalisation violente (deuxième partie) » *Pôle Sud* 2(35), p.97-112.
- Damáso A. (1994) *Descartes' Error : Emotion, Reason, and the Human Brain*. New York, Putnam Publishing.
- Dalgaard-Nielsen A. (2010) « Violent Radicalization in Europe : What We Know and What We Do Not Know » *Studies in Conflict and Terrorism* 33(9) p. 797-814.
- Darmon M. (2008) « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation » *Politix* 82(2), p. 149-167.
- De Haan W. et Vos J. (2003) « A Crying Shame : The Over-rationalized Conception of Man in the Rational Choice Perspective » *Theoretical Criminology* 7(1), p. 29–54.
- De Haan W. et Loader I. (2002) « On the Emotions of Crime, Punishment and Social Control » *Theoretical Criminology* 6(3), p. 243–253.
- Della Porta D. (2013) *Clandestine Political Violence*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Della Porta D. (1995a) *Social Movements, Political Violence and the State : A Comparative Analysis of Italy and Germany*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Della Porta D. (1995b) « Left-Wing Terrorism in Italy » dans Crenshaw M. (dir.) *Terrorism in Context*. Penn State University, Penn State University Press, p.105-159.
- Descombes V. (1996) *Les Institutions de Sens*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Dorransoro G. et Grojean O. (2004) « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie » *European Journal of Turkish Studies* En ligne. URL : <http://ejts.revues.org/198>.
- Felices-Luna M. (2008) « Déviance Et Politique: La Carrière des Femmes au sein de Groupes Armés Contestataires » *Déviance Et Société* 32(2), p. 163-185.
- Fillieule O. (2010) « Some Elements of An Interactionist Approach to Political Disengagement » *Social Movement Studies* 9(1), p. 1-15.
- Frijda N. H., Manstead A. S. et Bem S. (2000) *Emotions and Beliefs : How Feelings Influence Thoughts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Frijda N. H. (1987) « Emotion, cognitive structure, and action tendency » *Cognition & Emotion* 1(2), p.115-143.
- Gayer L. (2009) « Le parcours du combattant : une approche biographique des militant(e)s sikh(e)s du Khalistan » *Questions de recherche / Research Questions* Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po/CNRS). Disponible sur SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2283187>
- Goffman E. (1974) *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*. Cambridge, Harvard University Press.
- Goodwin J., Jasper J. M. et Poletta F. (dir.) (2001) *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*. Chicago, University of Chicago Press.
- Gould D. (2004) « Passionate Political Processes: Bringing Emotions Back into the Study of Social Movements » dans Godwin J. et Jasper J. (dir.) *Rethinking Social Movements*. Oxford, Rowman & Littlefield, p.155-175.
- Horgan J. (2013) *Divided We Stand : The Strategy and Psychology of Ireland's Dissident Terrorists*. Oxford : Oxford University Press.
- Horgan J. (2008) « From Profiles to Pathways and Roots to Routes : Perspectives from Psychology on Radicalization into Terrorism » *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 618(10), p.80-94.
- Horgan J. (2005) « The Social and Psychological Characteristics of Terrorism and Terrorists » dans Bjorgo T. (dir) *Root Causes of Terrorism: Myths, Realities and Ways Forward* Londres, Routledge, p.44-53.

- Horgan, J. (2003) « The Search for the Terrorist Personality » dans Silke A. (dir) *Terrorists, Victims and Society: Psychological Perspectives on Terrorism and its Consequences* London, John Wiley, p.3-28.
- Jackson R. (2009) « The Study of Terrorism after 11 September 2001: Problems, Challenges and Future Developments » *Political Studies Review* vol.7, p.171-184.
- Jasper, J. (1998) « The Emotions of Protest: Affective and Reactive Emotions in and around Social Movements » *Sociological Forum* 13(3) p.397-424.
- Jasper J. (1997) *The Art of Moral Protest*. Chicago, University of Chicago Press.
- Katz J. (1988) *Seductions of Crime : Moral And Sensual Attractions In Doing Evil*. New York: Basic Books.
- Kemper T.D. (1978) « Towards a sociology of emotions: some problems and some solutions » *The American Sociologist* (13) p.30-41.
- King M. (2012) *The Radicalization of Homegrown Terrorists : A Social-Personality Model*. Thèse de doctorat au département de psychologie, McGill University.
- King M. et Taylor D. M. (2011) « The Radicalization of Homegrown Jihadists: A Review of Theoretical Models and Social Psychological Evidence » *Terrorism and Political Violence* 23(4), p.602-622
- Khosrokhavar F. (2009) *Inside Jihadism : Understanding Jihadi Movements Worldwide*. Yale, Paradigm Publishers.
- Kristof, N. (2002) « Behind the Terrorists » *The New York Times*, May 7.
- Kydd, A. H. et Walter, B. F. (2006) « The Strategies of Terrorism » *International Security* 31(1), p.49-80.
- Lake D. (2002) « Rational Extremism: Understanding Terrorism in the Twenty-first Century », *International Organization* 56(1), p.15-29.
- Lee A. M. (1983) *Terrorism in Northern Ireland*. Bayside, General Hall.
- Lindemann T. (2012) « Vers l'identification empirique des dénis de reconnaissance dans les relations internationales : Le cas des attentats de Londres en 2005 » dans Crettiez X. et Sommier I. (dir.) *Les dimensions émotionnelles du politique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.209-224.
- Lofland J. et Skonovd N. (1981) « Conversion motifs » *Journal for the Scientific Study of Religion* 20(4), p.373-85
- Matsumoto D., Hwang H. C. et Frank M. G. (2012) « Emotions expressed in speeches by leaders of ideologically motivated groups predict aggression » *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression* p.1-18.
- McAdam D. (1986) « Recruitment to high risk activism. The case of Freedom Summer » *American Journal of Sociology* 92(1), p.64-90.
- McBride M. (2011) « The Logic of Terrorism : Existential Anxiety, the Search for Meaning, and Terrorist Ideologies » *Terrorism and Political Violence* 23(4), p.560-581.
- McCauley C. et Moskaleiko S. (2011) *Friction : How Radicalization Happens to Them and Us*. Oxford, Oxford University Press.
- McCauley C. et Moskaleiko S. (2008) « Mechanisms of Political Radicalization: Pathways. Toward Terrorism » *Terrorism and Political Violence* 20(3), p.415-433.
- Moghaddam F. (2005) « The Staircase to Terrorism: A Psychological Exploration » *American Psychologist* 60(2), p.161-169.
- Morf G. (1970) *Terror in Quebec : Cases studies of the FLQ*. Toronto, Clarke, Irwin and Company.
- Moisi D. (2008) *Géopolitique des émotions*. Paris : Flammarion.
- Orsini A. (2012) « Poverty, Ideology and Terrorism: The STAM Bond » *Studies in Conflict and Terrorism* 35(10), p.665-692.
- Pearce K. I. (1977) « Police negotiations » *Canadian Psychiatric Association Journal* (22) p.171-174.
- Pearlman W. (2013) « Emotions and the Microfoundations of the Arab Uprising » *Perspectives on Politics* 11(2) p. 387-409.
- Pessin A. (1996) « Phénoménologie de l'expérience terroriste » dans Glaudes P. (dir.) *Terreur et représentation*. Paris, Ellug, p.173-187.
- Petersen R. D. (2005) *Understanding Ethnic Violence: Fear, Hatred, and Resentment in Twentieth-Century Eastern Europe*. Cambridge, Cambridge University Press.

- Pisiou D. (2011) *Islamist Radicalisation in Europe. An occupational change process*. Londres, Routledge.
- Post J. M., Sprinzak E. et Denny L. M (2003) « The Terrorists in Their Own Words : Interviews with 35 Incarcerated Middle Eastern Terrorists » *Terrorism and Political Violence* 15(1), p.171-184.
- Ranstorp M. (dir.) (2006) *Mapping Terrorism Research: State of the Art, Gaps and Future Directions*. London, Routledge.
- Rice S. K. et Agnew R. (2013) « Emotional Corrolates of Radicalization and Terrorism » dans Helfgott J. (dir.) *Criminal Psychology* Westport, Praeger.
- Rice S. K. (2009) « Emotions and Terrorism Research : A Case for a Social-Psychological Agenda » *Journal of Criminal Justice* (37), p. 248-255.
- Riis O. et Woodhead L. (2010) *A Sociology of Religious Emotion*. Oxford, Oxford University Press.
- Rimé B. (2005) *Le partage social des émotions*. Paris, Puf.
- Sageman M. (2008) *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Sageman M. (2004) *Understanding Terror Networks*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press
- Sauvayre R. (2012) *Croire en l'incroyable : Anciens et nouveaux adeptes*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Sauvayre R. (2011) « La croyance à l'épreuve : Une dialectique émotionnelle et cognitive » dans Aden J., Grimshaw T. et Penz H. (dir.) *Teaching Language and Culture in an Era of Complexity : Interdisciplinary Approaches for an Interrelated World / Enseigner les langues-cultures à l'ère de la complexité : Approches interdisciplinaires pour un monde en reliance* Bruxelles, Peter Lang, p.121-134
- Schmid A. P. (2011) *The Routledge Handbook of Terrorism Research*. New York, Routledge.
- Sedgwick M. (2010) « The Concept of Radicalization as a Source of Confusion » *Terrorism and Political Violence* 22(4), p.479-494.
- Semelin J. (2005) *Purifier et détruire : Usages politiques des massacres et génocides*. Paris, Le Seuil, coll. « La Couleur des idées ».
- Silke A. (2008) « Holy Warriors : Exploring the Psychological Processes of Jihadi Radicalization » *European Journal of Criminology* 5(1), p.99-123.
- Siilke A. (2004) *Research on Terrorism*. London, Frank Cass.
- Silke A. (2003) « Becoming a Terrorist » dans Silke A. (dir.) *Terrorists, Victims and Society : Psychological Perspectives on Terrorism and its Consequences* Chichester, John Wiley, p.29-53.
- Silke A. (1998) « Cheshire-cat Logic: The Recurring Theme of Terrorist Abnormality in Psychological Research » *Psychology, Crime & Law* 4(1), p.51-69.
- Smith H. J. et Ortiz D. J. (2002) « Is it just me? The different consequences of personal and group relative deprivation » dans Walker I. et Smith H. J. (dir.) *Relative deprivation: Specification, development, and integration*. Cambridge: Cambridge University Press, (pp. 91-115.
- Sommier I. (2012) « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fractures » *Lien Social et Politiques* (68), p.15-35.
- Sommier I. (2010) « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux » dans Fillieule O., Agrikoliansky E. et Sommier I. (dir.) *Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. Paris, La Découverte, p.185-202.
- Sommier I. (2008) *La Violence Révolutionnaire*. Paris, Presses de SciencePo.
- Speckhard A. et Ahkmedova K. (2006) «The Making of a Martyr: Chechen Suicide Terrorism » *Studies in Conflict and Terrorism* 29(5), p.1-65.
- Stern J. (2003) *Terror in the Name of God: Why Religious Militants Kill*. New York, Ecco/ Harper Collins Publishers
- Straus S. (2006) *The Order of Genocide : Race, Power and War in Rwanda* Ithaca. Cornell University Press.
- Tanner S. (2012) « Réflexion autour de la 'banalité du mal' inspiré d'une conversation avec Jean-Paul Brodeur » *Champ Pénal/ Penal Field* (IX), publié en ligne.

- Tanner S. (2011) « Towards a Pattern in Mass Violence Participation ? An Analysis of Rwandan Perpetrators' Account from the 1994 Genocide » *Global Crime* 12(4), p. 266-289.
- Taylor M. et Horgan J. (2006) « A Conceptual Framework for Addressing Psychological Process in the Development of the Terrorist » *Terrorism and Political Violence* 18(4), p.585-601.
- Taylor M. et Quayle E. (1994) *Terrorist Lives*. London, Brassey's.
- Tilly C. (2004) « Terror, Terrorism, Terrorists » *Sociological Theory* 22(1), p.5-13.
- Tosini D. (2010) « Calculated, Passionate, Pious Extremism: Beyond a Rational Choice Theory of Suicide Terrorism » *Asian Journal of Social Science* 38(3), p. 394-415(22)
- Traïni C. (2010) « Des sentiments aux émotions (Et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animal ? » *Revue Française de Science Politique* 60(2), p.335-358.
- Traïni C. (2009) *Émotions... Mobilisation!* Paris, Presses de Sciences Po.
- Turner J. H. et Stets J. E. (2006) *The Sociology of Emotions*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Verdeja (2012) « The Political Science of Genocide: Outlines of an Emerging Research Agenda » *Perspectives on Politics* 10(2), p.307-321.
- Vertigans S. (2011) *The Sociology of Terrorism*. Londres, Routledge.
- Victoroff J. (2005) « The Mind of the Terrorist: A Review and Critique of Psychological Approaches » *Journal of Conflict Resolution* 49(1), p.3-42.
- Von Scheve C. et Von Luede R. (2005) « Emotion and Social Structures: Towards an Interdisciplinary Approach » *The Journal for The Theory of Social Behaviour* 35(3), p. 303–328.
- Wetherell M. (2012) *Affect and Emotion : A New Social Science Understanding*. Londres, Sage.
- Wilner A. S. et Dubouloz C-H. (2011) « Transformative Radicalization : Applying Learning Theory to Islamist Radicalization » *Studies in Conflict and Terrorism* 34(5), p.418-438.
- Wright-Neville D. et Smith D. (2009) « Political rage: terrorism and the politics of emotion » *Global Change, Peace & Security* 21(1), p.85-98.

Les théories des mouvements sociaux et la dialectique des niveaux : un cadre d'analyse pour l'étude des évolutions d'Al-Qaïda au Maghreb islamique

Adib Bencherif

Université du Québec à Montréal, Chercheur en résidence à l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand

Les théories des mouvements sociaux sont de plus en plus utilisées pour étudier les groupes terroristes. Elles comportent différents niveaux d'analyse: les niveaux macro-analytique, méso-analytique et micro-analytique. Le présent article tente d'adapter ce corpus théorique à l'étude du groupe jihadiste Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). En effet, au cours des dernières années, AQMI ne s'est pas développé au Maghreb alors que ses activités ont augmenté exponentiellement dans la région sahélienne, au point d'y développer un sanctuaire pour le groupe au nord du Mali. Le développement d'AQMI au Sahel est-il alors le résultat de choix stratégiques ou celui de dynamiques internes ? Pour expliquer le développement d'AQMI dans la région sahélo-saharienne, l'auteur propose une grille de lecture basée sur les niveaux macro et méso-analytiques et sur leur mise en dialectique. Le niveau macro-analytique met en lumière la structure des opportunités politiques induisant les choix stratégiques d'AQMI et le niveau méso-analytique les dynamiques internes du groupe. La littérature existante sur AQMI étant principalement constituée de monographies et de notes de recherches, l'ambition de cet article est alors de concilier théorie et recherche empirique. Ainsi le cadre d'analyse proposé est inspiré des approches de l'action collective et de la mobilisation des ressources et cherche à améliorer la compréhension des évolutions du groupe. L'étude menée est une analyse qualitative centrée sur les États algérien et malien.

Mots clés : terrorisme ; Al-Qaïda au Maghreb islamique; AQMI ; mouvements sociaux

The theories of social movements are increasingly used to study terrorist groups and they are characterized by three different levels of analysis: macro, meso, and micro. This article attempts to adapt this theoretical framework to the study of the jihadist group al-Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM). Indeed, in recent years, AQIM failed to develop in North Africa while its activities have increased exponentially in the Sahel region, to the point of developing a sanctuary for the group in northern Mali. Is the development of AQIM in the Sahel the result of strategic choices or internal dynamics? To explain the development of AQIM in the Sahel-Saharan region, the author proposes a reading grid based on the macro and meso levels of analysis and their dialectical implementation. The macro-level analysis highlights the political opportunities structure inducing AQIM strategic choices and the meso-level analysis focuses on internal dynamics of the group. Seeing as existing literature on AQIM is mainly constituted of monographs and research notes, the intent of this paper is then to reconcile theory and empirical research. Thus, the proposed framework is inspired from collective action and resource mobilization approaches and seeks to improve the understanding of the evolution of the group. The study is a qualitative analysis focusing on the Algerian and Malian States.

Keywords : terrorism ; al-Qaeda in the Islamic Maghreb ; AQIM ; social movements

Au cours des dernières années, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) s'est considérablement développée dans la région sahélo-saharienne et a progressivement établi son sanctuaire au nord du Mali. Le groupe a ainsi tissé des relations avec les réseaux criminels et participé aux trafics de drogue sillonnant la région. Par ailleurs, l'implication du groupe dans l'insurrection au nord du Mali, amorcée en janvier 2012, a révélé qu'il pouvait constituer une réelle menace à la stabilité des États sahéliens en se mêlant aux conflits latents et aux tensions sociales existantes. Pourtant, originellement, et comme l'indique son nom, le théâtre opérationnel d'AQMI est le Maghreb.

En effet, AQMI est issue de l'évolution du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), un groupe jihadiste algérien qui, au nom de sa survie, s'est recyclé dans le jihad global. Pour ce faire, le GSPC a intégré, suite à un certain nombre de transformations, Al-Qaïda le 11 septembre 2006 et a changé son nom pour AQMI le 24 janvier 2007. Cependant, malgré le label d'« Al-Qaïda », AQMI est un groupe *sui generis* et conserve des particularités qui lui sont propres. AQMI évolue ainsi constamment en fonction des contraintes et des opportunités de son environnement régional. Ce sont ces dernières qui l'ont *a priori* conduit à se développer au Sahel. Néanmoins, ce développement s'accompagne de tensions et de rivalités entre les émirs du groupe. Cette étude tente donc d'examiner si le développement d'AQMI dans la région sahélo-saharienne est le fruit de confrontations et de rapports de force au sein du groupe ou de choix stratégiques du groupe en réponse à des contraintes et opportunités environnementales. Considérant la violence politique comme un processus, l'hypothèse avancée est que le développement d'AQMI dans l'espace sahélo-saharien est le résultat de deux dynamiques : les contraintes et les opportunités offertes par l'environnement régional dans un premier temps et les dynamiques internes du groupe sous-tendant un jeu de pouvoir, d'influence et des compromis entre les cadres et émirs du groupe, dans un second temps. Certaines décisions du groupe seraient donc prises collégalement, AQMI s'apparentant à un acteur unitaire rationnel. D'autres, résultant des rapports de force et des rivalités entre les cadres et émirs, conduisent à considérer le groupe comme doté d'une certaine rationalité, laquelle serait fragmentée entre les différents décideurs du groupe qui défendent prioritairement leurs propres intérêts.¹

Dans un premier temps, nous soulignerons, par une revue de la littérature existante, l'apport conceptuel et analytique des théories des mouvements sociaux. En effet, les approches portant sur les opportunités politiques et sur la mobilisation des ressources permettent de mieux appréhender les groupes terroristes. Se dégageront alors, dans un second temps, deux niveaux d'analyse : les niveaux macro-analytique et méso-analytique. L'opérationnalisation du rapport dialectique entre ces niveaux apportera une compréhension plus dynamique et structurée à l'étude de ce groupe. Enfin, il s'agira d'appliquer cette grille de lecture à notre étude de cas qui s'étend de la création du GSPC en Algérie en 1998 jusqu'aux récentes activités d'AQMI au nord du Mali avant l'intervention française en janvier 2013. Le développement d'AQMI dans l'espace sahélo-saharien étant le résultat observé de l'évolution du groupe, la mobilisation de ce corpus théorique permet d'identifier plus nettement les causes endogènes et exogènes au groupe, de les mettre en relation et de les confronter à la réalité des faits.

Apports conceptuels et analytiques des théories des mouvements sociaux

Les théories des mouvements sociaux subsument différentes approches, notamment celles des opportunités politiques, des structures de mobilisation et des processus de cadrage (Revillard, 2003). Néanmoins, ces théories ne se sont en vérité intéressées à l'étude de l'émergence et du développement des groupes terroristes que relativement récemment (Rapin, 2008, p.195). Les difficultés notamment heuristiques liées à l'étude du terrorisme (Sidel, 2006, p.220), phénomène pluriel n'ayant pas de définition consensuelle au sein de la littérature académique (Duyvesteyn, 2004), ont probablement contribué à ralentir le processus d'intégration des théories des mouvements sociaux aux études des groupes terroristes.

¹ Ces dynamiques s'apparentent aux mécanismes bureaucratiques décrits par Graham Allison. Allison, G.T. (1969). Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis. *American Political Science Review*, 63(3), 689-718.

Toutefois, au cours des deux dernières décennies, de nombreux travaux ont vu le jour. De rigoureux cadres d'analyse sur plusieurs niveaux ont ainsi été élaborés pour étudier les groupes terroristes (Della Porta, 1995). Néanmoins, les études mettant en relation les différents niveaux d'analyse, soit les niveaux macro-analytique, méso-analytique et micro-analytique, se font encore rares (Bosi, 2012, p.188). En effet, la majeure partie des études réalisées sur la violence politique se focalisent sur un des niveaux en négligeant les autres, conduisant de ce fait à présenter des explications partielles et souvent insuffisantes.

Ainsi, les tenants du niveau macro-analytique se concentrent sur l'environnement dans lequel va émerger le groupe, c'est-à-dire les contraintes et opportunités externes aux mouvements. Ces dernières sont conceptualisées à travers la notion de *structure des opportunités politiques* (Rapin, 2008, p.196). La structure des opportunités politiques correspond à la structure des relations de pouvoir, à la fois institutionnelles et informelles, figurant au sein d'un système politique national (McAdam, McCarthy & Zald, 1996/1997, p.3). Les changements de configuration de la structure des opportunités politiques influent donc sur les choix stratégiques réalisés par le mouvement (McAdam et al, 1996/1997, p.12; Della Porta, 2012, p.6). Par ailleurs, les analyses réalisées sur les mouvements sociaux sont généralement stato-centrés (Della Porta, 2008, p.224).

Cependant, dans le cadre d'étude de groupes islamistes violents, de groupes jihadistes s'inscrivant dans un jihad global, ou plutôt « glocal » dans le cas d'AQMI (Marret, 2008), il convient de dépasser cette grille de lecture. En effet, AQMI est un groupe « glocal » évoluant en fonction des opportunités et des contraintes locales tout en revendiquant un jihad global. Dès lors, la structure des opportunités politiques d'ordre international se croise et s'entremêle avec la structure des opportunités politiques nationales (Della Porta, 2008, pp.224-225). En effet, la lutte contre de pareils groupes conduit à une coopération entre États. Les groupes sont dès lors soumis à des contraintes nationales et internationales. Cela est d'autant plus pertinent lorsque les groupes se développent dans des régions telles que celles du Sahara et du Sahel où la réalité sédentaire de la séparation par des frontières s'efface au moins partiellement pour se conjuguer à la réalité nomade (Retailé & Walter, 2011). Des dimensions culturelles et sociales s'ajoutent d'ailleurs à la dimension politique. Ainsi, la considération de l'environnement dans lequel se développe le groupe à travers la notion de structure des opportunités politiques, ne recouvrant que l'unique dimension politique, peut s'avérer incomplète même si cette dimension demeure probablement souvent dominante (Rucht, 1996/1997). Le concept de *contexte structurel* a alors été avancé dans la littérature pour recouvrir à la fois les dimensions politique, sociale et culturelle (Rucht, 1996/1997). Ce concept nous apparaît plus pertinent dans la présente étude. L'étude d'un groupe tel qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique oblige à une flexibilité dans la grille de lecture en raison de sa réalité mouvante, évolutive et transnationale. De plus, l'objectif politique du groupe à court et moyen terme étant, outre le jihad global revendiqué, la survie, il conduit nécessairement à des prises de décision pragmatiques de la part des émirs et cadres du groupe (Pham, 2011). Ces derniers cherchent à s'adapter à leur environnement régional au nom de la survie d'AQMI en répondant aux différentes politiques des États de la région tout en essayant de se greffer aux réalités sociales et culturelles sahélo-sahariennes. Cela conforte la nécessité de considérer les contraintes et opportunités à travers les différentes dimensions et en dépassant le cadre d'une analyse stato-centrée.

Les tenants du niveau méso-analytique se sont, quant à eux, essentiellement focalisés sur les dynamiques internes des mouvements sociaux. Deux écoles de pensée se sont développées et confrontées, la première priorisant l'étude des structures organisationnelles formelles des mouvements et la seconde portant son attention sur les structures informelles. Ainsi, les partisans de la théorie de la mobilisation des ressources décrivent les organisations de mouvements sociaux dans un schème proche des organisations formelles (McAdam et al, 1996/1997; Wiktorowicz, 2004, pp.9-13; Beck, 2008, pp.1568-1569). En effet, la théorie de la mobilisation des ressources considère les mouvements sociaux comme des décideurs collectifs rationnels définissant et appliquant les stratégies les plus utiles au groupe en fonction des ressources matérielles et humaines disponibles (Kitschelt, 1986, p.59). Les partisans du modèle du processus politique se sont davantage penchés sur les structures informelles et les réseaux sociaux jouant un rôle conséquent dans l'émergence et le développement des groupes (MacAdam et al, 1996/1997; Wiktorowicz, 2004, pp.9-13). McAdam (1996) qualifie ces structures informelles de « contextes de micromobilisation ».

Dans la présente étude, la théorie de la mobilisation des ressources sera celle utilisée au niveau méso-analytique pour mettre l'emphase sur la structure organisationnelle du groupe et sur les relations de pouvoir en son sein. L'importance des réseaux sociaux et des structures informelles n'est pas à négliger, mais ne correspond pas à l'angle adopté dans notre analyse.

Enfin, le niveau micro-analytique s'intéresse davantage aux perceptions et aux valeurs partagées par les militants du groupe à travers les processus de cadrage. Le concept de *cadrage* pourrait se résumer aux « efforts stratégiques conscients déployés par des groupes de personnes pour façonner des compréhensions communes du monde et d'eux-mêmes qui légitiment et motivent l'action collective » (Revillard, 2003, p.12; McAdam et al, 1996/1997, p.6; Snow, Rochford, Worden & Benford, 1986). Ainsi, le niveau micro-analytique, plus idéal que structurel, contrairement aux deux autres niveaux, porte son attention sur les motifs des individus et sur les processus cognitifs et culturels déterminant leurs interprétations des situations et événements vécus. (McAdam et al, 1996/1997, pp.5-7; Rapin, 2008, p.196). Bien qu'il soit complémentaire des deux autres niveaux, et sans remettre en question sa pertinence, le niveau micro-analytique ne sera pas mobilisé dans la présente étude, le groupe étudié étant un groupe déjà constitué s'inscrivant dans une dynamique de survie et donc dans un *agir* nécessairement pragmatique.² Par ailleurs, les décideurs d'AQMI sont appelés à effectuer des calculs coûts-bénéfices pour pouvoir permettre au groupe de survivre. Notre démarche se fait alors résolument rationaliste et se focalise sur les niveaux macro-analytique et méso-analytique pour expliquer ainsi, par les dynamiques existantes entre l'environnement et le groupe, le développement d'AQMI au Sahel. Pour autant, la pertinence du niveau micro-analytique n'est pas remise en question et une dialectique entre ce niveau et les autres s'avère nécessaire pour appréhender la réalité d'un groupe dans sa globalité (Della Porta, 1995). Une étude plus ambitieuse d'AQMI pourrait d'ailleurs compléter celle-ci et le prendre en compte, éclairant probablement avec davantage d'acuité les évolutions du groupe. Nous supposons toutefois que l'intégration du niveau micro-analytique à l'étude du groupe complètera plus qu'il ne contredira les conclusions obtenues par l'analyse des deux autres niveaux.

Les niveaux macro-analytique et méso-analytique : opérationnalisation et dialectique

L'une des faiblesses figurant dans la littérature est l'absence de dialectique entre niveaux d'analyse (Bosi, 2012, p.188). Certains travaux peuvent s'intéresser à différents niveaux, mais ont pour défaut de ne pas suffisamment les mettre en relation. Dans la présente étude, nous tentons l'opérationnalisation de la dialectique des niveaux macro- et méso-analytique en nous inspirant des travaux de Rucht (1996/1997).

En premier lieu, le niveau macro-analytique a été précédemment défini comme étant le contexte structurel. Le groupe opérant dans différents États, il sera étudié à travers différents contextes structurels nationaux. En effet, les groupes jihadistes tels qu'AQMI n'évoluent pas dans un seul État. Pour la présente étude, les contextes structurels algérien et malien seront ceux sur lesquels l'analyse se centrera. Sans prétendre à l'exhaustivité des territoires où le groupe opère, ces deux États ont été choisis, car AQMI est originellement une organisation terroriste algérienne s'étant internationalisée et ayant *in fine* développée son sanctuaire sahélien au nord du Mali.

Le contexte structurel est donc considéré à travers trois dimensions: les dimensions politique, sociale et culturelle. La dimension politique est définie, suivant les travaux de Rucht (1996/1997, p.190), à travers les quatre facteurs suivants : l'accès aux décisions politiques, la capacité d'implantation des politiques, la configuration des alliances et la configuration conflictuelle. Dans le cadre d'un groupe tel qu'AQMI, l'accès aux décisions politiques au sens de participation dans une configuration institutionnelle se révèle très peu pertinent, car le groupe est internationalement reconnu comme terroriste. Avoir accès formellement aux appareils politiques d'un État est hautement improbable pour un pareil groupe. Toutefois, si l'on ne considère ce facteur qu'à travers les canaux informels, l'ensemble des variables peut s'avérer adapté pour expliquer le processus de développement du groupe jihadiste.

Le facteur de la capacité de l'implantation des politiques revient quant à lui à s'interroger sur la capacité de l'État à mettre en œuvre des politiques publiques sans résistances interne ou externe. La

² Ce choix s'avère aussi nécessaire par manque de sources.

structure des alliances se questionne sur la présence ou non d'alliés du groupe au sein du régime et des appareils étatiques. Finalement, le facteur de la configuration conflictuelle s'intéresse à la capacité de répression de l'État contre le groupe (Rucht, 1996/1997, pp.190-192). Ce dernier facteur est évidemment l'un des plus souvent soulevés par la littérature (Della Porta, 2008).

Par ailleurs, la dimension sociale se penche sur le milieu social, sur les possibilités de socialisation des activistes avec la population (Rucht, 1996-1997) et sur leurs capacités à intégrer les réseaux sociaux existants. Enfin la dimension culturelle se résumera dans la présente étude à s'intéresser aux valeurs portées par la société et à leur compatibilité avec les valeurs du groupe (Rucht, 1996/1997).

En second lieu, le niveau méso-analytique se penche sur les dynamiques internes au groupe. Elles se subdivisent en deux variables : la structure du groupe et les relations de pouvoir entre les décideurs du groupe. Ces deux variables peuvent donner lieu à des mécanismes sociaux pouvant créer entre autres un enfermement du groupe sur lui-même dans la radicalisation d'une position (Della Porta, 1995) ou à des tensions pouvant aboutir en toute fin à des dissidences.

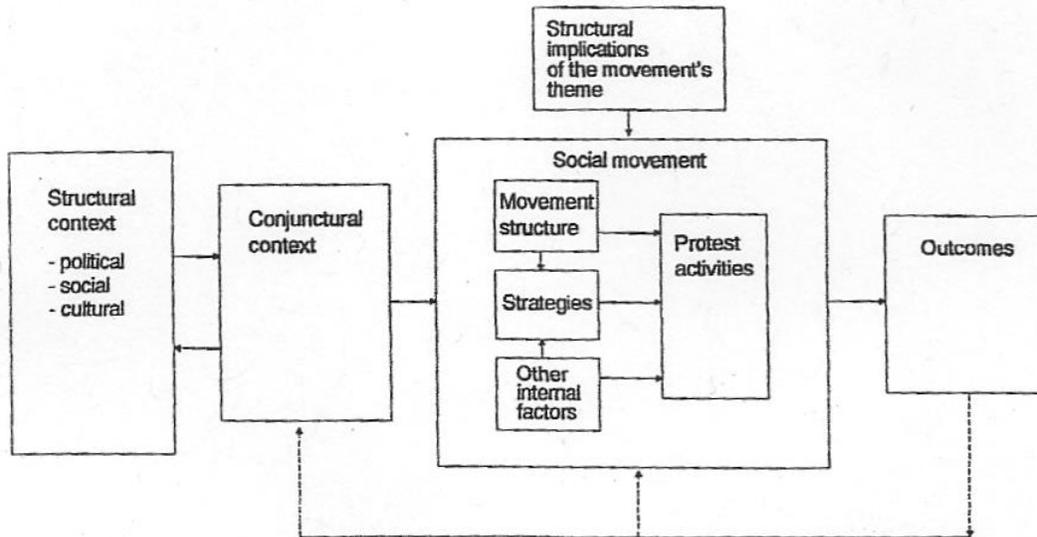
Notant que le groupe obéit à une dynamique de survie et que notre étude ne se focalise pas sur son émergence, mais son développement, notre dialectique partira du niveau macro-analytique. En effet, un contexte structurel favorable peut conduire au développement du groupe. Par contre un contexte structurel défavorable peut amener un groupe islamiste s'inscrivant dans le jihad global à diminuer au moins temporairement ses activités ou le conduire à se développer dans un autre État que l'État d'origine. La structure organisationnelle du groupe peut donc se centrer sur un État, ou un ensemble d'États, s'y développer, et modifier alors les relations de pouvoir entre décideurs du groupe. La hiérarchie du groupe préalablement définie est alors remise en question, polarisant dès lors les positions des émirs du groupe, favorisant le développement d'agendas politiques personnels et rendant très probables les tensions au sein du groupe.

Par ailleurs, s'il y a perte de la réalité verticale et hiérarchique de l'organisation, de nouveaux équilibres dans les rapports de force au sein du groupe peuvent être aussi favorisés. Ainsi, le contexte structurel peut agir sur les rapports de force au sein du groupe, mais aussi sur la structure organisationnelle. Les rapports de force et la structure organisationnelle s'influencent aussi entre eux, renforçant les éventuelles transformations. L'aplanissement et le relâchement acquis par le groupe par exemple, peuvent le conduire à s'établir en un réseau fait d'un ensemble de structures de mobilisation autonomes (Della Porta, 2008, p.226).

Dès lors, la restructuration du groupe autour des ressources disponibles peut influencer sur le contexte structurel par une augmentation ou une diminution de ses activités. L'augmentation des activités du groupe dans une région peut diminuer par exemple la capacité d'implantation des politiques de l'État dans certaines régions et renforcer la configuration conflictuelle. La reconfiguration du contexte structurel peut alors conduire à de nouvelles contraintes et opportunités exercées sur le groupe, entraînant du même coup de nouvelles interactions au sein du groupe et de nouvelles réponses.

Les contextes structurels conduisent ainsi à favoriser ou non l'adoption de certaines structures organisationnelles. Ces structures conduisent à revoir les rapports de force au sein du groupe et engendrent des dynamiques internes pouvant favoriser parfois une prise de décision du groupe dans une logique de choix stratégique collectif consensuel ou au contraire donner lieu à des tensions et discordes permettant parfois au groupe de se développer, mais sans réelle entente en amont. Les réponses adoptées par le groupe peuvent alors conduire à une évolution des contextes structurels qui eux-mêmes par les réponses apportées par l'État et la société, suscitent de nouvelles dynamiques internes. C'est cette dialectique que l'on tentera de mettre en œuvre dans l'analyse du groupe AQMI. Il convient de noter aussi que l'existence de tensions et de discordes récurrentes causées par des changements environnementaux et les dynamiques internes peut entraîner des dissidences.

Schéma résumant les principales dynamiques entre le contexte structurel et le groupe



Source: Rucht, D. (1996). The impact of national contexts on social movement structures: A cross-movement and cross-national comparison. *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, (185-204). Cambridge: Cambridge University Press, p.203.

L'application de la grille de lecture à l'étude d'AQMI

En 1998, le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) est créé. Reliquat de la guerre civile algérienne des années 1990, il est constitué suite à la défection d'anciens membres du Groupe islamique armé (GIA). Les leaders du GSPC, dont l'émir national Hassan Hattab, cherchent à redorer l'image du jihad en Algérie en se dissociant du GIA ayant perpétré des massacres au sein de la population (Filiu, 2011). Néanmoins, le contexte structurel est très peu favorable à la survie et au maintien du GSPC. En effet, dès l'entrée en fonction du président algérien Abdelaziz Bouteflika en 1999, une politique de réconciliation nationale est mise en œuvre pour amnistier les islamistes décidant de rendre les armes. Une pareille décision politique implique une très forte capacité d'implantation des politiques de l'État algérien et de ses représentants. Le président Bouteflika, arrivant en homme providentiel suite à la guerre civile et n'ayant pas exercé le pouvoir au cours des deux dernières décennies, bénéficie donc, lors de son arrivée au pouvoir, d'un capital de confiance auprès de l'armée et de la société. Des milliers de jihadistes se rendront, affaiblissant de ce fait considérablement les derniers groupes jihadistes et le GSPC qui cherche à s'établir. Par ailleurs, une véritable guerre continue d'être livrée aux groupes jihadistes ne se rendant pas. Suite aux opérations de ratissage, menées dans les régions montagneuses kabyles, où se concentrent les principales forces du front nord du GSPC, le groupe se voit menacer de disparaître (Durand, 2011). La configuration conflictuelle ne permet donc pas au GSPC de se régénérer et ne cesse de l'affaiblir. Même parmi les islamistes, dont ceux ayant participé à la guerre civile tel que le Front islamique du Salut (FIS), le GSPC ne bénéficie d'aucun allié politique et n'a accès à aucun canal informel pour influencer sur les décisions politiques.

De plus, les dimensions sociales et culturelles sont aussi défavorables au maintien et au développement du groupe en Algérie que les dimensions politiques. Le GIA, par les attaques répétées contre la population algérienne, a terni l'image des islamistes en général, et *a fortiori* des jihadistes (Durand, 2011). Les valeurs de la société deviennent par là même incompatibles avec celles des groupes jihadistes, et donc avec celles du GSPC.

La marginalisation progressive du groupe semble le condamner à l'extinction et oblige les cadres et émirs à en repenser les objectifs stratégiques. Après les attentats du 11 septembre 2001 et la mise en avant du jihad global par l'organisation terroriste Al-Qaïda, les dynamiques internes du groupe, au niveau

donc méso-analytique, se résumant en une polarisation en deux ailes défendant deux visions différentes de l'avenir du GSPC : l'aile des internationalistes et celle des « algérienistes » (Botha, 2008; Durand, 2011; Lounnas 2011). L'aile des internationalistes défend l'idée d'étendre le combat et de basculer dans le jihad global. L'aile des « algérienistes » préfère par contre continuer à mener le jihad exclusivement en Algérie (Botha, 2008 ; Durand, 2011; Lounnas, 2011).

La guerre de 2003 en Irak va marquer un tournant dans l'histoire du groupe et favoriser la vision défendue par les internationalistes. Le groupe s'inscrivant dans une dynamique de survie, la divergence se fait donc davantage sur le plan stratégique qu'idéologique. La stratégie la plus pertinente, au vu des contextes structurels international et algérien, se révèle être celle mettant en avant le jihad global. Il s'agit d'une reconversion dans le combat pour relancer le groupe et d'un aveu tacite de l'échec du combat à une échelle strictement nationale (Botha, 2008). En effet, en invoquant une rhétorique anti-impérialiste et anti-occidentale, en changeant dès lors d'ennemis, priorisant, au moins dans le discours, « l'ennemi lointain sur l'ennemi proche », le groupe cherche à acquérir de nouvelles ressources (Lounnas, 2011, 2012). Se régénérant en recrutant dans une nouvelle génération sensible au salafisme et à l'anti-impérialisme, le GSPC parvient à regarnir ses rangs (Lounnas, 2012). Les émirs du GSPC promettent alors aux jeunes jihadistes nouvellement recrutés, venant d'Algérie, mais aussi de l'ensemble des pays du Maghreb, de les envoyer mener le jihad en Irak après leur entraînement (Durand, 2011).

Les contraintes incarnées par les politiques algériennes et l'armée algérienne, ainsi que l'opportunité de s'inscrire dans le jihad global à la suite de la guerre en Irak de 2003, engendrent donc des dynamiques internes au sein du groupe. Au niveau méso-analytique, un nouvel équilibre dans les rapports de force au sein du GSPC se dessine, les internationalistes imposant leurs visions et prenant possession des rênes du pouvoir. L'arrivée d'une nouvelle génération sensibilisée au jihad global facilite ces nouveaux rapports de force au sein du groupe. En effet, l'émir du GSPC, Hassan Hattab, est destitué et Nabil Sahrawi, appartenant à l'aile internationaliste, est nommé émir national en septembre 2003 (Lounnas, 2012).

Cependant, c'est à la mort de ce dernier et avec l'arrivée d'Abdelmalek Droukhal à la tête du groupe en juin 2004 que l'internationalisation du GSPC s'accélère et qu'un réel rapprochement avec Al-Qaïda s'opère (Durand, 2011). Droukhal va très vite établir une coopération régulière entre son groupe et Al-Qaïda en Irak (AQI). Mobilisant les ressources du groupe dans une dynamique internationale par l'envoi de jeunes jihadistes dans le théâtre irakien, il cherche à devenir l'organisation jihadiste pivot de la région et à augmenter les ressources du GSPC par la cooptation d'autres groupes jihadistes et le recrutement de nouveaux membres (Guidère, 2008 ; Filiu, 2009, 2011). Simultanément, l'objectif visé par Droukhal est de se rapprocher des leaders d'Al-Qaïda par l'intermédiaire d'Abou Moussab Zarkawi, leader d'AQI, pour pouvoir intégrer l'organisation Al-Qaïda. Al-Zawahiri, alors numéro deux d'Al-Qaïda, finit par accepter d'examiner le rattachement du GSPC, mais après une période de probation d'un an, allant de septembre 2005 à 2006. Le GSPC effectue alors un certain nombre de changements, notamment dans la structure organisationnelle, pour pouvoir intégrer Al-Qaïda (Filiu, 2009), renforçant dès lors les tensions entre « algérienistes » et internationalistes au sein du groupe.

Intégrant des membres d'autres groupes présents en Afrique du Nord, tels que le Groupe islamique des combattants libyens (GICL), ainsi que des groupes de jihadistes marocains et tunisiens, mais aussi des groupuscules sahélo-sahariens, le groupe étend son théâtre d'opérations à l'ensemble du Maghreb (Guidère, 2008; Daniel, 2012). La structure de commandement reste toutefois dominée par les jihadistes algériens du GSPC (Daniel, 2012). Néanmoins, les « algérienistes » du groupe considèrent que la mission originelle est dénaturée et que le groupe se doit de prioriser le jihad en Algérie. Malgré les tentatives de conciliation et de compromis tentées par l'émir Droukhal, cherchant à les ménager en promettant de continuer le jihad en Algérie, le groupe subit de nombreuses défections, conséquence du tournant stratégique et idéologique (Guidère, 2008). Les contextes structurels ont ainsi modifié un certain nombre de dynamiques internes au sein du groupe. Des changements de rapports de force au profit des internationalistes et des transformations de la structure organisationnelle du groupe ont été dès lors réalisés, entraînant simultanément des défections.

Le 11 septembre 2006, Al-Zawahiri annonce officiellement l'intégration du groupe au sein d'Al-Qaïda. Le processus est finalisé le 24 janvier 2007, jour du changement d'appellation du groupe. Le GSPC

devient « Al-Qaïda au Maghreb islamique » (Lounnas, 2012). Pour autant, même après l'adoption de ce nom, le groupe reste essentiellement centré en Algérie et ne réalise que quelques attentats dans les autres pays du Maghreb. AQMI ne parvient pas à s'y implanter et continue de s'affaiblir suite aux opérations menées en Algérie (Porter, 2011). Les contextes structurels marocain, tunisien et algérien ne permettent pas l'essor du groupe. Les politiques et les armées de ces pays se révèlent efficaces pour lutter contre le groupe. Quant au soutien des populations, AQMI n'est pas parvenue à l'obtenir. Le front nord d'AQMI, essentiellement résumé au Nord-Est du territoire algérien, est alors acculé et ne peut se développer au vu des contextes structurels des États du Maghreb (Porter, 2011).

C'est ainsi que le front sud va progressivement être l'alternative priorisée pour la survie du groupe et conduire à son développement dans la région sahélo-saharienne. Dès les années 1990 avec le GIA, les brigades du groupe, composées de centaines d'hommes armés et appelés *katibas*, écument le désert du Sahara et participent aux différents trafics de la région sahélo-saharienne (Daniel, 2012; Lounnas 2012). La *katiba* la plus active est celle de Mokhtar Belmokhtar. Ce dernier a su au fil du temps tisser d'importants réseaux au sein des différentes tribus touarègues et arabes de la région sahélo-saharienne, notamment au nord du Mali (Daniel, 2012; Lounnas 2012).

En effet, l'échec du développement économique du territoire nord-malien et l'intégration non aboutie des populations touarègues au sein de l'appareil étatique malien après la décolonisation a conduit certains des membres des tribus de la sous-région à intégrer des réseaux de contrebande (Smith, 2009). Belmokhtar a donc su profiter des réseaux sociaux existants, mais cela n'aurait pas été permis si le contexte structurel malien n'avait pas été favorable au développement de ses activités (International Crisis Group [ICG], 2012).

L'État malien, ayant opté pour un contrôle à faible coût et à distance du territoire nord-malien pour éviter d'éventuels affrontements ou tensions avec les populations touarègues, la zone y est peu militarisée (ICG, 2012). La capacité d'implantation de politiques est aussi très faible et délicate. La configuration conflictuelle est donc quasi-absente, car l'État malien s'inscrit plus dans un laissez-faire tant que n'existe pas de troubles sur son territoire. En échange de l'établissement du sanctuaire du groupe au nord du Mali, une entente tacite semble alors avoir été développée entre AQMI et les autorités. En effet, comparativement à la Mauritanie voisine, à l'Algérie ou au Niger, le Mali n'a que très peu été la victime d'attentats et d'attaques par AQMI au cours de la dernière décennie. Les membres d'AQMI semblent s'être engagés à ne pas perpétrer d'attentats ou réaliser d'attaques sur le territoire malien (Filiu, 2010). Le contexte structurel malien a donc été favorable au développement d'AQMI dans la région septentrionale du pays.

Par ailleurs, les populations ne se sont pas montrées ouvertement hostiles à ce groupe au nord du Mali. Belmokhtar a su aussi garder un profil bas tout en s'alliant à des membres des différentes tribus et ethnies de la région (Lounnas, 2012). Il a su dès lors s'intégrer et participer aux différents trafics de cigarettes, de drogues et d'armes de la région sahélo-saharienne (Walther & Retaille, 2011). Ces trafics incarnent la principale source de financement du GIA, puis du GSPC et enfin d'AQMI dans ses premières années. Les ressources financières du groupe semblent provenir donc essentiellement du front sud et de la *katiba* de Belmokhtar jusqu'en 2008.

L'émir Droukdal et les *katibas* dans le Nord-Est algérien entretiennent donc une relation de dépendance avec les *katibas* du Sahel pour la fourniture d'armes et d'équipements. Dès son intronisation à la tête du groupe, Droukdal semble chercher à affaiblir le très influent Belmokhtar qu'il considère comme un rival capable de le renverser. Pour ce faire, il nomme notamment Abou Zaïd émir d'une *katiba* concurrente au Sahel. S'il ne peut se permettre de s'en séparer, au vu de l'importance de Belmokhtar pour le financement d'AQMI, il ne cessera de chercher à le marginaliser au sein du groupe. C'est ainsi qu'en passant par les organes de décision du groupe, c'est-à-dire le Conseil des chefs et le Conseil consultatif, Droukdal et son entourage ôtent le titre d'« émir du Sahara » à Belmokhtar en 2005 (Lounnas, 2012) et nomme dans la région sahélo-saharienne un coordonnateur, officiellement le numéro deux du groupe pour superviser l'ensemble des *katibas* du front sud.

En réponse à la nécessité de développer le front sud, seule option viable puisque AQMI ne parvient pas à se développer au Maghreb et a besoin de ressources matérielles, le groupe se restructure, mais sur fond de tensions. Droukdal ne veut pas voir les relations de pouvoir s'inverser et cherche à conserver un

contrôle sur les émirs des *katibas* sahéliennes. Néanmoins, le contexte structurel algérien isole de plus en plus Droukhal et le front nord, alors que le contexte structurel malien permet le développement des *katibas* du front sud.

Bien qu'AQMI soit constituée autour d'une organisation ayant deux organes de décision, le Conseil des chefs et le Conseil consultatif, et plusieurs comités tels que les comités juridique, militaire et médiatique (Africa Center for the Study and Research on Terrorism [CAERT], 2010), la structure organisationnelle du groupe n'est pas extrêmement hiérarchisée et tend même à s'aplanir à travers le nécessaire développement du front sud. En effet, le groupe réalise ses opérations par le biais de ses *katibas* dans un territoire extrêmement étendu. Ses structures de mobilisation ne permettent une centralisation du pouvoir à travers les organes de décision du groupe. Les *katibas*, constamment en mouvement, épousant une réalité nomade, se doivent de s'adapter continuellement aux contraintes locales et ne peuvent donc que s'autonomiser et échapper au contrôle de l'émir d'AQMI. La difficulté de centraliser le pouvoir est ainsi inhérente à la nature même du groupe, modelée par les contextes structurels et les contraintes et opportunités en découlant. Le groupe tend donc à se structurer davantage en un réseau subdivisé en sous-groupes autonomes.

Toutefois, l'on ne peut ôter toute idée d'une structure organisationnelle hiérarchique dans le cas d'AQMI. L'assemblée du Conseil des chefs, tenue en septembre 2008, à la suite d'une opposition entre Belmokhtar et Abou Zaïd sur les sources de financement du groupe, l'illustre parfaitement. En effet, au cours de cette assemblée, le Conseil des chefs donne raison à Abou Zaïd en priorisant le financement par les enlèvements d'étrangers (Guidère, 2011). Le financement par les activités de contrebande est par ailleurs interdit, contraignant de ce fait davantage Belmokhtar, tout en le rendant moins nécessaire au financement du groupe. Les « institutions » du groupe ont donc une réalité, mais ne peuvent encadrer l'ensemble des actions des émirs sahéliens.

Au cours des dernières années, Belmokhtar et Abou Zaïd se sont d'ailleurs livrés à une véritable course à l'enlèvement d'Occidentaux et ont accru sensiblement la visibilité du front sud d'AQMI et son développement. Le nord du Mali constitue le sanctuaire du groupe, où la plupart du temps les otages sont négociés et libérés (ICG, 2012). Du reste, les négociateurs, souvent membres des tribus locales, entretiennent des relations ambiguës avec les membres d'AQMI (ICG, 2012).

Le développement d'AQMI dans la région sahélo-saharienne est ainsi à la fois le résultat de choix stratégiques pris en réponse aux contraintes et opportunités vécues par le groupe, mais aussi le résultat des dynamiques internes du groupe résumées dans les relations de pouvoir changeantes des décideurs et les différentes restructurations organisationnelles.

Par ailleurs, l'autonomisation progressive des *katibas* du front sud, conforté par l'isolement et l'affaiblissement de Droukhal au nord, conduit les différents émirs à développer leurs propres agendas politiques, renforçant un climat de tensions à l'instar des relations entre Belmokhtar et Abou Zaïd. De plus, les revendications des membres sahéliens se font de plus en plus importantes, car la réalité portée par AQMI ne peut s'empêcher d'évoluer en devenant « sahélienne ». Ainsi, la création du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) est survenue à la suite d'une défection de membres d'AQMI. Ces derniers souhaitaient la constitution d'une *katiba* dirigée par un Maure du Sahel (Lounnas, 2012). Le refus des émirs d'AQMI de constituer cette *katiba* a donc conduit à l'établissement de cette organisation dissidente. L'extension du théâtre d'opérations conduit le groupe à acquérir une certaine lâcheté dans la structure organisationnelle, mais aussi à de nécessaires prises en compte des membres sahéliens au sein de la structure pour éviter des tensions et des dissidences. La constitution du MUJAO, engendré par ces dissidences, rend compte du challenge vécu par AQMI dans son adaptation constante aux contextes structurels et aux restructurations induites à l'échelle du groupe.

Néanmoins, lors de l'insurrection amorcée en 2012 au nord du Mali, AQMI, s'inscrivant dans une dynamique de survie et souhaitant conserver son sanctuaire sahélien, s'est fait l'alliée du groupe islamiste Ansar Eddine et du MUJAO (Lounnas, 2012; ICG, 2012). Répétant à de nombreuses reprises ses menaces d'exécution des otages français en cas d'une intervention militaire de la France au Mali, AQMI semblait craindre plus que jamais la perte de son sanctuaire et l'affrontement armé. Par ailleurs, à la mort de Nabil Makhoulfi, numéro deux d'AQMI, en septembre 2012, le groupe nomme Yahia Abou El-Hammam pour le

remplacer. Ce choix consensuel, car convenant à Droukdal et à tous les émirs sahéliens est le reflet d'une volonté du groupe de rester unie au nom de l'impératif de survie.

Toutefois, la marginalisation progressive de Belmokhtar et les tensions exacerbées avec Droukdal au cours de l'insurrection nord-malienne conduisent à sa défection. Belmokhtar quitte AQMI finalement en décembre 2012 pour créer son propre groupe : « les Signataires par le sang ». Les nombreuses restructurations organisationnelles du groupe et les rapports de force changeants ont entraîné cette dissidence facilitée et accélérée par un contexte structurel s'y prêtant. Cette dernière dissidence est le résultat de dynamiques internes et s'explique par l'autonomisation du front sud, la marginalisation progressive de Belmokhtar dans la hiérarchie d'AQMI ainsi que la volonté de limiter ses activités dans le cadre du groupe par Droukdal. Par ailleurs, le contexte structurel, faisant vivre un stress important au groupe, les divergences entre les émirs dans la manière d'appréhender la survie du front sud ont vraisemblablement amené à ce point de rupture.

Le groupe s'est inscrit tout au long de son histoire dans une dynamique de survie, mais les contextes structurels ont conduit à l'élargissement du théâtre d'opérations, amenant à une autonomisation progressive des structures de mobilisation que sont les *katibas*. Les rapports de force au sein du groupe, évoluant aussi en fonction des contextes structurels et des restructurations de l'organisation, conduisent nécessairement à constater qu'AQMI est vulnérable aux divisions internes et aux dissidences. Son sanctuaire étant menacé au nord du Mali par l'intervention des forces françaises et africaines, AQMI est vraisemblablement appelée à changer de théâtre d'opérations et à évoluer suite à de nouvelles dynamiques internes.

Conclusion

Les théories des mouvements sociaux présentent l'avantage d'offrir une analyse des groupes jihadistes sur plusieurs niveaux. En mobilisant les niveaux macro- et méso-analytiques et en les mettant en dialectique, les différentes étapes du développement d'AQMI dans la région sahélo-saharienne ont pu être mises en perspective dans la présente étude. Le développement du groupe dans la région sahélo-saharienne est le résultat des choix stratégiques pris par le groupe en réponse aux différents contextes structurels, c'est-à-dire aux contraintes et opportunités externes. Néanmoins, il est aussi le fruit des dynamiques internes du groupe qui ont abouti parfois à des décisions communes, d'autres fois à des décisions antagonistes, sur fond de tensions. Les contextes structurels ont toutefois certainement favorisé des dynamiques internes, modifiant la structure organisationnelle et les relations de pouvoir au sein d'AQMI.

Ainsi, les choix stratégiques du groupe ne peuvent être dissociés des dynamiques internes et ne peuvent être appréhendés comme étant le reflet de décisions prises par un acteur unitaire rationnel. Les choix stratégiques réalisés par le groupe sont en effet parfois pris collégialement dans le cadre des institutions établies par le groupe et en réaction aux opportunités et contraintes régionales, mais sont aussi influencés par la structure organisationnelle et les relations de pouvoir. Considérer les évolutions d'AQMI au regard de choix stratégiques du groupe pris comme un ensemble cohérent relève donc d'un excès de simplification. Ce biais s'avère être celui des études focalisées sur le niveau macro-analytique. Les dynamiques internes n'expliquent pas à elles seules non plus les évolutions de ce groupe jihadiste. Les contraintes et opportunités régionales ont effectivement autant à jouer que les dynamiques internes dans l'évolution du groupe et s'influencent réciproquement. La dialectique entre les différents niveaux d'analyse est dès lors un outil de compréhension que nous invitons à explorer pour se pencher sur les processus de transformations des groupes jihadistes. L'impératif de survie, auquel souscrit AQMI, nous a fait néanmoins négliger dans la présente étude le niveau micro-analytique. Il convient dans une étude future de l'intégrer aux deux précédents niveaux pour renforcer notre compréhension du groupe.

À propos de l'auteur : Adib Bencherif est détenteur d'une maîtrise en relations internationales des HEI de l'Université Laval. Il est chercheur en résidence à l'Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal. Il peut être contacté à l'adresse courriel suivante : adib.bencherif@gmail.com.

Références

- Africa center for the study and research on terrorism. (2010). *African Journal for the Prevention and Combating of Terrorism*, Alger: CAERT.
- Beck, C. J. (2008). The contribution of social movement theory to understanding terrorism. *Sociology Compass*, 2(5), 1565-1581.
- Bosi, L. (2012). État des savoirs et pistes de recherche sur la violence politique. *Critique internationale*, 1(54), 171-189.
- Botha, A. (2008). Terrorism in the Maghreb, The Transnationalisation of Domestic Terrorism. *ISS Monograph series*, 144.
- Daniel, S. (2012). *AQMI. L'industrie de l'enlèvement*, Paris: Fayard.
- Della Porta, D. (1995). *Social movements, political violence, and the state: A comparative analysis of Italy and Germany*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Della Porta, D. (2008). Research on social movements and political violence. *Qualitative sociology*, 31(3), 221-230.
- Della Porta, D., & LaFree, G. (2012). Guest Editorial: Processes of Radicalization and De-Radicalization. *International Journal of Conflict and Violence*, 6(1), 4-10.
- Durand, G. (2011). *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. Réalité ou manipulations ?*, Paris: L'Harmattan.
- Duyvestyen, I. (2004). How new is the new terrorism?. *Studies in Conflict and Terrorism*, 27(5), 439-454.
- Filiu, J. P. (2009). The local and global jihad of al-Qa'ida in the Islamic Maghrib. *Middle East Journal*, 63(2).
- Filiu, J. P. (2010). Could Al-Qaeda Turn African in the Sahel?. *CARNEGIE papers*, 112.
- Filiu, J. P. (2011). La campagne anti-française d'Al-Qaïda au Sahel. *Politique internationale*, 131.
- Gamson, W. A., & Meyer, D. S. (1996). Framing political opportunity. *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, (275-290). Cambridge: Cambridge University Press.
- Guidère, M. (2008). La tentation internationale d'Al-Qaïda au Maghreb. *IFRI, Focus stratégique*, 12.
- Guidère, M. (2011). Al-Qaïda au Maghreb islamique: le tournant des révolutions arabes, *Maghreb-Machrek*, 208, 59-73.
- Hafez, M. M. (2004). From Marginalization to Massacres, A Political Process Explanation of GIA Violence in Algeria. In Q. Wiktorowicz (Eds.), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach* (pp.37-60). Bloomington, IN: Indiana University Press.
- International Crisis Group. (2005). *Islamist Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?*, (Crisis Group Africa Report No.92).
- International Crisis Group. (2012). *Mali, éviter l'escalade*, (Rapport d'Afrique No.189).
- Lounnas, D. (2011). AQMI, filiale d'Al-Qaïda ou organisation algérienne?. *Maghreb-Machrek*, 208, 37-57.
- Lounnas, D. (2012). Al-Qaïda au Maghreb islamique et la crise malienne. *Sécurité globale*, 21, 41-56.
- Marret, J. L. (2008), Al-Qaeda in Islamic Maghreb: A "Glocal" Organization. *Studies in Conflict & Terrorism*, 31(6), 541-552.
- McAdam, D., McCarthy, J. D., & Zald, M. N. (Eds.). (1996). Opportunities, mobilizing structures, and framing processes- toward a synthetic, comparative perspective on social movements, *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings* (1-20). Cambridge: Cambridge University Press.
- McAdam, D. (1996). Conceptual origins, current problems, future directions. *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings* (23-40). Cambridge: Cambridge University Press.
- Oberschall, A. (2004). Explaining terrorism: The contribution of collective action theory. *Sociological Theory*, 22(1), 26-37.

- Pham, J. P. (2011). The Dangerous “Pragmatism” of Al-Qaeda in the Islamic Maghreb. *The Journal of the Middle East and Africa*, 2(1), 15-29.
- Porter, G. (2011). AQIM’S objectives in North Africa. *CTC Sentinel*, 4(2), 5-8.
- Rapin, A. J. (2008). L’objet évanescent d’une théorie improbable: le terrorisme et les sciences sociales. *Les Cahiers du RMES*, 5(1), 165-213.
- Revillard, A. (2003). La sociologie des mouvements sociaux : Structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage. Retrieved from <http://annerevillard.files.wordpress.com/2012/01/revillard-2003-socio-des-ms-doc-de-travail.pdf>.
- Rucht, D. (1996). The impact of national contexts on social movement structures: A cross-movement and cross-national comparison. *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, (185-204). Cambridge: Cambridge University Press.
- Sidel J. T. (2006). *Riots, Protests, Jihad: Religious Violence in Indonesia*. Ithaca: Cornell University Press.
- Smith, G. A. (2009) Al-Qaeda in the Lands of the Islamic Maghreb. *Journal of Strategic Studies*, 2(2), 53-72.
- Snow, D. A., Rochford, E. B., Worden, S., & Benford, R. D., (1986). Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation. *American Sociology Review*, 51 (4), 464-481.
- Walther, O., & Retaille, D. (2011). Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades. *L’information géographique*, 75(3), 51-68.
- Wiktorowicz, Q. (2004). Islamic Activism and Social Movement Theory. In Q. Wiktorowicz (Eds.), *Islamic Activism: A Social Movement Theory Approach* (pp.1-33). Bloomington, IN: Indiana University Press.